

15^{ème} Année - No. 10

Octobre 1951

REVUE DES CONFÉRENCES FRANÇAISES EN ORIENT



DANS CE NUMERO :

VEDRINES EN EGYPTÉ
par M. Gabriel DARDAUD

LE CARACTÈRE ET LA DESTINÉE
par M. Edouard MOROT-SIR

JEAN-CHRISTOPHE, de ROMAIN ROLLAND
par M. Raouf KAMEL



POUR VOS VOYAGES **PRENEZ L'AVION**

L'histoire ne revient pas en arrière, le seul moyen de déplacement commode aujourd'hui, c'est l'avion. Evitez les transbordements inutiles, les attentes interminables, les multiples faux frais.

PRENEZ L'AVION

Ne perdez pas un temps précieux, rejoignez vite les êtres qui vous sont chers, prolongez vos vacances, une seule solution, c'est l'avion.



PRENEZ L'AVION AIR FRANCE

qui vous offre un confort idéal, un service impeccable, une cuisine de grande classe et qui vous amène frais et dispos à destination.

Le Caire : Tél 79915 - 45670
Alexandrie : Tél. 23929
et toute agence de voyages

15ème Année

No. 10 - Octobre 1951

REVUE
DES
CONFÉRENCES
FRANCAISES
EN ORIENT

•
PUBLICATION MENSUELLE
•

Abonnements — un an : Egypte P.T. 150 ; Etranger P.T. 170

Rédacteur en Chef:
GABRIEL DARDAUD

LE CAIRE
14, Rue Saray El-Ezbékia
B. P. 284 — Tél. 48435 - 49414

ALEXANDRIE
59, Bld. Saad Zaghloul
Tél. 24673

Védrines en Egypte

Conférence

donnée au Caire le 27 Avril 1951,

à la Section Egyptienne de la Société Anatole France,

par M. **Gabriel Darda**

Directeur de l'AGENCE FRANCE - PRESSE en Egypte

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Lorsque, il y a plus d'un an, le distingué président de la section égyptienne de la Société Anatole France m'a demandé une conférence, j'ai tout de suite pensé à vous parler de l'aviateur français Jules Védrines et de son séjour en Egypte, entre décembre 1913 et juin 1914.

Pourquoi «Védrines» et «Védrines en Egypte», devant un public qui entend surtout cultiver le souvenir d'un des grands maîtres de notre littérature? Je tiens à m'excuser de ce choix, dont je porte l'entière responsabilité. Védrines n'a certainement jamais

lu un livre d'Anatole France. Anatole France n'a connu Védrines que par la lecture des journaux, et rien n'était certes plus éloigné de l'écrivain douillet, soigné par des dames aristocratiques, encensé par tout un public élégant, bien installé dans une luxueuse demeure remplie d'objets d'art et de livres précieux, que l'humble mécano, monteur de roues de bicyclettes, mangeur de cornets de frites sur les bords de trottoirs, que resta toute sa vie le



M. GABRIEL DARDAUD

truculent Védrines aux ongles définitivement noircis par le cambouis.

Pourtant, sous d'autres apparences, un sosie de Védrines a vécu dans l'esprit d'Anatole France; par la magie de son style il est devenu un des personnages de la légende parisienne: Crainquebille, philosophe du pavé, marchand de quatre-saisons, anarchiste, vert de langage, en révolte constante contre l'ordre établi et au demeurant le meilleur fils du monde, bon citoyen, bon père de famille, bon soldat, tel est bien Védrines.

En vous racontant les péripéties de son séjour égyptien, sa gloire, ses malheurs, ses luttes, ses démêlés avec toutes les puissances de ce bas monde, c'est l'histoire d'un autre Crainquebille que je vais ressusciter pour vous. Elle eût pu tenter la plume d'Anatole France lui-même. Que son ombre barbichue daigne donc me pardonner d'avoir introduit Védrines, dit Julot, dans un sanctuaire réservé à son culte!

* * *

L'aventure de Védrines a pour cadre l'E-

Lundi, 29 Décembre 1913

SUPPLEMENT

LE JOURNAL DU CAIRE

Journel Quotidien, Politique, Commercial et Littéraire
Directeur-Redacteur en Chef - GEORGES VAYSIÉ

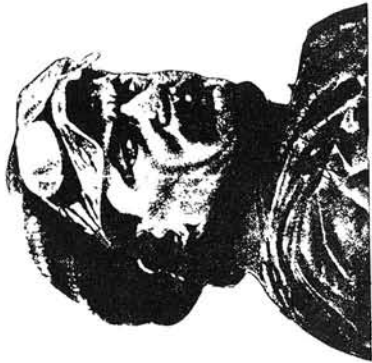
Paris, le 29 Décembre 1913
N° 10000

Le Numéro 5 Milliemés

Le CAIRE P. T. 150 100 75
Abonnement par an 100 francs

Védrines à Héliopolis

On sait, en effet, que les Védrines ont été...
Note essentielle
La Société de l'Académie d'Héliopolis s'étant absolument tenue à donner son concours pour le cérémonial de cet après-midi, Jules Védrines sera reçu non pas à l'Académie mais sur le champ de Polo d'Héliopolis très amablement par le général de la Ligue Arrière, par Sir Reginald Oakes, qui, une fois de plus, aura mérité la gratitude de tous.



JULES VÉDRINES

D'après l'interlocuteur, indiqué par le commandant du...
UN INCIDENT
Hier l'aviateur Olivier a survolé le terrain d'Héliopolis...
NOS AVIATEURS

Le supplément du « JOURNAL DU CAIRE » du 29 Décembre 1913 annonçant l'arrivée imminente de Védrines au Caire.

Les Affaires Orientales

Situation grave en Bulgarie
En Bulgarie, on dit que le général...
Grande manifestation en Serbie
Le Rik a réagi de la manière suivante...

Nouvelles de l'Etranger

L'incident du Sud
Le commandant...
Oubliés de Jules Claretie
Le roman...
Les idées critiques en France
Le Sénat a adopté...

gypte, l'Egypte du Khédive Abbas Hilmi et Le Caire dans les derniers mois de la merveilleuse époque du lous d'or. Elle se termine quelques mois plus tard lorsque déjà des bruits de botte se faisaient entendre sur les bords du Rhin.

témoins et peut-être des acteurs de cette comédie humaine. C'est dans les journaux que l'on criait fin 1913 début 1914 dans les rues du Caire, que j'ai puisé tous les éléments du récit que vous allez entendre.



Jules Védrines en décembre 1913.

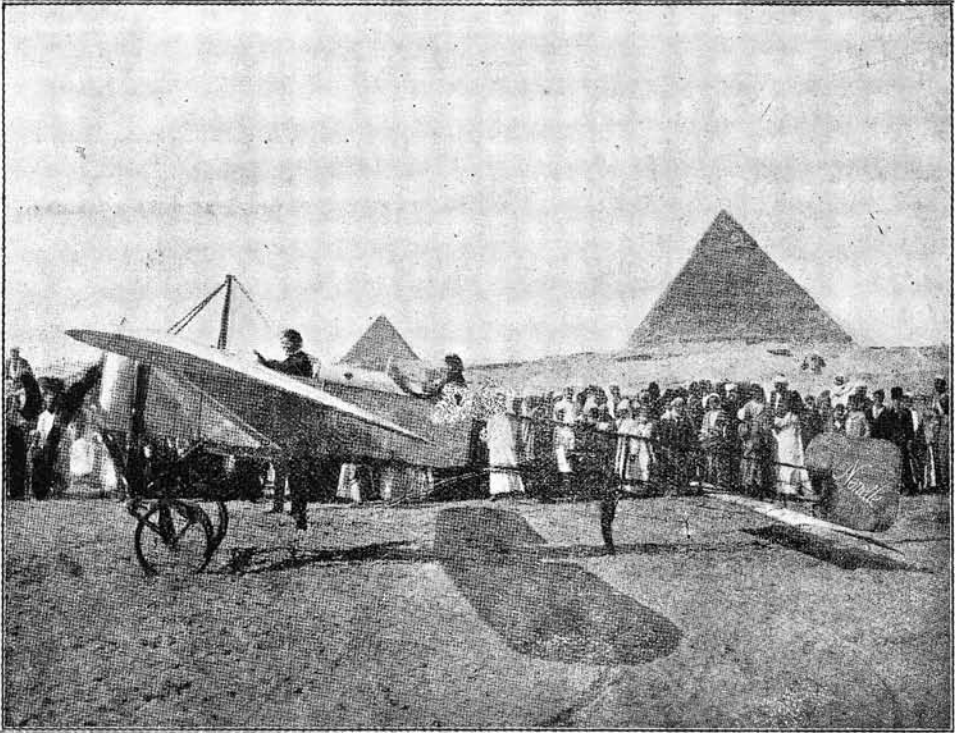
tation. Si vous trouvez dans mon histoire quelques traits invraisemblables, je m'en excuse d'avance. Je ne tire même pas les ficelles. Je me contente d'éclairer la scène.

* * *

Au début d'octobre 1913, M. Raymond Poincaré étant Président de la République et M. Louis Barthou Président du Conseil, les journaux relataient chaque jour les progrès extraordinaires de l'aviation. On y lisait, sans y voir de malice: «Les aéroplanes marchent à pas de géant». Depuis octobre 1911 on exigeait des appareils des performances invraisemblables: «on n'admettait plus un aéroplane qui ne soit capable d'enlever deux passagers en plus du pilote et de faire moins de 60 kilomètres à l'heure en moyenne».

On signalait qu'une audacieuse manœuvre de l'aviateur français Verrier venait d'ouvrir de nouveaux horizons au vol humain. Verrier avait progressé à *reculons* avec son appareil. Ayant dépassé l'aérodrome de trois kilomètres environ, il arrêta son moteur et abandonnant les commandes se mit ainsi à reculer poussé par le vent. Il revint ainsi atterrir, non sans difficulté, sur l'aérodrome lui-même. L'expérience fut recommencée peu de temps après avec le même succès.

Au début d'octobre 1913, M. Raymond Poincaré étant Président de la République, M. Louis Barthou Président du Conseil, toute la presse française annonçait que sous les auspices de la Ligue Aérienne Française, deux hommes: M. Daucourt, pilote, et M. Roux, son passager, allaient partir de Paris



Védrines aux Pyramides (Janvier 1914).

pour Le Caire en avion. Les journaux estimaient qu'une pareille témérité ne pouvait s'expliquer que par la glorieuse ascendance de l'aviateur Daucourt, arrière-petit-fils du grand révolutionnaire Danton dont la maxime était: «De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace!». Quant au passager, Roux, fils d'un grand propriétaire de vignobles bourguignons, et récemment démobilisé de l'infanterie coloniale, il se livrait aux joies du mécénat le plus désintéressé en payant des avions que d'autres pilotaient et cassaient et dans lesquels on voulait bien quelquefois l'accepter comme passager.

Ils avaient donc décidé, partant de Paris, d'aller se poser sur les bords du Nil. Evidemment le voyage devait s'effectuer par petites étapes. Il n'était pas question d'aller survoler la mer. Daucourt et Roux s'en iraient de bond en bond par l'Allemagne, l'Autriche, la Roumanie, la Bulgarie jusqu'en Turquie. De là, il resterait à survoler le Taurus pour arriver en Syrie, en Palestine et enfin en Egypte. Ce qui faisait le risque extraordinaire de ce voyage, c'était de conserver le même appareil intact pendant une vingtaine d'étapes, d'effectuer vingt atterrissages au moins sans casser du bois, de repartir autant de

fois sans accrocher une haie ou un arbre mal placé et aussi d'avoir un moteur assez solide pour résister à toutes ces émotions.

Ce n'était donc pas par simple figure de rhétorique que la presse française toute entière, parlant de ce voyage, le qualifiait «de formidable randonnée... d'épopée sans précédent... de lutte de l'héroïsme et de la science contre le temps et la distance».

Ce grand voyage était d'ailleurs une mission officielle. A la veille de leur départ, Daucourt et Roux furent reçus au Quai d'Orsay par M. Pichon, ministre des Affaires Étrangères. M. René Quinton, Président de la Ligue Nationale Aérienne, présenta les aviateurs au ministre. M. Pichon les félicita et leur remit un volumineux paquet de lettres qui les recommandait à tous les consuls et agents diplomatiques de France qu'ils pourraient rencontrer sur le parcours.

Le 21 octobre 1913, une foule énorme, attirée sur l'aérodrome d'Issy-les-Moulineaux par la bruyante publicité faite depuis plusieurs mois autour du raid, regardait s'envoler «malgré un vent assez fort» l'aéroplane de l'arrière-petit-fils de Danton.

Pour permettre à tous les terriens de l'identifier sûrement, Daucourt avait garni la

carlingue et les ailes de draperies et de fleurs. Des personnages distingués agitérent leur mouchoir au moment du départ, et parmi eux M. DeFrance, ministre de la République en Egypte. En regagnant paisiblement son hôtel, il songeait qu'en s'embarquant quelques semaines plus tard à Marseille, il arriverait toujours à temps pour saluer Daucourt et Roux à leur atterrissage au Caire.

Le jour même, à 180 kilomètres de Paris, l'appareil de Daucourt et de Roux perdait ses deux roues sur le champ d'aviation de Sens. Le voyage commençait mal. Mais Daucourt était un obstiné et Roux ne manquait pas d'argent. On leur donna de nouvelles roues de bicyclette et ils reprirent leur route vers la Suisse. C'est au cours de cette seconde étape que se produisit un incident rapporté dans tous les journaux de l'époque et qui donne l'échelle de l'aviation de raid il y a 38 ans. Quelque part du côté de Langres, Daucourt perdit ses lunettes. Très gêné par ce contretemps, il fit demi-tour, se posa dans un champ et aidé de son passager entreprit de les retrouver. Elles étaient tombées sur la route, car pour ne pas se perdre les avions de ce temps suivaient au-dessus des peupliers les grandes routes nationales. On retrouva les lunettes qui heureusement ne s'étaient pas brisées et, sans plus d'histoire, les deux aviateurs reprirent leur voyage vers la lointaine Egypte.

Pendant ce temps, depuis Paris, aidé par le Quai d'Orsay, M. René Quinton bouleversait les chancelleries européennes. L'Allemagne refusait aux aviateurs le survol de son territoire. L'Autriche n'y consentait que sur l'intervention personnelle du Comte Tisza, ministre de Hongrie. Au contraire, en Roumanie, une réception officielle attendait les aviateurs. La Grèce et la Bulgarie échangeaient force notes avec la Ligue Aérienne Française pour obtenir la faveur d'être comprises dans les étapes du parcours Paris-Le Caire.

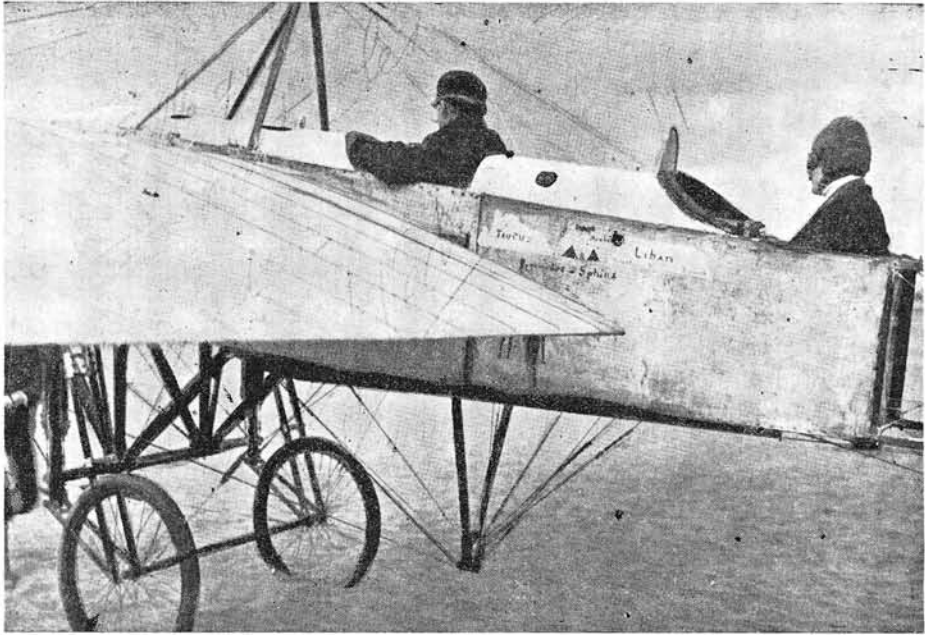
Tandis que Daucourt, à Sens, rajustait les roues de sa machine, M. René Quinton prononçait à Paris un grand discours sur l'avenir de l'aviation. Il avait l'âme d'un apôtre. Il voyait très grand. Il disait en substance: «Nous voulons ouvrir les routes nouvelles de la navigation aérienne. Comme jadis les grands marins découvraient les voies maritimes du Cap, des Indes, de l'Extrême-Orient, du Pacifique, nous voulons que désormais l'aviation française soit la première à réaliser les liaisons intercontinentales. C'est pourquoi avec l'aide des fabricants d'aéroplanes nous avons envoyé Daucourt et Roux vers Le Caire. C'est pourquoi nous enverrons de-



Védrines signant des autographes sur un aérodrome.

main d'autres aviateurs vers le Cap, vers les Indes, vers la Chine...» Dix jours après le départ de Paris, Daucourt n'en était encore qu'aux approches des Balkans. Pour passer par-dessus les Carpathes, il avait fait faire à son passager une étape en chemin de fer. Encore vingt jours et toujours prudent, mais toujours malchanceux, Daucourt arrive à Constantinople. Sa moyenne de route depuis Paris était tombée aux environs de 70 kms. par jour. Au Caire, la Colonie Française devenait fiévreuse d'impatience. Chaque jour, en manchette, les journaux annonçaient une nouvelle étape du grand raid: «Daucourt jette des fleurs sur le Palais royal de Bucarest» — «Daucourt est perdu au-dessus de la Bulgarie» — «Daucourt arrive à San Stefano» — «Daucourt fait prévoir sa prochaine arrivée à Beyrouth».

A ce moment, il parut urgent de se soucier de l'organisation des fêtes de l'arrivée. Un comité international fut institué. Il comprenait M. Bianchi, président de la Ligue Aérienne, section Egypte, Ahmed Zaki pacha, Joseph Cattaoui pacha, le Docteur Comanos pacha, Mtre. Sayed Bey El Loutfi, Henri Naus, Omar pacha Sultan, Max Steinauer, M. Fouché, M. Brouard, M. Deleuze, M. Kramer, M. Pechet, etc. etc.



Le premier baptême de l'air donné par Védrières en Egypte. Le passager est M. Henry Pailhé.

On décida d'ériger de grands mâts dans la ville qui, par des signaux convenus, annonceraient l'arrivée prochaine des aviateurs. On convint de l'édification des tribunes à Héliopolis, de leur décoration, de la musique que l'on y ferait entendre pour tromper l'impatience des spectateurs, des discours à prononcer, de l'ordre hiérarchique à observer pour les présentations. On s'occupa des banquets à offrir. Pendant trois semaines, tout Le Caire ne vécut que pour Daucourt et son passager Roux. «Ils affrontent le Taurus!» déclarèrent les journaux vers le 25 novembre. Du coup, on oublia la Joconde qui venait d'être retrouvée, Sacha Guitry et Charlotte Lysès qui donnaient leurs dernières représentations en Egypte, les projets d'urbanisme de Lord Kitchener qui voulait transférer le Ramsès colossal de Mit Rahineh devant la Gare du Caire... Ils arrivaient!

M. DeFrance, ministre de France, au cours d'une des dernières réunions du comité de réception, annonça qu'un des navires de la division française du Levant, le «Bruix», par autorisation spéciale de l'amiral Boué de Lapeyrère, se tiendrait au large des côtes égyptiennes et télégraphierait au Caire d'heure en heure les incidents de la dernière étape. Ses dépêches recopiées en toute hâte par les soins du comité devaient être affichées dans les hôtels, les clubs, et en différents endroits de la capitale.

Hélas, Daucourt ne passa pas le Taurus. Il fit en pleine montagne un atterrissage malheureux. A la rigueur, les avaries auraient pu être réparées, mais Daucourt était vraiment malchanceux. Il donna son aéroplane à garder à des bergers kurdes. Pour se réchauffer, ils allumèrent un grand feu sous une aile et flambèrent en quelques minutes les derniers espoirs de Daucourt et de Roux.

Au Caire, où les drapeaux flottaient déjà sur les mâts-signaux, le désappointement fut complet. Le comité de la Ligue Aérienne fit parvenir à l'honorable M. Quinton quelques reproches énergiquement formulés.

«Nous n'avons jamais voulu organiser une course», répondit le président de la Ligue Aérienne. «Il s'agissait de porter les couleurs françaises pour la première fois de Paris au Caire en saluant au passage tous nos amis des Balkans et du Proche-Orient. Comment Daucourt eût-il pu aller vite, surchargé qu'il était d'un passager, d'appareils photographiques, de manteaux, de couvertures, et de tout un nécessaire de voyage?...»

Et pour consoler le Comité du Caire, M. Quinton ajoutait: «Je donne l'ordre à Védrières et à Bonnier de ramasser le drapeau laissé par Daucourt sur les pentes du Taurus et de le porter jusqu'au pied des Pyramides.»

* * *

L'excellent M. Quinton, d'après le ton de ses discours et de ses télégrammes, semblait

Le Caire, le 27 Janvier, 1914.

EXCELLENCE,

Le Comité Egyptien pour l'achat d'un aéroplane destiné à l'Egypte a l'honneur de vous envoyer, ci-joint, 2 billets pour assister à la conférence qui sera faite demain, mercredi, à 5 heures de l'après-midi, au Théâtre Khédivial de l'Opéra par M. Jules Védrines.

Vu l'urgence, le Comité vous prie de faire parvenir, au plus vite, votre réponse, au cas où elle serait négative, au secrétaire du Comité, M. Aly bey Ferid, aide-de-camp de S.A. le Khédive, au palais d'Abdine.

Veillez croire, Excellence, aux remerciements sincères du Comité.

Le bulletin de souscription pour la conférence de Jules Védrines au Théâtre Khédivial de l'Opéra.

être l'organisateur d'une grande épreuve nationale d'aviation. On aurait pu croire qu'il avait à sa disposition et des équipes d'aviateurs prêts à prendre le départ à son commandement, et des appareils qu'il pouvait mettre à la disposition de ses hommes, et des correspondants à travers le monde attendant les aviateurs pour les présenter aux autorités locales, les héberger, leur fournir l'essence, l'huile. On pouvait même supposer que les pilotes qui partaient sur son ordre voyageaient aux frais, sinon de M. Quinton, du moins de l'Association dont il était le président. Or, il n'en était rien.

M. Quinton, président de la Ligue Nationale Aérienne, était un savant pharmacien. Il avait un laboratoire au Collège de France et il y poursuivait avec un magnifique désintéressement les études, qui ont rendu son nom célèbre, sur l'eau de mer et le sérum sanguin. Esprit curieux, il s'était passionné pour la conquête de l'air comme d'autres savants de la Faculté des Sciences de Paris: Richet, Dar-

sonval, Painlevé. Placé à la tête de la Ligue Nationale Aérienne, il n'avait ni argent pour organiser des raids, ni avions à prêter aux pilotes. Quant à l'autorité qu'il avait sur eux, elle était purement morale. Les aviateurs qui s'y soumettaient le faisaient de leur bon gré et sans engagement particulier vis-à-vis de M. Quinton ou de son comité. Non, je me trompe, ces aviateurs avaient le droit d'arborer sur leur appareil le fanion de la Ligue Nationale Aérienne. Là se bornaient ses rapports avec Daucourt et Roux, puis Védrines et Bonnier lancés sur le difficile trajet Paris-Le Caire. D'ailleurs chaque aviateur faisait les frais de son voyage. Roux, fils de famille, consacrait l'argent paternel à subventionner la maison Borel, fabrique d'avions. C'est pourquoi la maison Borel avait donné à ce sympathique jeune homme le titre ronflant de «Directeur commercial». Roux avait ainsi indirectement, mais très réellement, payé de sa poche les dépôts d'essence et d'huile échelonnés sur le trajet Paris-Le Caire. Il avait

POUR UN AÉROPLANE ÉGYPTIEN

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
S.A. ABBAS HILMI II, KHÉDIVE D'ÉGYPTÉ

COMITÉ D'HONNEUR :

- S. A. le prince Général AZIZ PACHA HASSAN, *Président.*
 » » HUSSEIN PACHA ROUCHDY, *Ministre de la Justice.*
 » » MOHAMED AREF PACHA, *Grand-Maître des Cérémonies.*
 » » MOHAMMED IZZET PACHA.
 » » ALY BEY FÉRID, *Aide-de-camp de Son Altesse, Secrétaire.*

Théâtre Khédivial de l'Opéra

Mercredi 28 Janvier 1914, à 5 h.

CONFERENCE DE JULES VÉDRINES L'AVIATION EN ÉGYPTÉ

PRIX DES PLACES

Baignoires	N° 2-3-4 droite) N° 3-4 gauche)	P. T. 2.000	Loges 2 ^{me} rang	P. T. 500
Autres Baignoires	„	1.000	Fauteuils	„ 100
Loges 1 ^{er} rang	„	750	Stalles	„ 50
			Amphithéâtre	„ 20

Les billets peuvent être retirés au guichet du Théâtre, dès aujourd'hui.

N. B. - Les noms des adhérents seront publiés dans les journaux.

Banquet Populaire International



Le Samedi 24 Janvier 1914
 dans les salons du Grand Hôtel Continental
 à 9 h. du soir.

Védrines en sphinx... Dessin de Juan Sintès, pour le banquet populaire international offert à Jules Védrines.

même fait parvenir par avance, en un certain nombre de points choisis, des pièces de rechange pour son appareil. Pour lui il s'agissait non seulement d'effectuer une prouesse sportive: la jonction des trois continents comme on disait alors, mais de faire une bonne publicité, dans les différents pays traversés, pour les avions Borel, capables de passer ainsi sans accroc d'Europe en Asie et d'Asie en Afrique.

Pour Védrines, au contraire, il s'agissait, aux frais de la maison Gnôme, constructeur de moteurs d'aviation, de prouver que le tandem Blériot-Gnôme constituait l'appareil idéal et que particuliers et gouvernements auraient le plus grand avantage à passer des commandes aux constructeurs des cellules et des moteurs.

Pour Bonnier, c'était plus beau encore. Là, il s'agissait d'une simple promenade conju-

gale. Bonnier, jeune homme distingué, frais émoulu de l'École des Sciences Politiques de Paris, faisait en quelque sorte son voyage de noces. La jolie Mme. Bonnier retrouvait son mari d'étape en étape. Seulement, elle voyageait par le chemin de fer ou le bateau et Bonnier pilotait son avion avec l'aide d'un mécanicien. C'était Mme. Bonnier qui, devant les aviateurs, préparait le gîte à son mari, assurait les achats nécessaires d'essence et d'huile, choisissait les terrains d'atterrissage. Elle se surpassa, comme nous le verrons tout à l'heure à Constantinople où elle charma si bien l'aviation militaire turque qu'elle obtint une hélice toute neuve.

Bonnier, dans ce voyage de noces, ne songeait évidemment pas à présenter sa facture à la Ligue Nationale Aérienne Française. La phrase historique de M. Quinton «Je donne l'ordre à Védrines et à Bonnier de ramasser



POTAGE ST-GERMAIN

FRUITES DE MER GRILLÉES SAUCE BEARNAISE

ROASTBEEF A L'ORIENTALE

VOLAILLE ROTIE

SALADE CHICORÉE

SAVARIN BOUTOUX

DESSERT

HOTEL CONTINENTAL

24 Janvier 1914

Imp. Paul Barley

Le menu du banquet, signé par Védrines lui-même

le drapeau laissé par Daucourt sur les pentes du Taurus et de le porter jusqu'au pied des Pyramides» était donc assez vide de sens.

Où étaient donc Bonnier, sa femme et son mécanicien et Védrines lui-même en ce 28 novembre 1913, jour où Quinton lançait pour

ainsi dire sur la route du Caire ses équipes No. 2 et 3?

Bonnier visitait Bucarest où il était parvenu par petites étapes depuis Paris, sans même se douter qu'on l'inviterait subitement à filer vers Le Caire. Quant à Védrines, en

Audacès fortuna juvat



Vedrines survolant la jalousie qui veut entrainer la haine

«Vedrines survolant la jalousie qui veut entrainer la haine.» Double page de la revue satirique «LE SCORPION», publiée au Caire.

compagnie de son fidèle mécanicien «Pomme Frite», il réglait un compte personnel avec l'Empereur d'Allemagne Guillaume II. Védri-nes n'aimait pas les Allemands. Il le criait bien haut. Les multiples petits incidents de frontière ou les différents épisodes de la crise franco-allemande de cette époque touchaient en lui une fibre particulièrement sensible. Aussi avait-il décidé d'aller défier les Allemands chez eux. Il voulait, passant par-dessus l'Allemagne, faire la nique aux douaniers, aux gendarmes et à toute l'armée du Kaiser. Son idée était de partir des Vosges et d'aller se poser en Hongrie. Tambouriné dans la presse, ce dessein de Védri-nes avait provoqué des protestations anticipées en Allemagne, et le gouvernement français pour éviter de nouveaux incidents diplomatiques avait interdit à Védri-nes de partir. Lorsqu'on vint pour lui signifier cet ordre, Védri-nes s'était déjà envolé à bord de son Blériot-Gnôme, qu'il appelait «Nénette» du nom de sa fille. Avec «Pomme Frite», il avait été se poser à Nancy. Il aurait bien voulu repartir immédiatement, mais il pleuvait si bien que le terrain d'atterrissage complètement inondé, il fallut soulever «Nénette» et l'installer sur des piles de caisses pour qu'elle ne soit pas complètement noyée. A ce prix, le moteur fut sauvé mais les toiles des ailes furent détendues par l'eau. Cela donna le temps aux gendarmes d'arriver et de signifier à Védri-nes la défense officielle de partir. Védri-nes leur montra l'avion. Il était hors d'usage. Les gendarmes se retirèrent. A la première éclaircie, Védri-nes hurlant des imprécations pour la maréchaussée «qui faisait le jeu de Guillaume», fit tourner son moteur et mit le cap sur l'Allemagne. Ce fut un voyage épique. Védri-nes montrant le poing du haut du ciel aux populations qui, le nez en l'air, le regardaient filer, arrosait les grands centres de la façon rabelaisienne et gaillarde... que vous imaginez.

Ayant ainsi réglé son compte avec Guillaume, Védri-nes se posa près de Prague. Les Tchèques lui firent un accueil enthousiaste. La presse allemande tonna. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris déposa une solennelle protestation au Quai d'Orsay. Le *Berliner Tageblatt* écrivait quelques jours plus tard: «*Le vol de Védri-nes doit être considéré comme une tentative volontaire d'espionnage... Jules Védri-nes n'a pas été poussé malgré lui par un vent contraire au-dessus d'une forteresse. Il a franchi de propos délibéré des zones interdites. L'administration militaire est donc en droit de faire arrêter Védri-nes au cas où il mettrait le pied sur n'importe quel point du territoire de l'Empire allemand.*»

L'affaire Védri-nes devait d'ailleurs se per-

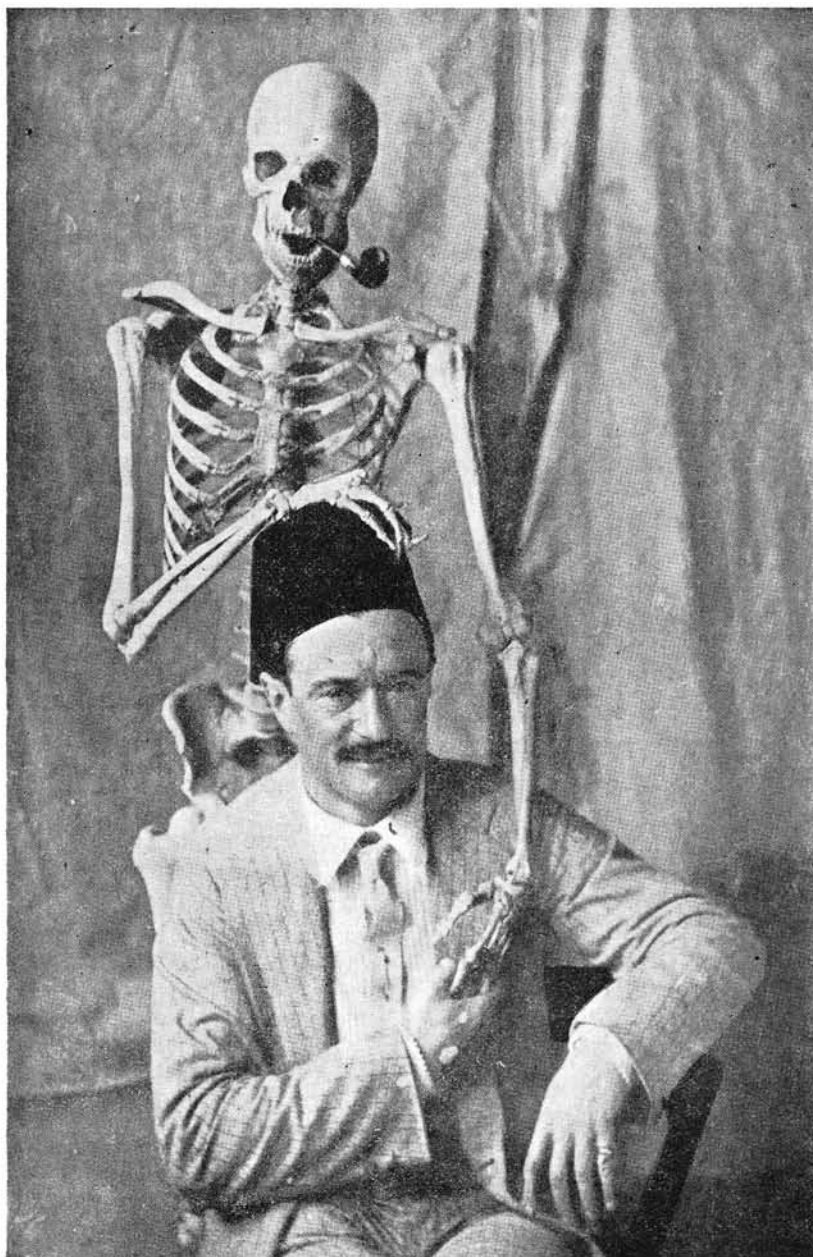
dre quelques jours plus tard dans une crise beaucoup plus grave. Le 29 novembre, un officier allemand haranguant ses soldats à Saverne insultait les Alsaciens. Les députés alsaciens protestaient au Reichstag. Un frisson passait une fois de plus sur l'Europe que commençait déjà à gagner la fièvre de la guerre.

Pendant ce temps Védri-nes tout heureux de son exploit quittait Prague et se posait à Vienne non sans avoir été par erreur salué par les coups de feu d'une patrouille. C'est là, dans la capitale de l'empereur François-Joseph, que Védri-nes reçut le télégramme de M. Quinton qui l'invitait à filer vers le Taurus pour continuer le raid interrompu de Daucourt et donner satisfaction à la Ligue Aéronautique du Caire furieuse d'avoir manqué les grandes réceptions organisées pour l'arrivée de Daucourt.

A Bonnier comme à Védri-nes, Quinton faisait savoir qu'il s'agissait d'une sorte de mission nationale. Il les prévenait encore que des ravitaillements en huile et en essence avaient été préparés pour eux sur les points les plus difficiles du parcours, c'est-à-dire depuis Constantinople jusqu'au Caire, et que ces réserves étaient à la disposition du premier arrivant. Quinton donnait ainsi ce qui ne lui appartenait rigoureusement pas. L'huile, l'essence, les pièces de rechange avaient été payées par Roux ou ce qui revient au même par la maison Borel, et entre les deux concurrents qui allaient se présenter maintenant pour achever l'itinéraire, l'aviateur Roux et la maison Borel avaient d'excellentes raisons de préférer Bonnier. Védri-nes avait été autrefois un des aviateurs de Borel. Une brouille les avait séparés. Védri-nes était passé depuis au service de la concurrence et il volait maintenant pour Blériot et les moteurs Gnôme.

Au contraire, Bonnier, le fin diplomate, le sympathique jeune marié, volait sur avion Borel et si Quinton avait été plus prudent, il se serait contenté de demander à Bonnier de relayer Daucourt et Roux. L'imprudence du savant biologiste allait déchaîner une impressionnante série de catastrophes.

Védri-nes, toujours flanqué de «Pomme Frite» — (l'histoire n'a pas retenu le nom du comparse muet de Védri-nes et nous ne le connaissons que par le sobriquet que lui donnait son patron) —, Védri-nes donc arriva le 2 décembre à Belgrade. La veille Bonnier l'avait précédé à Constantinople. Pendant qu'il demande une hélice à tous les échos, Védri-nes arrive. Au Caire, on a oublié la désillusion de l'arrivée manquée de Daucourt et de Roux. «Védri-nes et Bonnier vont-ils engager une lutte de vitesse jusqu'au Caire?» se demande



Védrines à l'Ecole des Beaux-Arts, photographié avec le squelette utilisé pour les démonstrations d'anatomie.

«La Bourse Egyptienne» du 8 décembre. Elle ajoute «Ce serait passionnant». Depuis Konia, ce n'est pas tout à fait l'avis de Daucourt et de Roux qui, apprenant par les journaux turcs que leurs rivaux vont entrer dans la compétition, câblent amèrement à la Ligue Nationa-

le Aérienne: «*Le Taurus a été entièrement traversé. Il ne nous reste plus que 1000 kilomètres à faire pour arriver au Caire après 4700 kms. couverts depuis Paris. Faites l'impossible pour nous envoyer un nouvel avion. Il arriverait ici avant huit jours et il nous serait*

facile alors d'atteindre le but. Avons assez sacrifié pour ne pas voir un concurrent nous remplacer.»

Quinton répondit qu'il n'avait pas d'appareil à envoyer. Les deux malchanceux s'embarquèrent sur un paquebot italien qui les amena le 13 décembre à Alexandrie. Ils furent réconfortés par l'élan de sympathie qui se manifesta dans toutes les classes de la population égyptienne et sportivement ils attendirent au Caire l'arrivée de leurs concurrents. Mais le directeur commercial de la maison Borel avait, sans le dire, légèrement faussé le fléau de la balance. Il avait télégraphié aux détenteurs de ses dépôts d'essence et d'huile en Turquie, en Syrie, au Liban, en Palestine, de les mettre à la disposition de Bonnier seulement.

Au Caire, on ignorait cette petite manœuvre. La section d'Égypte de la Ligue Nationale, le ministre de France M. Defrance, le consul M. Carteron, les députés de la Nation, les autorités égyptiennes, les colonies étrangères s'apprétaient à faire un accueil triomphal au gagnant, à n'importe quel gagnant. D'ailleurs l'aviation passionnait tous les esprits. «Le Caire devient le centre de ralliement de tous les grands aviateurs et aéronautes,» écrivait Jacques Mortane dans la rubrique aéronautique du journal «Excelsior» vers la fin de 1913. Daucourt et Roux étaient venus rejoindre dans la capitale égyptienne tout un groupe de pilotes français. Il y avait là Marc Pourpe, qui attendait le moment favorable pour réaliser son grand dessein: la première liaison aérienne Le Caire-Khartoum. Il y avait aussi Olivier qui promenait Lord Kitchener et ses officiers dans son Farman et qui s'adjudgeait la veille de l'arrivée de Védrières la coupe Boghos Pacha Nubar en volant d'une seule traite d'Héliopolis aux Pyramides.

Il y avait Tissandier et Lambert qui essaient sur le Nil un hydroglisseur à hélice aérienne. Il y avait encore Dufresne, Bienaimé et Schneider qui faisaient d'intéressantes études de l'atmosphère et des vents du désert au moyen de leur ballon «France». On lisait dans «La Bourse Egyptienne» du 16 décembre une annonce qui prouvait à quel point l'aviation avait conquis tous les cœurs y compris celui des dames. *«L'aviateur français Olivier et son ami Yves Mirande, l'écrivain bien connu, disposant d'un appareil biplan Farman trois places, baptisé à Buc par Mme. la Comtesse de Zogheb, réclament une sportswoman qui désirerait goûter avec eux les enivrantes émotions de l'aviation. Si une aimable sportswoman veut bien aller les attendre à Benha, ils seront heureux de lui fai-*

re admirer le panorama du Caire et de la déposer à Héliopolis. S'inscrire au bureau du journal.»

Le 16 décembre 1913, Védrières et Bonnier partent ensemble de Constantinople. Védrières déclare à la presse turque que le voyage du Caire n'est pour lui qu'un petit hors-d'œuvre. Il remplit la mission patriotique que lui a confiée la Ligue Nationale Aérienne, mais il annonce par avance qu'il repartira du Caire vers Alep, puis d'Alep vers Bagdad, le Golfe Persique, Bombay, Calcutta, Hanoi, Canton, Formose, Pékin... «Itinéraire fantastique, s'exclament les journaux, l'avion va faire le tour du monde!»

Védrières s'aidait pour ses sensationnelles déclarations d'un petit atlas d'écolier. Son instruction s'était une fois pour toutes arrêtée au certificat d'études primaires. Son père, couvreur, l'avait fait grimper dès l'âge de treize ans sur le zinc des toitures parisiennes. Il fut ensuite livreur de journaux, porteur de bouteilles de lait, apprenti mécanicien. De la bicyclette, il passa tout naturellement au moteur d'automobile. Il était tourneur en 1908. Gavroche rouspéteur, mauvais caractère, il avait une volonté de fer et un excellent cœur. Il avait des amis partout et il réussit, économisant sou à sou les 1500 francs nécessaires, à se faire inscrire en 1910, à l'âge de 29 ans, à l'École de pilotage de Pau. Dès l'année suivante, il se lançait à l'assaut des records. «Parce qu'il y a des prix, disait-il, et que je suis marié et que j'ai deux enfants.

Il fut le gagnant de Paris-Poitiers et retour, de Paris-Pau. Il remporta la fameuse course Paris-Madrid dont le départ fut endeuillé par une collision mortelle qui broya Maurice Berteaux, ministre de la Guerre, sur le terrain d'Issy-les-Moulineaux. La même année, il prenait part au Circuit européen; au Tour d'Angleterre et d'Ecosse, il se classait second. En 1912, il était recordman de vitesse avec 145 kms. à l'heure. A Chicago, le 9 septembre 1912, il suffoquait les Américains en volant à 174 kms. à l'heure. Les meilleurs techniciens criaient au fou. «L'homme n'est pas fait, disaient-ils, pour se déplacer à ces allures.» Védrières, mécano de l'École Primaire, leur répondit: «Plus on ira vite, plus les vols seront sûrs. J'use de prudence, car je suis père de famille. Je me lance comme un bolide pour ne rien risquer.»

En mai 1912, il entreprend le Bruxelles-Madrid. Il a maintenant un avion qui fait du 200 à l'heure. Pour ne pas se perdre pendant son raid, il suit les voies ferrées. Il vole assez bas pour lire les noms des gares. Près d'Épinay il accroche ses roues dans les fils télégraphiques. L'avion tombe devant un train

N° 1

Prix exceptionnel : 5 CENTIMES

LA VIE D'UN AVIATEUR

PAR
JULES VÉDRINES



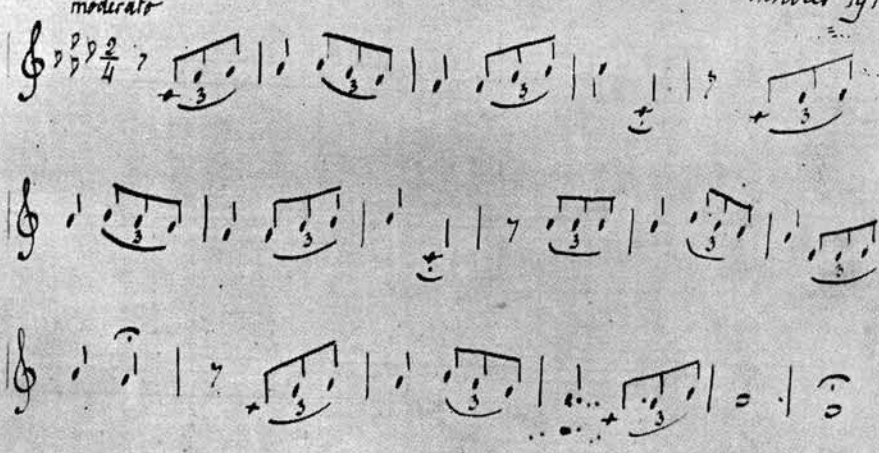
Arthème FAYARD & C^{ie}, Éditeurs, rue du Saint-Gothard, 18-20. — PARIS (XIV^e).

Un témoignage de la popularité de Jules Védrières: «LA VIE D'UN AVIATEUR», feuilleton à 10 centimes le fascicule, publié par Arthème Fayard en 1914.

La Chanson de Védrynes "Le Caire"

vintour 1914

moderato



Je suis un ancien Mécano
 J'aim' les machines
 Aussi me r'la dans l'Aéro
 J'suis Jul's Védrynes
 Je n'suis pas académicien
 On me r'proche
 Mais c'que je m'en fais; moi, je li sais bien
 Je suis Gatroche!....

La chanson de Védrynes com

qui arrive à toute allure. On sort Védrynes des débris dans un état lamentable, sans connaissance, avec une plaie profonde à la tête. Le gouvernement décerne la Légion d'Honneur à ce mourant qui, furieux, reprend les commandes vingt-cinq jours plus tard en tempêtant: «Ils ne m'ont rien donné quand j'ai battu tous les records. Le jour où je me mets

par terre comme un idiot, ils me flanquent la Légion d'Honneur!». C'est alors que naît dans son esprit l'idée d'aller taquiner les Allemands et qu'il se trouve à l'improviste expédié par la Ligue Nationale Aérienne vers Le Caire.

Les communications télégraphiques étaient difficiles en 1913 à l'intérieur du territoire ottoman. Lorsque Védrynes, puis Bonnier, eu-

2^e Couplet

Pour moi, c'est l'plus beau des métiers
 J'fais des voyages
 Que j'aurais pas fait aux ateliers
 Ça s'rait dommage
 Là-haut, je bouff' de la sante
 Des kilomètres
 Y a pas d'mierbe, pas d'méchanté,
 Et j'suis mon maître -

3^e Couplet

C'est pas le trilet des ter' au flanc
 Taut au courage
 Et quand j'suis sur mon monoplan
 D'cœur à l'aufrage
 Des Taurus ne me font pas peur
 Et je les traie
 C'est pour la patrie !... pour l'honneur
 Et je suis traie !..

4^e Couplet

Mon Bliert est un vrai copain
 Bon camarade
 Avec lui, je ne crains jamais rien
 C'est d'la ballade
 J'lui chante souvent quelque chanson
 Ou d' l'opérette
 On est toujours à l'unisson
 J'l'appell' "Nénette" !

5^e Couplet

Je suis parti d'mon vieux Paris
 J'arriv' au Caïre
 On a voulu m'faire des chichis
 C'est leur affaire...
 Monsieur Quinton qui fut l'malin
 Et m' donn' des ordres
 Me prend peut-être pour son caulin
 Mais, je sais mordre !..

6^e Couplet

J'espèr' que j'vais bien terminer
 Ma randonnée
 Après ça, je pourrai me l'pincer
 Près d'ma nichée
 Et si je claquais ma foi, tant pis
 Si l'dis d'avance
 J'aurai bien servi mon pays...
 Vive la France !..

au Caire en janvier 1914.

rent disparu de l'horizon de Constantinople, un grand silence se fit. Il ne fut rompu que huit jours plus tard. Védrintes avait franchi le Taurus et arrivait à Beyrouth. Bonnier était encore de l'autre côté de la montagne, à Kotia, où régnait un froid de moins 26°.

Védrintes, sans perdre de temps, fait savoir au Caire que l'on prépare son arrivée. Les

dernières étapes sont franchies rondement, mais non sans de pénibles incidents. A chaque arrêt, Védrintes s'adresse au dépositaire des réserves d'essence et d'huile et se le voit refuser en vertu des instructions données par M. Roux. A chaque étape, Védrintes se voit mettre sous le nez le télégramme par lequel Roux ordonne de réserver les indispen-

sables provisions pour l'aviateur Bonnier et lui seul. De haute lutte et à force d'invectives, Védrières arrache péniblement de quoi poursuivre son voyage. Il prend le ciel et « Pomme Frite » à témoin qu'il est victime d'une effroyable machination. Il se promet d'en tirer une éclatante vengeance quand le nommé Roux lui tombera sous la main.

Le 28 décembre 1913, on apprit au Caire que Védrières allait arriver. On ne l'attendait pourtant que le lendemain. Une bousculade emmène tout le monde, organisateurs et officiels, vers le champ de courses d'Héliopolis. Le comité a reçu un télégramme ainsi rédigé : « Avertissez Port-Saïd Védrières signalé Jaffa ». Dans la fièvre du moment, on a traduit : « Port-Saïd Védrières signalé ». Aussitôt le drapeau français est hissé sur l'Agence de France, le pavillon de la Ligue Aérienne monte au mât du Cercle Français, à celui du Club Risotto, à la station du Métropolitain de Boulac, sur le toit de l'Héliopolis Palace Hotel. M. DeFrance, représentant de la République, alerte le Président du Conseil des Ministres et Lord Kitchener. On passe une après-midi entière le nez en l'air sans rien voir. À 8 heures du soir le commandant du navire de guerre français « Bruix » télégraphie à l'Agence de France « Védrières compte partir demain lundi 8 h. de Jaffa. Le Bruix signalera son passage au Rab el Markab. L'aéroplane franchira le canal probablement entre Kantara et Ismailieh. »

La nuit se passe dans l'énervement. Le Président de la Ligue Nationale Aérienne fait publier dans une édition spéciale du « Journal du Caire », que dirige M. Georges Vayssié, que toutes les invitations de la veille restent valables. Les membres de la Colonie Française et ceux de la Ligue Nationale Aérienne seront admis librement. Des places sont réservées pour tous les élèves des écoles, pour tous les fonctionnaires des grandes administrations. Il y a même des emplacements spéciaux sur lesquels le public pourra pénétrer gratuitement.

À la dernière minute, un conflit surgit entre la Ligue Nationale Aérienne et la Société de l'aérodrome d'Héliopolis. Cette dernière refuse son concours. On improvise un terrain d'atterrissage sur le champ de polo d'Héliopolis mis à la disposition de la Ligue par Sir Reginald Oakes. On avise par télégramme Védrières du changement de programme. Des draps blancs sur le sol et des colonnes de fumée signaleront le point d'atterrissage. Toutes ces allées et venues, ces discussions, ces fausses alertes, ces improvisations font monter la surexcitation de tous les esprits. Lorsque le 29 décembre, à 2h. de l'après-midi, une im-

mense clameur annonce l'approche de l'avion dans le ciel d'Héliopolis, la pagaie est à son comble. Tout le monde marche sur les pieds de tout le monde. Tous les rangs de la société sont confondus. Le service d'ordre des Eclaireurs Français est débordé. Il y a de l'exaspération dans l'air. Elle va s'aplatir sous forme d'une solide paire de gifles sur les joues de l'aviateur Roux qui, un bouquet de fleurs à la main, s'était précipité le premier vers Védrières.

Tandis que toute la foule hurlait « Vive Védrières, Vive la France », Védrières, la casquette en arrière, les lunettes sur le front, secouait Roux en lui criant « Bandit! t'as sali le drapeau français! » Mais seules quelques personnalités accourues pour recevoir Védrières étaient témoins de l'incident.

Un autre d'ailleurs suivait immédiatement, plus grave encore s'il se peut. Comme M. DeFrance, représentant de la République en Egypte, invitait l'aviateur à monter dans sa voiture aux côtés de Mme. et de Mlle DeFrance, Védrières lui déclara à mi-voix : « Oh non, pas avec des poules, ça porte la poisse! » Suffoqué, l'excellent diplomate eut à peine le temps de dire : « C'est ma femme, Monsieur ». Mme. DeFrance, qui n'avait rien entendu, coiffait Védrières d'une couronne de lauriers bleu blanc rouge et l'aviateur partait en cortège triomphal laissant sa fidèle « Nénette » aux soins du mécanicien « Pomme Frite ».

Entraîné par Marc Pourpe, Védrières fut conduit à l'Héliopolis Palace Hotel. Il y prit un bain chaud, reçut les journalistes et revêtit le chandail blanc et le tarbouche dont il fit désormais son uniforme égyptien.

« C'est aujourd'hui le trente-deuxième anniversaire de ma naissance. Je suis enchanté de le fêter en atterrissant au Caire après ce raid qui, je m'empresse de le déclarer, n'est qu'un début... » disait Védrières à « La Bourse Égyptienne » sans se douter une seule minute de l'orage qui s'amoncelait au-dessus de sa tête. Il décrivait avec beaucoup de verve les dernières étapes de son voyage et surtout le passage du Taurus en plein hiver à plus de 5.000 mètres d'altitude dans un avion qui ne pesait pas plus de 1000 kilogs, avec des ailes haubannées par de simples cordes à piano et recouvertes de toile peinte. Védrières, assis dans sa carlingue à clairevoie n'avait pour toute protection que sa casquette mise à l'envers et une paire de lunettes d'automobiliste. Il n'avait même pas de gants pour tenir ses leviers de commande par un froid de plus de 30° sous zéro. On devine ce que fut la lutte de ce petit avion auquel de nos jours aucune commission de sécurité ne consentirait à accorder un certificat de navigabilité aérienne.

Védrines disait aux journalistes: «J'ai eu beau monter jusqu'à 3500, jusqu'à 5000, j'avais toujours contre moi un vent terrible et je faisais littéralement du sur place quoique mon moteur donnât tout ce qu'il put. Il me fallut plus d'un quart d'heure pour franchir les derniers 500 mètres... Ah, la traversée du Taurus, ça compte dans la vie d'un homme! J'ai traversé les Pyrénées, eh bien ça n'était que de la petite bière...»

Et Védrines ajoutait: «Vous savez la quantité formidable d'essence que j'emportais? Eh bien! j'en avait 240 litres et 40 litres d'huile. Ça fait au moins le poids de deux pièces de vin.»

Détendu, heureux, réchauffé par le soleil égyptien, buvant sec, Védrines oubliait complètement les réceptions officielles auxquelles il aurait dû être invité selon le beau programme préparé à l'avance. Le ministre de France, le consul de France, les membres du bureau de la Ligue Nationale Aérienne, toutes les hautes autorités de la Colonie Française réunis en hâte et mis au courant du double incident: la gifle de Roux et l'insulte faite à Mme. DeFrance, avaient décidé que l'inqualifiable conduite de l'aviateur Védrines justifiait l'annulation de toutes les manifestations préparées en son honneur.

Boycottage complet. Védrines ne serait pas reçu par la Colonie Française, la Ligue Nationale Aérienne n'aurait avec lui que des rapports techniques. Le ministre de France ne le recevrait pas à sa table. Il ne serait pas présenté au Premier ministre et à plus forte raison à S.A. le Khédive. Le grand banquet qui devait être l'apogée des fêtes était d'office décommandé. Védrines était arrivé, arrivé premier. On l'avait vu, la foule l'avait acclamé, cela devait lui suffire. Au point de vue social, désormais, on ne le connaîtrait plus.

Védrines trouvait tout naturel d'être laissé avec quelques personnes bienveillantes dans son hôtel. Il trinquait avec ceux qui lui rendaient visite. Il s'inquiétait de savoir ce que devenait son camarade et concurrent Bonnier. Il supposait que ce dernier arrivé au Caire, on ferait une fête pour les deux aviateurs. C'était d'ailleurs ce qui s'était passé à Constantinople où l'ambassadeur de France, M. Bompard, avait présidé un mémorable banquet en l'honneur de Védrines et Bonnier. Au cours de cette cérémonie à laquelle assistait le correspondant de l'*Illustration*, Georges Rémond, Védrines cria de temps en temps par-dessus la table à l'adresse de son mécanicien: «Mange Pomme Frite, mange, c'est Bompard qui paie.»

Le premier de l'an, après un familial ré-

veillon chez des amis d'Héliopolis au cours duquel il chanta le «Credo du paysan» et le patriotique «C'est un oiseau qui vient de France», Védrines reçut la visite de deux graves messieurs: les témoins de Roux.

«Je ne me battrais pas avec un antifrançais!». Les deux messieurs s'inclinèrent. Dans toute la haute société, ce fut une clameur d'indignation. Védrines refusait de se battre. On jugea l'affaire si grave que, sans rien dire à Védrines, on avisa à Paris le Président de la Ligue Nationale Aérienne, M. Quinton.

Le «Journal du Caire» avait à cette époque comme rédacteur en chef Georges Vayssié. Il cumulait ces fonctions avec celles de directeur de l'Agence Havas. Il reçut une dépêche laconique de l'Agence Havas de Paris qu'il crut être destinée à la distribution générale des journaux alors qu'en réalité M. Quinton, ne sachant où adresser un message à Védrines, avait demandé à l'Agence Havas de la faire remettre à l'aviateur par son correspondant du Caire.

Ce malentendu envenima les choses. Védrines ouvrant son journal le 3 janvier au matin y trouve en gros caractères un ultimatum en quatre mots à son adresse. Quinton faisait publier en Egypte: «Védrines, battez-vous ou revenez!»

Védrines déclare que Georges Vayssié a commis un faux et soutient que Quinton ne lui a jamais adressé pareille dépêche. Il télégraphie à Quinton, le 4 janvier:

«Avez-vous donné mon sujet à Agence Havas instructions blessantes? Câblez! Védrines».

Quinton ne répond pas. Védrines insiste: «Urgente confirmation télégramme».

Entretemps Georges Vayssié a compris son erreur. Il écrit à Védrines pour s'excuser d'avoir publié dans toute la presse d'Egypte un message personnel qu'il aurait dû lui remettre. Védrines écume. A ce moment lui parvient la réponse de Quinton:

«Nombreuses plaintes télégraphiques vous concernant de Syrie et Egypte stop vous ai câblé par Havas quatre mots bistop battez-vous ou revenez. Quinton.»

Védrines monte sur ses grands chevaux. Il répond à Quinton:

«Mauvais juge! Pas d'ordres à recevoir de vous. Me bats pas avec antifrançais Roux mais me battrais avec vous dès mon arrivée Paris. Auriez dû vous renseigner avant de calomnier. Syrie et Caire pas assez de force pour crier Vive Védrines». C'était signé Védrines.

Ce que cette bagarre déclencha dans la presse égyptienne, dans la Colonie Française et dans tout le public égyptien, seuls ceux qui ont vécu ces premiers jours de janvier

1914 peuvent en apporter le vivant témoignage.

Ne pouvant obtenir la constitution de témoins par son adversaire, Roux porte plainte pour coups et insultes devant le tribunal consulaire. Védrières reçoit signification de comparaître comme inculpé. Georges Vayssié publie dans le Journal du Caire un article sous le titre «*Védrières l'indésirable*». Védrières l'assigne en diffamation devant le tribunal consulaire. Le voilà avec deux procès sur les épaules.

Mais Védrières n'a pas que des ennemis. Il s'est fait une clientèle de plus en plus grande d'amis dévoués qui l'accompagnent partout, le soutiennent de leurs conseils, de leur argent, de leurs applaudissements et qui, se substituant aux autorités défaillantes, lui composent un magnifique programme de réceptions.

Le Caire est à ce point divisé entre les Védriéristes et les Rouxistes que le Dr. E. Vignon se croit obligé de s'interposer en expliquant aux uns et aux autres qu'ils sont les victimes «des émissaires allemands qui n'ayant pu arriver à temps à Stamboul pour empêcher la manifestation patriotique française ont fait diligence au Caire.» Que de minimes incidents aient pu briser «un raid magnifique, un exploit glorieux dont le premier geste cynique, inélegant, ordurier même, mais si nature et si justifié que Victor Hugo l'eût immortalisé comme le mot de «Cambronne», paraît à l'excellent docteur la preuve même que les Berlinoises y ont mis la main.

L'affaire Védrières, partant sur ce terrain menaçait de devenir une autre affaire tout court. La France de 1914 n'avait pas encore eu le temps d'oublier les affres de l'autre. On commençait dans les rues du Caire pour ou contre Védrières à se traiter «d'allemand» de «vendu au Kaiser». Au Cercle Français, on cassait des verres en hurlant des invectives patriotiques.

Le «*Progrès*» devient avec «*La Bourse Egyptienne*» le principal défenseur de la cause védriériste. «*Le Scorpion*», journal satirique hebdomadaire qui avait cessé de paraître renaît subitement. Sous sa manchette on lit «*Le journal de Védrières*». Voici ce qu'écrivait le 6 janvier, huit jours après l'arrivée de Védrières au Caire, l'éditorialiste de «*La Bourse Egyptienne*» sous le titre «*Védrières l'aviateur contre Roux le commerçant*».

«*Grâce à quelques Français, un aviateur français est mis officiellement au ban. Quelques inquisiteurs en robe courte prononcent contre lui des imprécations rituelles. Le raid accompli par Védrières ajoutera une gloire de plus aux annales de l'aviation française mais ce qu'on fait en ce moment ne rehaussera pas*

le prestige de la Colonie française du Caire. Le temps effacera bientôt ces jalousies et haines mesquines. Ceux qui s'en font l'instrument tomberont dans l'oubli mérité, mais dans les fastes de l'aviation le nom de Védrières restera. On se souciera peu alors de savoir si la réception qu'il fit à M. Roux fut un peu brusque. On s'étonnera seulement de savoir qu'il se peut trouver des Français pour accueillir si mal un glorieux Français. On admirera le courage de cet homme dont la vie se passe en un perpétuel défi à la mort et qu'on accuse de lâcheté parce qu'il refuse non de se battre, mais de se battre avec un tel. On avait donc envie de voir arriver des malheurs à Védrières. Escomptait-on un duel malheureux pour avoir une réclame commerciale? Y avait-il des commissions promises? On regrette que dans les milieux qualifiés il ne se soit trouvé personne pour réclamer, pour imposer sinon la concorde, du moins le silence. La petite meute qui jape aux mollets de Védrières fut rentrée dans son chenil.»

Entretiens Bonnier est arrivé au Caire. On monte pour lui dans le camp des antivédrières une grande réception. Mais Védrières est là. Il se jette au cou de son camarade, le félicite et la grande manifestation se transforme par une ovation confondant l'indésirable Védrières avec l'élégant élève des Sciences politiques. Ce qui n'empêche pas Bonnier d'être invité seul le lendemain à la table du ministre de France M. Defrance. Le 6 janvier, Védrières a un geste amusant. Secouant symboliquement la semelle de ses chaussures sur ses ennemis, il annonce dans les journaux: «*Je quitte désormais Le Caire, je me retire aux Pyramides. C'est là qu'on me trouvera désormais.*»

La foule se porte au pied du Sphinx pour y voir «*Nénette*» toujours confiée aux soins de «*Pomme Frite*» et pendant des journées entières Védrières donne des baptêmes de l'air à ses amis français et égyptiens. Il apprend à monter à cheval, il paraît dans les endroits publics non sans y provoquer de multiples incidents. Le 10 janvier, Quinton, interviewé par le «*New York Herald*», car l'affaire Védrières a pris des proportions mondiales, remonte ses binocles et déclare «*J'attends Védrières, je suis prêt à le rencontrer*».

«*Une minute, j'arrive*» répond Védrières du Caire.

Le 12, il inaugure la poste aérienne en Egypte. Ayant comme passager Anis bey, il se rend à Zagazig porteur d'une lettre adressée par Ahmed Pacha Zekki, secrétaire général du Conseil des Ministres, au moudir de la Charkieh, Hawat pacha Hassib. Dans cette lettre qui, si elle était retrouvée aurait



Le 2 Septembre, 1914 - Védérines sur son Blériot descend un Taube à coups de mitrailleuse

September 2 1914 - Védérines upon his Blériot aeroplane sends down a Taube with his machine gun

Une carte postale de septembre 1914, d'après un dessin de «L'ILLUSTRATION» commémorant la première victoire aérienne de Védérines.

sa place au Musée postal égyptien, Ahmed pacha Zekki rappelait que la poste des pigeons-voyageurs fonctionna pendant longtemps en Égypte sous le règne des Sultans Mamelouks et qu'en inaugurant la poste aérienne en Égypte, l'aviateur français Védérines renouait une tradition de la Vallée du Nil. Il y eut à Zagazig une grande fête au profit des œuvres de la Moudirieh. Des milliers d'habitants s'étaient rassemblés pour voir passer l'oiseau mécanique. Le soir même, Védérines regagnait Le Caire avec Anis bey qui remettait au Président du Conseil la réponse du Moudir de la Charkieh.

La Légation de France donnait une grande réception ce soir là en l'honneur de Bonnier. Le Président du Conseil, Mohamed Pacha Saïd, le ministre des Affaires Étrangères, Lord Kitchener y prenaient part. Védérines campait aux Pyramides. Mais le lendemain, d'ordre du Khédive, la Société khédiviale de Géographie lançait des invitations pour une conférence de Védérines «Premier voyage en aéroplane à travers trois continents. Le raid Paris-Le Caire et son enseignement pratique au point de vue atmosphérique.» Elle eut lieu le 16 janvier sous la présidence de Abatte pacha, en présence de Zaki pacha, Adly pacha

Yégheh, vice-président de l'Assemblée législative, Mohamed bey Chérif, Hussein pacha Wassif, M. Miriel du Crédit Foncier, M. Péliissier du Rausas, directeur de l'École Française de Droit, du comte de Zogheb, etc., etc. Védérines y fut magnifique. Il donna à son exposé une allure familière. Tout à fait en verve, il se laissa aller à des développements qui mirent en joie tous les nobles assistants. Védérines par exemple, parlant de son projet de liaison Le Caire-Le Cap, dressait un index menaçant vers les puissances susceptibles de mettre l'Équateur dans une telle position qu'il fût un obstacle pour l'aviation. Il s'imaginait probablement que l'Équateur était une sorte de corde à linge tendue entre des piquets pour marquer le milieu de la terre et il disait bien haut: «Si haut qu'ils le placent, je passerai par-dessus!»

On le réclamait à Mansourah pour un meeting-exhibition organisé par le moudir. Sa faveur égyptienne devenait de plus en plus évidente. Elle fut éclatante le 19 janvier. S.A. le Khédive envoya ce jour-là son lieutenant naval Ismaïl bey pour voler avec Védérines des Pyramides à Héliopolis. Le Khédive, placé sur le balcon du palais d'Abdine avec toute sa famille attendait le passage de l'aviateur.

Védrines lança un gros bouquet «qui tomba à moins de 50 mètres du Khédive, qui agita les mains pour remercier Védrines.»

Le jour même on lisait dans la presse védriniste: «On dit que M. DeFrance profitera du retour de S.A. le Khédive pour lui présenter l'aviateur Védrines.» Grand embarras des autorités officielles. Le 20 janvier le Khédive inaugure la nouvelle Assemblée législative. Védrines prend part à la manifestation. Il a été autorisé à jeter des fleurs sur le passage du cortège. Dans toute la ville la popularité de Védrines est à son comble. Elle redouble encore lorsque, le 27, Védrines est amené au palais d'Abdine. Présenté au Khédive, il passe plus d'une heure avec lui. Son Altesse l'interroge sur l'aviation, sur ses expériences personnelles et sur le grand problème de l'heure: l'Egypte peut-elle, avec son climat, ses déserts, son régime atmosphérique, développer une aviation nationale?

Lorsque l'on apprit à la Légation de France que, rompant toutes les traditions protocolaires, le Khédive avait reçu Védrines, qui n'avait pas été présenté par le ministre de France, alors que ce diplomate n'avait pas obtenu de réponse à sa demande d'audience «pour tous les aviateurs français présents au Caire», on eut le sentiment qu'un grave incident venait de se produire. Une protestation formelle fut déposée immédiatement par le représentant de la République auprès du gouvernement égyptien.

Ainsi le brave mécano Védrines, au terme d'un raid entrepris pur esprit sportif, se trouvait avoir réussi, en 30 jours exactement, un carambolage unique.

Il s'était attiré deux duels: un avec Quinton, l'autre avec Roux. Il avait deux procès sur les bras: l'un en correctionnelle pour coups et insultes; l'autre au tribunal civil pour diffamation. Il avait divisé Le Caire et toute la presse d'Egypte en deux clans politiques irréductibles. Il avait brouillé les meilleures familles. Enfin il avait provoqué un incident diplomatique et une tension dangereuse des rapports franco-égyptiens. Le tout en moins de quatre semaines. A Paris, le grave journal «Le Temps», organe officieux du gouvernement, consacra un éditorial sévère aux événements du Caire. Le 30 janvier, l'Agence Havas communiquait:

«Le ministre de France au Caire ayant fait avant-hier une démarche auprès de S.E. le Président du Conseil et de S.E. le ministre des Affaires Etrangères à l'occasion des circonstances dans lesquelles a eu lieu mercredi dernier la réception par S.A. le Khédive de l'un des aviateurs français présents au Caire, S.E. Wahba pacha est venu faire à M. De-

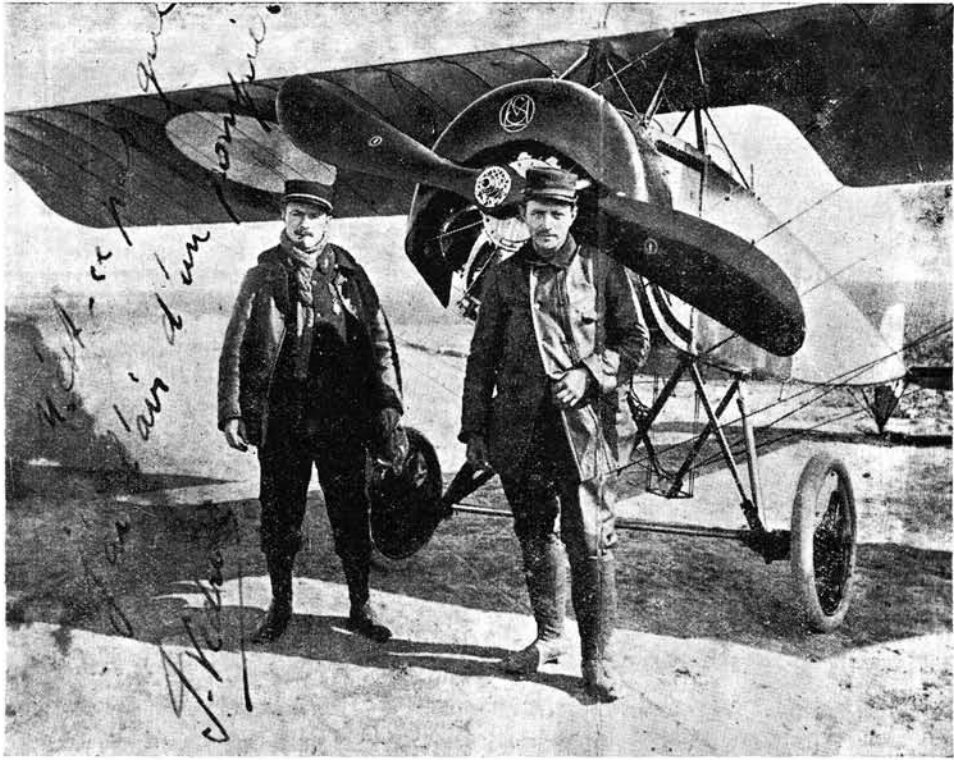
France la déclaration suivante: A la suite de votre démarche au sujet du Grand Maître des Cérémonies, ce fonctionnaire a été déplacé.»

Il y eut de la consternation dans le camp des amis de Védrines, comme dans celui de ses adversaires. Personne n'avait jamais pensé que l'on pût pour une gifle donnée à Roux et un mot impoli à l'adresse de la femme d'un diplomate en arriver jusque là. Et ce furent les femmes, les femmes françaises, qui lancèrent l'appel à l'union. Dans toute la presse, on vit paraître «L'appel aux Français par les Françaises». 200 femmes l'avaient signé. Il disait: «*Eh bien Français, réveillez-vous, qu'est-ce que vous attendez pour glorifier nos audacieux aviateurs venus de France et offrir à Védrines, le vainqueur de ce raid fabuleux, l'hommage de notre reconnaissance et de notre admiration. Faut-il que ce soit nous qui prenions l'initiative pour que vous vous décidiez à sortir de vos querelles.»* Et l'appel se terminait par ces mots: «*Réveillez-vous Français, ne vous laissez pas distancer par des femmes, qui ne sont pas des suffragettes.»*

On fait alors circuler un hommage à Védrines qui se couvre de signatures. On organise le grand banquet populaire international qui se tient dans les salons de l'hôtel Continental et qui constitue un éclatant hommage rendu à l'aviateur. A part quelques irréductibles, tous les Français sont là, toutes les autorités égyptiennes et tous les membres les plus éminents des colonies étrangères. Mais dès le lendemain, un nouvel incident rallume l'orage. La Ligue Nationale Aérienne de Paris fait paraître un communiqué félicitant tous les aviateurs qui ont honoré le drapeau français en Egypte. Le nom de Védrines n'y figure pas.

Du coup Védrines veut rencontrer Quinton le plus tôt possible. D'avance, il choisit le pistolet. Comme entretemps l'instruction de la plainte pour coups et insultes contre Roux poursuit son cours devant le tribunal consulaire, un jeune avocat, Mtre. José Canéri, lui donne par la voie de la presse le conseil de ne pas se laisser juger au Caire. Il lui suggère, à l'occasion de son voyage en France, de demander que l'affaire Roux soit évoquée à la Cour d'Aix. «*Attention Védrines, écrit José Canéri, n'acceptez pas de vous laisser juger par ceux-là mêmes qui vous boudent, qui ont vainement essayé de dresser entre l'admiration des foules et vous une barrière que la conscience publique culbute au fossé.»*

Védrines ne tient pas compte de l'avertissement. Il s'en remet aux juges du Caire. Après une longue audience d'adieux du Khédive, après une dernière manifestation popu-



«N'est-ce pas que j'ai l'air d'un pompier», a écrit Védriens lui-même sur cette photo qui le représente devant son avion militaire en décembre 1914.

laire — (il se rend avec quelques amis au Bal masqué de la Colonie Française qui se donne en présence de toutes les autorités diplomatiques et consulaires. Follement acclamé, il prononce un discours, il fait jouer la Marseillaise, l'hymne khédivial), — il s'embarque enfin à Alexandrie.

Et c'est à Paris maintenant qu'il faut rechercher la suite de la bataille.

Lorsque M. Quinton voit arriver Védriens en février, il se dérobe. Védriens lui envoie ses témoins: deux spécialistes du duel, MM. Rouzier-Dorcières et Breitmayer. «Il doit d'abord se battre avec Roux qu'il a insulté publiquement» déclare M. Quinton, et pour faire décider, «juridiquement» en quelque sorte, que Védriens n'a pas le droit de le défier avant d'en avoir fini avec Roux, Quinton demande au Cercle Hoche d'être l'arbitre du différend. Le Cercle Hoche décidera s'il est conforme aux règles de l'honneur que le Président Quinton envoie ses témoins ou refuse d'en envoyer au mécanicien Védriens.

Le Cercle Hoche forme un Jury d'Honneur et donne raison à M. Quinton.

Mais il était dit que l'affaire Védriens devait avoir les rebondissements les plus inattendus. À l'annonce de la décision prise par le Cercle Hoche, le Marquis de Dion, président du Cercle d'Escrime d'Anjou, réunit d'urgence son comité. En font partie M. le général comte de Sainte-Croix et M. Henri Schulz. Ils estiment que Védriens a été indignement trompé. En matière d'honneur, une sentence arbitrale ne saurait être imposée et, pour qu'elle soit valable, elle doit émaner d'arbitres agréés par toutes les parties en cause. Le Marquis de Dion décide donc que l'aviateur n'a pas à tenir compte de la sentence rendue par le «pseudo-tribunal d'honneur» du Cercle Hoche.

Il n'en fallait pas plus pour faire voltiger les cartes entre le Cercle d'Anjou et le Cercle Hoche. Ces messieurs s'envoyèrent réciproquement leurs témoins. Védriens fut complètement oublié dans la bagarre. Quinton ne demandait pas mieux. Clément Vautel en profitait pour publier dans «Le Matin» un mordant «Propos d'un Parisien» contre «les habitués des salles d'armes qui jouent aux pon-

tives dans les questions d'honneur? L'honneur est-ce une affaire de contre de quart?»

Du coup Clément Vautel était giflé en public et obligé à son tour à aller sur le terrain.

Malheureux Védrières!

Il n'était pas pourtant au bout de ses peines. Le Cercle Aéronautique de France et l'Aéro-Club de France ont reçu un rapport sur les incidents du Caire rédigé par un «balloniste», comme on disait alors, qui se trouvait en Égypte à l'arrivée de Védrières, c'était M. Bienaimé. L'Aéro-Club de France, auquel personne ne demandait rien, croit qu'il est de son devoir d'intervenir. Il annonce «qu'un blâme très vif est infligé à l'aviateur Védrières tant pour sa conduite que pour les choses qu'il a dites au Caire». En revanche, l'Aéro-Club de France décide «qu'une médaille d'honneur sera décernée à M. Defrance ministre de la République au Caire pour les services qu'il a rendus à l'aviation».

Védrières, puisque tout le monde échangeait des cartels autour de lui et à propos de lui, ne se gêne plus. Il pense que ce M. Bienaimé l'a diffamé dans son rapport. A son tour, il lui envoie des témoins.

Au Caire cependant l'apaisement se faisait. D'abord la Colonie française se sentait profondément gênée par l'incident diplomatique qui avait mis en cause personnellement S.A. le Khédive à propos de Védrières. Le 17 février, sur l'initiative des Députés de la Nation, tous les Français signent une adresse assurant S.A. le Khédive du profond respect et du dévouement de tous les Français habitant la Vallée du Nil. Trois jours plus tard, l'Assemblée Générale de la Ligue Aérienne se réunit. Son président, M. Bianchi, expose les incidents Védrières. Il a été l'un des plus sévères censeurs de l'aviateur. C'est lui qui, responsable de toutes les manifestations préparées au Caire, les a fait décommander d'office après l'incident Roux. Il trouve devant lui à l'Assemblée Générale de la Ligue, Mtre. Brouard, homme calme, pondéré, estimé dans tous les milieux et que Védrières a pris pour avocat. Brouard demande de la compréhension, il réclame une mesure apaisante. Il souhaite que la Ligue Aéronautique du Caire ne charge pas Védrières à Paris et il emporte aux applaudissements de l'Assemblée une motion affirmant l'admiration de tous pour les hauts faits de Védrières et de Bonnier. La motion ajoutait que dans tout ce qui s'était passé au Caire, la gloire de Védrières comme aviateur ne pouvait être atteinte le moins du monde.

Sur ce, à Paris, M. Quinton renonçait à la présidence de la Ligue Nationale Aérienne.



Le Lieutenant aviateur Védrières, décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre 1916.

Elle se transformait, fusionnait avec toutes les autres sociétés similaires et la présidence passait au Général Bailloud. Roux était rentré en France. Védrières revenait en Égypte fin mars. Il lui restait ses deux procès. Ils furent jugés par le Consul de France, M. Carteron, l'un le 1er. avril, l'autre le 29 mai. Les audiences amenèrent au Consulat une foule invraisemblable. Mtre. Guilhaumou parla pour Roux. Mtre. Brouard défendit Védrières. Védrières lui-même parla et fut très applaudi. Après quoi le tribunal déclara que Roux n'avait pas subi de violence ni de voies de fait, que Védrières cependant l'avait insulté mais, avec de telles circonstances atténuantes, qu'il était condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

Lorsque le procès de Védrières contre Vayssié vint à son tour, Védrières eut gain de cause et Vayssié fut condamné à 16 francs d'amende pour avoir déclaré Védrières «indésirable».

Le rideau tombe. Quelques jours plus tard Védrières apprend que son frère Emile, qui s'était lancé sur ses traces dans l'aviation, venait de se tuer dans un accident de vol. Il

regagne la France en juin. Le procès Caillaud va s'ouvrir. Déjà l'Europe s'arme de tous côtés.

Encore quelques mois et Roux, l'adversaire de Védrines, balaiera des cours de casernes aux côtés de notre ami Georges Rémond. Ils sont fantassins. Ils demandent à partir dans l'aviation. On leur flanque 15 jours de salle de police «pour avoir cherché à s'embusquer dès le début de la guerre». Telle était l'idée que l'on se faisait à ce moment de l'aviation dans l'armée française.

Punition faite, Roux partit comme simple pioupiou. A la première bataille, il resta entre les lignes. Védrines, lui, les survola. Affecté à l'escadrille des Cigognes, il fut le moniteur de Guygnemer. Sorti vivant de la fournaise, après d'héroïques combats, il tomba le 21 avril 1919 en tentant de joindre d'un coup d'aile Paris à Rome. Son avion percuta dans le sol à St-Rambert dans la Drôme.

Ainsi finit cette pittoresque figure qui avait pendant les six premiers mois de l'année 1914 provoqué de tels remous dans la Colonie Française d'Egypte. L'avion «Nénette» était resté au Caire. Son moteur fut utilisé pendant la guerre par l'aviation britannique. Ses ailes, les premières ailes fragiles qui joignirent la France à l'Egypte furent oubliées dans un hangar poussiéreux. Un souvenir subsiste encore intact: l'hélice de Védrines, celle qui tourna au-dessus de l'Allemagne dans la rabelaisienne aventure, celle qui tira Védrines au-dessus du Taurus en plein hiver, qui effectua la première liaison postale aérienne en Egypte. Védrines l'a autographiée de sa grosse écriture enfantine. Grâce à elle, le souvenir du petit gars des faubourgs parisiens, qui fut un des grands pionniers de l'aviation naissante, ne sera pas de longtemps oublié en Egypte.

Gabriel Dardauid.



APPENDICE A

Le jugement du Tribunal Consulaire de France dans l'affaire Henri Roux contre Jules Védrines

Le Tribunal Consulaire de France au Caire, siégeant en matière correctionnelle, a rendu le jugement dont la teneur suit :

Attendu que Jules Védrines est prévenu 1^o) du délit de violences et de voies de fait sur la personne du sieur Roux, a un moment où ce dernier se présentait à lui, au Polo Ground d'Héliopolis, le 29 Décembre 1913, à deux heures; 2^o) du délit d'injures et du délit de diffamation commis au même instant envers le sieur Roux; 3^o) du délit de diffamation commis envers le sieur Roux au cours d'un banquet à l'Hôtel Continental;

Sur la violence et les voies de fait:

Attendu qu'à l'audience du 27 Mars, le prévenu a déclaré ne s'être livré à aucune violence sur la personne du sieur Roux; qu'il s'était contenté de repousser les fleurs que lui offrait ce dernier, qu'heureux d'avoir touché au terme de son long et périlleux voyage, il ne pouvait nourrir de ressentiment contre personne et encore moins s'abaisser jusqu'à frapper un concurrent malheureux;

Attendu qu'aucun des témoins entendus à l'audience, n'a vu le sieur Védrines porter des coups au plaignant; que dans ces conditions le premier délit ne saurait être retenu;

Sur la diffamation:

Attendu que la diffamation est l'allégation ou l'imputation d'un fait précis qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne;

Attendu que l'expression incriminée «Sailleur du drapeau français» ne renferme l'imputation d'aucun fait précis; qu'elle ne peut être considérée comme une diffamation; qu'elle ne constitue qu'une métaphore injurieuse;

Sur les injures:

Attendu que le prévenu n'a pu se souvenir s'il avait proféré des injures à l'adresse du sieur Roux, au moment de l'atterrissage à Héliopolis;

Mais attendu que sur ce point le témoin Bailleux a été affirmatif et qu'il a déclaré avoir entendu le prévenu crier au sieur Roux; «Tu as sali le drapeau de la France».

Attendu que le prévenu n'a pu préciser si, au cours du banquet qui lui avait été offert à l'Hôtel Continental, il avait prononcé les paroles suivantes: «J'ai giflé un certain Monsieur Roux qui avait sali le drapeau de la France.»; qu'il a certifié, par contre, n'avoir cité aucun nom, tout en reconnaissant que s'il s'était effectivement exprimé dans les termes qu'on lui reproche, il ne pouvait s'agir évidemment d'une autre personne que le sieur Roux;

Mais attendu que le témoin Manhès a parfaitement entendu le prévenu prononcer les paroles incriminées et que le témoin Trévillat, s'il a entendu lui aussi les mêmes paroles, mais précédées du terme: «On vous aura dit que...», n'a pas du moins recueilli la protestation de Védrines rejetant la responsabilité d'un geste et d'une injure qu'on lui attribuait;

Attendu, au surplus, que le journal «Le Progrès», dans son numéro du 27 janvier, versé aux débats, a rendu compte que Védrines dans son dossier, avait prononcé textuellement les paroles visées par le plaignant;

Attendu que dire d'un citoyen français qu'il a sali le drapeau de la France est bien une expression outrageante à son endroit; que l'intention du prévenu au moment où il prononçait cette phrase était de nuire au sieur Roux; que le caractère public tant du banquet que du lieu où on le donnait ne saurait être contesté; qu'il y a lieu en conséquence de retenir le délit d'injure;

Sur la provocation

Attendu que le prévenu invoque l'excuse de la provocation se fondant 1^o) sur ce que le sieur Roux, propriétaire d'approvisionnement laissés à Kenieh et à Jaffa, avait donné comme instruction que ces approvisionnements fussent délivrés à l'aviateur Bonnier plutôt qu'à l'aviateur Védrines; 2^o) sur ce que le sieur Roux avait demandé 6000 francs pour atterrir à Beyrouth;

Attendu qu'il a été établi à suffisance de droit que le sieur Roux avait donné des ordres pour que l'huile et l'essence qui jalonnaient sa route fussent réservés à Bonnier à l'exclusion de Védrines.

Attendu que le sieur Roux, propriétaire d'approvisionnements, était incontestablement maître d'en disposer à sa guise; qu'il eût été évidemment plus généreux de sa part de laisser n'importe quel aviateur user de ses ravitaillements; mais que le fait de les réserver à tel ou tel aviateur, à l'exclusion de tel autre, ne constitue pas une provocation à l'adresse de ce dernier; que la provocation, pour être admise, aurait dû être en relation directe avec l'injure; que le fait de dire qu'une personne a sali le drapeau français n'est pas en relation directe avec le fait que la personne injuriée a refusé son huile et son essence à un camarade; qu'il y a lieu de considérer au surplus, qu'en fait, Védrines a bénéficié en partie des approvisionnements de Roux tant à Kenieh qu'à Jaffa;

Sur le deuxième point:

Attendu que le sieur Roux n'a pas nié qu'il avait demandé 6000 francs pour atterrir à Beyrouth; mais qu'il a déclaré que cette ville n'étant pas sur son itinéraire, il avait voulu se garantir ainsi contre les risques d'un passage de montagnes; que voyageant à ses propres frais sans subvention d'aucune sorte, il était libre de fixer telle somme à sa convenance pour montrer son aéroplane dans les villes où il n'avait pas dessein primitivement de s'arrêter;

Attendu dans ces conditions que le sieur Roux était parfaitement en droit de réclamer telle somme qu'il désirait pour exhiber à Beyrouth son aéroplane Borel;

Attendu toutefois qu'il est regrettable que pareille demande ait été introduite **au cours d'un voyage qui, tout en n'ayant pas de caractère officiel avait été cependant provoqué et patronné par la Ligue Nationale Aérienne, entrepris sous la protection morale des autorités françaises, et représenté par la presse comme une sorte de mission nationale;** qu'il y a lieu de regretter également que nulle précaution préalable, concernant le côté commercial du voyage n'ait été prise par la Ligue vis-à-vis des aviateurs à qui, à défaut de subsides et du drapeau de la France, elle n'avait le pouvoir de confier que son guidon;

Attendu en tout cas que le prévenu n'avait aucune qualité pour relever l'inopportunité de la demande pécuniaire du plaignant et proférer à son endroit des injures publiques; que le fait reproché au sieur Roux ne constituait pas une provocation personnelle à l'adresse du sieur Védrines; qu'en conséquence, l'excuse de provocation invoquée par le prévenu pour sa défense, ne saurait être admise;

Sur les circonstances atténuantes:

1°) En ce qui concerne l'injure proférée sur le terrain d'atterrissage:

Attendu que le sieur Roux, attaché à la maison Borel, ne pouvait pas ignorer, ainsi que les débats l'ont démontré, les dissentiments d'ordre commercial et financier qui avaient existé naguère entre la maison Bo-

rel et son mécanicien Védrines; qu'il ne pouvait ignorer, non plus, puisqu'il en a fait l'aveu, que le caractère du sieur Védrines est violent et son langage imaginé; qu'il prévoyait, au surplus, comme les témoins l'ont établi, que Védrines pouvait mal l'accueillir, à cause des ordres laissés à Kenieh et à Jaffa et malgré un télégramme de félicitation expédié au-devant de Védrines à Jaffa et les fleurs qu'il se proposait d'offrir à ce dernier à l'atterrissage au Caire; qu'il eût donc été plus adroit de la part du sieur Roux de ne pas se trouver le premier et isolément à saluer Védrines au pologround d'Héliopolis;

Attendu d'autre part que Védrines, les nerfs tendus par le dernier effort, a été impuissant à se maîtriser quand, touchant au but, il a vu se dresser devant lui, avant toute autre personne, le sieur Roux, dont il croyait avoir à se plaindre, dont il venait d'entendre parler à Beyrouth, mais qui représentait aussi à ses yeux la maison Borel;

Attendu en conséquence que la portée de l'injure proférée par Védrines à cet instant, est sensiblement atténuée;

2°) En ce qui concerne l'injure proférée au Banquet du Continental:

Attendu que le banquet du Continental a eu lieu le 24 janvier au soir, près d'un mois après l'arrivée de Védrines au Caire; qu'il a été offert à Védrines à la suite d'incidents exposés au cours des débats;

Attendu que les efforts dépensés en vue de régler ces incidents n'avaient pas abouti; que des passions réciproques se manifestaient violemment;

Attendu qu'il résulte des circonstances de la cause que le sieur Roux, depuis que Védrines lui avait adressé deux mandataires, n'avait plus eu de rapports avec lui; que Védrines n'a pu invoquer contre le plaignant aucune parole, ou aucun acte provocateur;

Attendu que le prévenu a néanmoins gravement injurié le sieur Roux au cours du banquet, ranimant ainsi une vieille querelle; qu'il eût été évidemment plus généreux de sa part de ne parler que du merveilleux voyage qu'il venait d'accomplir, plutôt que d'un adversaire qui était absent;

Attendu cependant que le Tribunal estime qu'on doit tenir compte des excitations habituelles aux fins de repas, et surtout des excitations environnantes, qui duraient depuis un mois, et dont Védrines était le prétexte et l'aboutissement passif;

Attendu qu'il y a lieu également de tenir compte des services incontestables rendus par Védrines à l'aviation française;

Sur les dommages-intérêts:

Attendu que le sieur Roux demande 1 franc de dommages-intérêts;

Attendu qu'il y a lieu d'accorder pareille somme en regard du préjudice moral subi par le plaignant;

Par ces motifs

Le Tribunal Consulaire de France au Caire, siégeant en matière correctionnelle, contradictoirement, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

Renvoie le sieur Jules Védrines des fins de la poursuite pour violence et voies de fait;

Renvoie le Sieur Jules Védrines des fins de la poursuite pour diffamation;

Retient le délit d'injure, et lui faisant application de l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881, ainsi conçu: «L'injure commise par l'un des moyens énoncés en l'article 33, lorsqu'elle n'aura pas été précédée de provocation, sera punie d'un emprisonnement de 5 jours à 2 mois et d'une amende de 16 francs à 300 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement»,

Condanne Jules Védrines à 50 francs d'amende;

Condanne Jules Védrines à 1 franc de dommages-intérêts envers le sieur Roux;

Condanne Jules Védrines aux dépens;

Et faisant application de la loi du 26 mars 1891, articles 1er. et 2e ainsi conçus «En cas de condamnation à l'emprisonnement ou à l'amende, si l'inculpé n'a pas subi de condamnation antérieure à la prison pour crime et délit de droit commun, les cours ou tribunaux peuvent ordonner par le même jugement et par décision motivée, qu'il sera sursis à l'exécution de la peine. Si, pendant le délai de cinq ans à dater du jugement ou de l'arrêt, le condamné n'a encore aucune

poursuite suivie de condamnation à l'emprisonnement ou à une peine plus grave pour crime ou délit de droit commun, la condamnation sera comme non avenue. Dans le cas contraire, la première peine sera d'abord exécutée sans qu'elle puisse se confondre avec la seconde». Article 2: «La suspension de la peine ne comprend pas le paiement des frais du procès et des dommages-intérêts. Elle ne comprend pas non plus les peines accessoires et les incapacités résultant de la condamnation. Toutefois ces peines accessoires et ces incapacités cesseront d'avoir effet du jour où, par application des dispositions de l'article précédent, la condamnation aura été réputée non avenue».

Dit qu'il sera sursis à l'application de la peine. Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique l'an mil neuf cent quatorze et le premier du mois d'avril, et ont signé Mr. Edouard Carteron, Consul-Suppléant agissant par délégation de Mr. le Consul de France au Caire, Président; Général Pélissier du Rausas, Directeur de l'Ecole Française de Droit, et Pierre Armingin, professeur à l'Ecole Khédiviale de Droit, tous deux notables français, demeurant au Caire, Juges-asseesseurs, et René Castéran, Attaché au Consulat de France au Caire, faisant fonctions de greffier.

Signé: **P. Armingin**
R. Castéran

Pélissier du Rausas
E. Carteron

APPENDICE B

Le jugement du Tribunal Consulaire de France dans l'affaire Jules Védrières contre Georges Vayssié

Le Tribunal Consulaire de France au Caire, siégeant en matière correctionnelle, a rendu le jugement dont la teneur suit :

Attendu que par voie de citation directe en date du 3 avril 1914, le sieur Jules Védrières a demandé qu'application de la loi fut faite au sieur Georges Vayssié, qui l'avait injurié dans deux articles de journaux, le premier du 6 janvier 1914, portant ces mots : « Lire demain dans le Journal du Caire : Védrières l'Indésirable » ; le second du 22 janvier 1914, contenant cette phrase : « Le cas Védrières relève d'une section toute spéciale de la pathologie mentale » ;

Attendu qu'à l'audience du 22 mai, Vayssié a soulevé une exception, demandant que l'assignation de Védrières fût annulée, comme ne portant pas les indications prévues par l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 en ce qui concerne les éléments constitutifs de la publicité ;

Attendu que, se fondant sur un arrêt de la Cour de Cassation en date du 1er mars 1901 et ainsi conçu : « Aucun texte de loi n'oblige le juge saisi d'une demande de nullité de la citation à juger préalablement cette exception de nullité », le Tribunal a joint la demande au principal ;

Attendu que le délit d'injures envers les particuliers est de la compétence du Tribunal Correctionnel et qu'ainsi la jurisprudence invoquée par Vayssié et qui a trait uniquement à la Cour d'Assises, ne saurait être retenue :

Au fond

Attendu qu'aux termes de l'article 60 de la loi de 1881, si la citation donnée au prévenu devant la juridiction correctionnelle doit, en matière de diffamation ou d'injures publiques envers les particuliers, préciser et qualifier, à peine de nullité, le fait incriminé, et si, par suite, lorsqu'il s'agit de diffamation ou d'injures commises par la voie de la presse, l'exploit doit contenir l'indication de l'écrit et de sa publication, ainsi que de sa qualification légale, aucune disposition n'exige qu'il soit spécifié que la publication a eu lieu par l'un des mo-

yens exprimés aux articles 23 et 28 de la loi de 1881 ;

Attendu que c'est en vain qu'on voudrait prétendre que la publication de l'écrit diffamatoire ou injurieux n'est légalement acquise qu'autant qu'elle s'est réalisée à l'aide de l'un de ces moyens, c'est-à-dire par voie de vente ou de distribution, de mise en vente ou d'exposition dans des lieux ou réunions publiques ;

Attendu que le tribunal, lorsqu'il statue au fond, a le devoir de rechercher et de contrôler si la publicité de l'écrit, l'élément essentiel du délit, résulte de l'une des circonstances qui viennent d'être énumérées ; mais qu'il ne s'ensuit pas que cette constatation doive se rencontrer dans l'exploit de citation, lequel est régulier dès qu'il a précisé et qualifié le fait objet de la poursuite en désignant le titre du journal, la teneur de l'écrit prétendu diffamatoire ou injurieux, sa publication, le lieu et la date de cette publication, le texte qualifiant le délit et la disposition répressive applicable ;

Attendu que la Cour de Cassation s'est prononcée dans ces termes mêmes par arrêt du 28 mai 1897 ;

Attendu que l'exploit de citation incriminé porte que le « Journal du Caire », des 6 et 22 janvier 1914, a publié des injures à l'adresse du sieur Védrières ; qu'il donna la teneur des phrases injurieuses, qu'il mentionne le texte qualifiant le délit, et les peines prévues à l'article 33 de la loi de 1881 ;

Attendu, dans ces conditions, que l'assignation est régulière ;

Sur la première injure résultant de ces mots : « Lire demain dans le journal du Caire, Védrières l'Indésirable » ;

Attendu qu'aux termes de la loi, le délit d'injures suppose la réunion de trois éléments :

1°) *Une expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait ;*

Attendu que l'adjectif « indésirable » a comme sens littéral : « qui n'est pas digne d'être désiré », mais que depuis quelques années, il est courant de l'employer avec un

sens nouveau et déterminé, qui a pris naissance en Amérique; qu'il est d'usage de ranger, en effet, sous l'épithète d'indésirable, tous ceux qu'une tare physique ou morale, tous ceux que l'exercice d'une profession honteuse, ou les conditions d'une existence viciée, rendent impropres et indignes de pénétrer ou de demeurer dans un pays soucieux d'une vertu de façade; encore que ce vocable d'indésirable» semble demander un complément d'explication pour avoir pleine force outrageante, pris en lui-même cependant, et indépendamment de toute autre considération, il est devenu un terme de mépris;

2°) *l'intention de nuire*

Attendu que Vayssié en employant l'épithète d'indésirable avait bien l'intention de nuire à Védrières, qu'il résulte des circonstances de la cause que c'est à dessein que Vayssié a fait usage du terme «indésirable», sachant que cette épithète déprécierait Védrières en l'assimilant, dans la pensée de tous, aux personnes qui ne font pas honneur aux colonies étrangères en Orient et contre lesquelles les autorités consulaires prennent des ordonnances d'expulsion; que c'est en vain, par conséquent, que Vayssié a déclaré à la barre n'avoir pas eu l'intention de porter atteinte à l'honneur de Védrières, le terme «indésirable», voulant simplement dire, dans son esprit, ce que l'article qui devait paraître le lendemain et qui n'a pas paru, aurait démontré, c'est-à-dire qu'à la suite de sa conduite tant en Asie-Mineure qu'en Egypte, Védrières n'avait qu'à repartir pour son pays, immédiatement;

3°) *Publicité*

Attendu qu'il est incontestable que le «Journal du Caire» du 6 janvier a été distribué, mis en vente et exposé dans des lieux publics;

Sur la deuxième injure résultant de cette phrase: «Le cas Védrières relève d'une section toute spéciale de la pathologie mentale»;

Attendu que s'il est vrai que le Journal du Caire du 22 janvier contenant cette phrase a été distribué, vendu, exposé, dans des lieux publics, il n'en demeure pas moins vrai que la phrase incriminée n'est ni une expression outrageante, ni un terme de mépris, ni une injective; qu'elle reflète une opinion que chacun est libre de partager ou de repousser, et qu'elle s'adresse moins à Védrières qu'à l'atmosphère générale, à l'ambiance créée par son cas; que le tribunal ne saurait en conséquence, retenir le délit d'injures.

Sur les dommages-intérêts

Attendu que Védrières demande un franc de dommages-intérêts;

Attendu que le Tribunal est en droit de s'étonner d'une pareille demande, Védrières ayant déclaré à l'audience ne poursuivre

d'autre but qu'une condamnation de Vayssié; que cette demande se comprendrait s'il y avait un dommage matériel ou moral et si ce dommage avait été prouvé; qu'au contraire le préjudice matériel ou moral subi par Védrières n'apparaît pas;

Attendu que l'annonce de l'article «Védrières l'indésirable», a eu pour résultat au contraire de provoquer une réaction en faveur d'un apaisement général; qu'au point de vue moral Védrières n'a eu qu'à y gagner et qu'au point de vue matériel, il n'a pas été démontré que Védrières ait subi la moindre perte;

Attendu au surplus que le Tribunal doit retenir le fait que l'assignation n'a été déposée au Greffe que deux jours avant l'expiration du délai de trois mois, délai de prescription pour les délits d'injure, qu'il paraît douteux que si Védrières avait eu réellement à rendre plainte d'un préjudice subi, il eût attendu trois mois moins deux jours, pour se pourvoir devant la justice; qu'il ne faut voir plutôt, dans son assignation tardive, qu'un moyen légal d'user de représailles comme l'a du reste déclaré avec franchise à la barre son Consul.

Sur les insertions dans les journaux

Attendu que Védrières demande que le jugement soit inséré dans le «Journal du Caire» et dans deux autres journaux;

Attendu que cette demande semble hors de proportion au tribunal, avec l'emploi par Vayssié d'un seul mot méprisant; qu'étant accueillie elle ne servirait qu'à prolonger un débat qui n'a que trop duré et qui a servi d'aliment aux passions qu'il est grand temps de réprimer.

Par ces motifs

Le Tribunal Consulaire de France au Caire, siégeant en matière correctionnelle, contradictoirement et après en avoir délibéré conformément à la loi;

Déclare régulière et valable l'assignation du 3 avril 1914;

Retient le délit d'injure pour le mot «indésirable»;

Déclare le délit d'injure inexistant en ce qui concerne la phrase de l'article du 22 janvier;

Dit qu'il n'y a pas lieu d'accorder à Védrières de dommages-intérêts;

Dit qu'il n'y a pas lieu d'accorder à Védrières l'insertion du jugement dans des journaux à son choix;

Et faisant application à Georges Vayssié de l'article 33, paragraphe II de la loi du 29 juillet 1881, ainsi conçu: «L'injure commise de la même manière envers les particuliers, lorsqu'elle n'aura pas été précédée de provocation, sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à deux mois, et d'une amende de seize francs à trois cents francs, ou de l'une de ces deux peines seulement»;

Condamne Georges Vayssié à seize francs d'amende;

Partage les dépens entre Vayssié et Védrines.

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique, l'an mil neuf cent quatorze et le vingt-neuf mai, et ont signé Mr. Edouard Carteron, consul suppléant agissant par délégation de Mr. le Consul de France au Caire, Président; MM. Edmond de Saint-Sauveur et Georges Lecarpentier tous deux

professeurs à l'Ecole Française de Droit, notables français demeurant au Caire, Juges-asseesseurs, et Marcel Bourguin, Gérant la Chancellerie du Consulat de France au Caire, faisant fonctions de greffier.

Signé: **E. Carteron, G. Lecarpentier, E. de Saint-Sauveur, Marcel Bourguin.**

APPENDICE C

Le bulletin de la souscription officielle

ouverte en 1919 en souvenir

de Jules Védrines

...Un *as* parmi les *as* en vérité. Jules Védrines, qui fut peut-être l'aviateur le plus populaire avant la guerre, a su, pendant les hostilités, faire honneur à sa réputation.

Pendant longtemps, il a été impossible de révéler au public les exploits fantastiques de ce pilote. Leur nature était telle que le silence était cent fois préférable. Mais aujourd'hui, il n'y a plus d'inconvénient à lever un coin du voile. Et c'est une bonne occasion pour nous de pouvoir rendre hommage à l'un des pionniers de la science de l'air.

L'histoire de Védrines est la plus passionnante, la plus merveilleuse, la plus incroyable qui soit, et nous n'avons pas la prétention de la conter comme il faudrait, mais seulement d'apporter quelques précisions aux bruits qui ont couru. Tout le monde sait en effet que le vaillant pilote s'est distingué. Mais de quelle manière? Nous le dirons tout à l'heure.

Jules Védrines s'est créé lui-même. Courageux à l'excès, intelligent, actif, adroit et délégué, type exact du «mécano» avec qui nul ne peut rivaliser, il devait dès le début se sentir attiré vers l'aviation. Il avait toutes les qualités nécessaires pour réussir : travailleur infatigable et actif, doué d'une énergie indomptable, audacieux à la fois et prudent. Et avec cela, gavroche en diable, créant à l'emporte-pièce des mots à lui...

Avant la guerre

Mécanicien hors ligne, il était metteur au point chez «Gnôme» lorsqu'il put réaliser son plus cher désir : *piloter un aéroplane*. Quel chemin parcouru depuis ce 7 décembre 1910 où il obtint son brevet. Depuis cette date, Védrines n'a jamais cessé de piloter et ses raids, ses records, ses voyages d'études, — pendant la guerre ses combats et ses missions spéciales — ne se comptent plus.

Le 15 Février 1911, sur biplan Goupy, il traversait Paris pour la première fois, puis il s'envolait de Paris à Tours, de Paris à Pau (et ce voyage effectué par une pluie battante n'était pas son meilleur souvenir),

de Pau à Toulouse, Carcassonne et Pau en circuit.

Un peu plus tard, sur un nouvel appareil, il gagnait de haute lutte la fameuse course de Paris-Madrid organisée par le «*Petit Parisien*» en battant les plus célèbres champions de l'époque, accomplissait ensuite le circuit d'Angleterre organisé par le *Daily Mail* et voyait sa réputation s'affermir dans toutes les grandes épreuves internationales.

La place nous manque ici pour conter dans le détail le fameux raid Paris-Le Caire réussi dans la perfection malgré les difficultés semées sur la route par un certain concurrent, et pour montrer Védrines triomphant des procédés inqualifiables employés à son égard..., nous dirons seulement qu'il vint à bout de tout, triompha de tout et remporta loyalement la victoire dont on se souvient.

Le monde entier applaudissait alors aux exploits du pilote, le plus populaire de l'univers, et Védrines voyait sa renommée consacrée lors du grand Concours des Aviateurs organisé par *Le Matin*, par 246.000 voix le désignant comme champion des champions de l'aviation mondiale.

Connaissant à merveille l'aviation, ses risques et ses besoins, voyant dans l'avenir et voyant juste, Védrines a toujours été partisan de la vitesse qu'il considérait comme la plus sûre garantie de sécurité, et a toujours réclamé des avions plus rapides. Prêchant d'exemple, il fut le premier à dépasser les 200 km. à l'heure. Et c'est lui qui, avec le sympathique ingénieur L. Becheureau, mit au point le fameux «monocoque Deperdussin» vainqueur de la coupe Gordon-Bennet, l'avion le plus rapide du monde.

Védrines, dès cette époque, prévoyait-il l'avenir gros de menaces de guerre et le combat aérien? Toujours est-il que de ce monocoque devait plus tard sortir le Spad, avion des *as* dont les victoires ne sont plus à compter.

Puisque nous voici amenés à parler de Védrines par rapport à la guerre, nous pouvons dire que le brave pilote a toujours été patriote dans l'âme et d'un patriotisme éclairé, adroit, qui dédaigne les déclama-

tions grandiloquentes pour s'en tenir aux actes. Une preuve choisie entre mille :

Au lendemain d'un de ses plus retentissants triomphes, Jules Védrines reçut une lettre de Berlin pleine d'offres alléchantes : trois millions de francs et un contrat de plusieurs années, poste de directeur de l'École des élèves-pilotes de Johannistal. Évidemment les gens de là-bas désiraient s'instruire et ne lésinaient pas sur le prix... La réponse du populaire Védrines ne se fit pas attendre et elle arriva, laconique et pourtant expressive, bien dans sa manière : elle ne contenait que deux mots : « M...erci, Védrines. »

Pendant la guerre

Peu de temps après, la guerre éclatait. Védrines, réformé, partant dégagé de toute obligation militaire, pouvait rester à l'arrière, travailler, monter une usine, et s'essayer à devenir « un nouveau riche ». Mais cette idée ne lui vient pas, et il entrevoit déjà une façon originale de servir...

Simplement, il se met à la disposition de l'autorité militaire. Mieux, il cherche le péril et, conscient de sa propre valeur et de ce qu'il peut, il sollicite les missions les plus délicates, les plus dangereuses, où il faut opérer dans le silence et dans la nuit...

C'est ici que nous entrons en plein prodige. Et les initiés qui savent quel a été le travail accompli se demandent quelle chance inouïe a protégé cet homme... En réalité, c'est qu'une science incomparable et des moyens exceptionnels le servaient.

Cinquante-trois fois le vaillant Védrines est allé jouer de vilains tours à l'ennemi, déposer dans ses propres lignes des agents de renseignements chargés de le surprendre. Et ceci ne se passait pas dans le « bled » isolé et inerte, mais le plus souvent à proximité immédiate de concentrations de troupes ou même des aérodromes allemands d'où pouvaient, à chaque seconde, s'envoler les Fokkers, les D. 7 et les divers oiseaux du même style, dont le voisinage était plutôt indésirable pour l'oiseau français isolé, loin de sa base.

Parmi ses missions « spéciales » au double danger, toutes comportaient atterrissage, puis départ chez l'ennemi, à exécuter dans les champs de blé haut, autrement dit avec un risque presque fatal de capotage et de mort. Mais bientôt elles devaient comporter un péril nouveau. En effet, les Allemands, qui avaient eu particulièrement à souffrir de nos missions spéciales, avaient imaginé de garnir de fils de fer les espaces susceptibles de servir de champs d'atterrissage.

C'est dans ces circonstances que Védrines s'offrit un jour pour exécuter une mission particulièrement importante. On hésitait à le laisser partir et c'est seulement sur ses

instances qu'on l'autorisa enfin. « Vous aurez vos renseignements », disait-il au Général commandant la 5e. armée.

Et de fait, trois heures plus tard, le brave pilote rentrait sans encombre. Il avait trouvé un moyen bien personnel d'éviter les fils de fer ; et il le révéla sans plus tarder. « C'est simple comme tout : Je me suis posé au milieu d'un troupeau de vaches ! Comme on n'a pas encore vu les vaches manger du fil barbelé... »

Une autre fois, avant la fameuse attaque de Quennevières qui devait être pour nos armes un si éclatant succès, Védrines eut la joie de réussir avec brio une reconnaissance réputée impossible : il s'agissait de reconnaître des réserves ennemies puissamment défendues. Et de fait, à peine arrivé, voici notre Védrines salué par des rafales de mitrailleuses, de shrapnells et autres explosifs. Il prend son temps, cherche à voir, vire, volte, et se pose en plein jour, contre la gare de Tergnier, sur l'aérodrome ennemi, au milieu de 35 Fokkers, 38 autos-canon et plus de 60.000 hommes de troupe. Il rentre enfin, son avion criblé de balles, lui-même blessé. Mais le commandement *sait*. Le lendemain, les troupes françaises faisaient plus de 8.000 prisonniers et 2.000 morts sans compter quelques milliers de blessés.

On se doute bien que des exploits pareils ne se sont pas accomplis sans lutte, et que les combats n'ont pas manqué dans la carrière de Védrines. Au cours des 37 premiers qu'il a livrés, dont 23 pendant la bataille de Verdun, il a eu la satisfaction de descendre proprement neuf avions ennemis. Mais on a peu parlé de lui, d'abord parce qu'il était l'ennemi de toute réclame personnelle, et ensuite à cause de la nature même de ses exploits.

Le 4 juillet 1918, s'entraînant sur un nouvel appareil spécial, Védrines accomplissait un voyage de 400 kms entièrement à la boussole, au-dessus des nuages. Il se préparait ainsi à une certaine mission qu'on lui avait confiée, absolument inédite, et qui aurait été en cas de réussite (et pour notre part nous ne doutons pas qu'il ait réussi) le couronnement merveilleux d'une carrière si bien remplie. La conclusion de l'armistice a empêché la réalisation de ce projet et c'est dommage... Nous aurions pris une supplémentaire et belle revanche sur l'ennemi.

Après la guerre

À l'armistice, Jules Védrines, désireux de donner un plus grand essor à l'aviation de paix, reprit son poste de pilote civil et il allait se distinguer dans la réalisation de nouveaux projets intéressants. Avec les hauts faits qu'il avait su mettre à son actif (249.300 km. de vol au premier octobre 1918, dont plus de 60.000 au-dessus des lignes en-

nemies), avec ses connaissances techniques, son habitude des voyages, sa faculté de s'adapter aisément à tous les climats, toutes les altitudes, tous les genres d'appareils, en un mot grâce à cet ensemble de qualités exceptionnelles qui faisaient de lui le pilote le plus complet, il lui était permis de former les projets les plus hardis et à nouveau d'étonner le monde.

Enfin, ennemi du banal, ayant toujours aimé être en guerre comme en paix, *celui qui fait ce que les autres ne font pas*, il se distinguait au début de 1919 (le 19 janvier) en atterrissant volontairement sur le toit des Galeries Lafayette, en plein Paris, avec un minuscule biplan de la même largeur que l'endroit qu'il avait choisi pour se poser. Etant données les dimensions exigües de cette terrasse, il s'agissait de venir se poser presque *sur place* sans dévier dans aucun sens. Védrines y parvint magistralement, avec toute la sûreté et la maîtrise que nous lui connaissions avant la guerre, et prouvant ainsi que cette dernière n'avait pas diminué, il s'en faut....

Peut-on dire que cet exploit marque le premier jour d'un temps nouveau et peut-on espérer qu'il viendra une époque, peut-être proche, où l'on pourra rentrer chez soi en aéroplane, en atterrissant légèrement sur le toit. La prouesse de Védrines nous démontre que ce rêve n'est pas impossible. En tout cas, tout comme la traversée de la Manche de Louis Blériot en 1909, elle fait date et restera.

Jules Védrines avait également formé le projet d'accomplir le *Tour des cinq parties du Monde en aéroplane* (130.000 km.). Depuis longtemps il avait étudié et organisé ce raid qu'il devait commencer le 1er septembre 1919. Entretemps et sur la demande du Ministre, il avait accepté de tenter le voyage de Paris à Rome sans escale sur un avion Caudron type C. 23.

C'est pour accomplir cette nouvelle mission qu'il s'envolait de Villacoublay le 21 Avril 1919 (lundi de Pâques) avec son mécanicien Guillain. Ciel clair, beau soleil, mais vent violent. Le passage de l'avion était signalé à Sens, puis aux environs de Nan-

tua, Jules Védrines franchissait son 250.000e kilomètre (autre record). Malheureusement, quelques instants plus tard, à Saint-Rambert-d'Albon (Drôme), une panne de moteur obligeait le fameux champion à venir atterrir sur l'un des points les plus mauvais du parcours. Et c'est au moment où il allait se poser au sol que l'avion, pris dans un tourbillon, se retourna et vint s'écraser, ensevelissant sous ses débris les deux infortunés Védrines et Guillain, qui furent tués sur le coup.

Saint-Rambert-d'Albon et Paris firent à Jules Védrines d'imposantes obsèques au cours desquelles le Gouvernement rendit hommage au grand aviateur disparu.

J. L. Lhermit.

Pour les orphelins du grand apôtre

Jules Védrines laisse une vieille mère, une veuve et quatre petits enfants dont l'aînée a dix ans et le plus jeune cinq ans.

C'est dans le but de venir en aide à cette famille dans le besoin — *on sait que Védrines, contrairement aux habitudes, refusa la moindre rétribution pour ses missions et autres raids difficiles, disant qu'il était soldat comme les autres et travaillait uniquement pour son pays* — et afin d'élever un petit monument en souvenir du «Champion des Missions Spéciales», que le Gouvernement (décret du 31 Décembre 1919) a autorisé l'ouverture d'une souscription à laquelle tous les braves coeurs se feront un devoir de participer.

Les souscriptions pour le monument et les enfants de Jules Védrines sont reçues au siège du «Comité de Souscription au Monument Jules Védrines», 93, Boulevard Beaumarchais, à Paris (3e arrondissement.) (Chèques, mandats, ou bons de poste au nom du Trésorier: M. Georges Labastie, 7, place de la Bastille, Paris 4e).



Le caractère et la destinée

Conférence

donnée au Caire le 26 Janvier 1951, sous les auspices
des « Amitiés Françaises »,

par M. **Edouard Morot-Sir**

*Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux
et à l'Université Fouad 1er*

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Le problème de l'influence du caractère sur la destinée humaine est une des questions classiques, et même banales, de la psychologie traditionnelle depuis des siècles; partisans d'une fatalité et d'une prédestination caractérisée et partisans d'un libre arbitre tout-puissant, maître et possesseur de la nature humaine, confrontent incessamment leurs arguments, sans que la solution théorique et pratique du problème ait avancé si peu que ce soit.

Mon intention, ce soir, n'est pas de faire, après tant d'autres, quelques variations sur le thème de la fatalité et de la liberté, — mais de chercher à préciser la signification de ce pouvoir que le caractère exerce sur nos idées, nos sentiments, notre conduite, nos œuvres, notre histoire. Cette signification se dégagera, pour ainsi dire, d'elle-même, grâce à l'examen des résultats acquis depuis un demi-siècle par cette jeune



M. EDOUARD MOROT-SIR

science des caractères,
— la caractérologie.

De plus, — et c'est là sans doute une autre justification de l'orientation donnée à cette conférence, la caractérologie n'est pas une science dont la situation humaine est analogue à celle des autres sciences et surtout des sciences de la nature en général. Il nous suffit de savoir utiliser les puissances matérielles que la physique et la chimie mettent obligamment et dangereusement à notre disposition; leurs théories proprement dites n'ont pour nous qu'un intérêt indirect. Or, nous ne pouvons adopter la même attitude à l'égard de la caractérologie. En elle, théorie et pratique se mêlent, puisque la transformation éventuelle du caractère présuppose une connaissance directe et personnelle du caractère. Chaque homme doit être et doit rester, même s'il fait appel à l'expérience d'autrui, son propre caractérologue. Et le rôle du caractérologue de profession ne devrait jamais dépasser

ser celui que joue un directeur de conscience prudent et avisé. Ensuite, qui d'entre nous ne fait pas, chaque jour, de la caractérologie sans le savoir? Confidences, médisances, conversation des parents au sujet de leurs enfants, jugements des chefs sur leurs subordonnés, des maîtres sur leurs élèves, examens de conscience, — toutes ces réflexions sur soi et sur autrui sont dominées par des analyses caractérologiques dont la valeur dépend de la finesse innée ou cultivée de leur auteur. Pourquoi cette finesse ne serait-elle pas aidée et perfectionnée par la connaissance de cette science récente? Pourquoi aussi une découverte plus exacte de la relation qui s'établit entre un caractère et une destinée ne permettrait-elle pas de donner une signification et une valeur concrètes aux notions abstraites de fatalité et de liberté?

La notion de caractère inquiète souvent les psychologues: elle serait une survivance de la notion scolastique de substance; elle aboutirait à des explications de ce type: Pierre agit ainsi en vertu de son caractère, comme l'opium fait dormir grâce à sa vertu dormitive! Et le moraliste lui-même intervient pour dénoncer un autre péril: si tout homme a un caractère bien défini, s'il agit ou réagit en fonction de ce caractère, la croyance en la liberté ne peut être qu'illusoire; et la caractérologie représenterait l'offensive la plus redoutable que l'hypothèse du déterminisme a pu mener contre les valeurs morales les plus éprouvées.

Une même réponse doit être faite à ces deux objections. Le caractère est bien une structure à laquelle il est possible de rattacher toutes les conduites d'un individu; mais cette structure n'est pas analogue à la formule qui détermine les propriétés des corps simples en chimie physique. La caractérologie n'est pas et ne peut pas être la chimie de l'homme! — Concevons le caractère comme une puissance, — un ensemble de dispositions qui délimitent un champ d'actions et une zone d'expériences. Le sens des réalités humaines doit nous faire avouer que le caractère est à la fois un tremplin et un obstacle, et aussi que les variations du caractère se manifestent par des vies riches ou pauvres, par des victoires ou des défaites: dira-t-on que le caractère de Louis XVI permettait, en principe, les mêmes interventions de la volonté que le caractère de Napoléon? ou que la froideur célèbre de Leibniz aurait pu, en vertu de ce pouvoir de liberté qui serait le plus haut degré d'humanité, se convertir dans l'exaltation lyrico-métaphysique de Dostoïevski? Evidemment non! La liberté n'est pas un fait, mais une valeur qui est toujours imparfaitement incarnée et

qui ne peut avoir de sens que par rapport à des contraintes diverses, — physiques, biologiques, sociales et surtout caractérologiques. L'homme a appris à vaincre les obstacles naturels, à maintenir durablement sa santé corporelle, — il est même capable de bouleverser les cadres sociaux quand son génie s'accorde avec son caractère. Mais c'est en lui qu'il rencontre les frontières les plus infranchissables pour son espérance de liberté. Cependant, seule une étude des caractères peut fixer le jeu de la liberté; et il suffit, au point de départ de la recherche, de ne pas donner du caractère une définition inspirée par un naturalisme sans souplesse. Nous appellerons donc caractère une certaine puissance limitée d'actions et de réactions, — puissance susceptible d'être orientée ou contenue par l'énergie volontaire à l'intérieur de zones assez étroites, quoique indéterminables par avance.

Pour serrer de plus près l'objet de la caractérologie, il convient de distinguer aussi nettement que possible le caractère, l'individualité et la personnalité. La situation du caractérologue se rapproche, — toutes proportions gardées, de celle du zoologiste qui se trouve en présence d'une diversité d'animaux. L'un et l'autre ne peuvent pas ne pas constater que certains êtres se ressemblent par des traits de leur nature et de leur conduite. De là naît très simplement l'idée de faire une classification par types généraux sous lesquels se rassemble la diversité humaine; de là encore l'idée que certaines dispositions fondamentales dominent la masse des tendances qui inspirent les actions des hommes. Ainsi l'idée de caractère désigne une unité psychique qui se trouve à mi-chemin entre l'idée universelle de nature humaine et l'idée d'un être absolument différent de son voisin. — Le caractère se distingue donc de l'individualité comme le typique se distingue du particulier. Et l'individualité sera faite, d'abord à partir d'un caractère donné à la naissance, de certains dons plus ou moins forts qui orienteront les possibilités caractérielles, comme celles-ci favoriseront ou neutraliseront ces mêmes dons; ensuite l'histoire elle-même de l'individu achèvera de rendre l'individualité plus nettement différenciée: deux individus seront tous deux des émotifs, mais ils auront une physiologie mentale très différente, selon que l'un sera intelligent et l'autre borné, que l'un aura des dispositions artistiques, tandis que l'autre en sera privé, — selon le milieu auquel ils appartiendront, selon l'époque de l'histoire à laquelle ils auront vécu. Il y a plusieurs couches de dispositions psychiques qui s'accumulent peu à peu pour faire une destinée absolument incomparable; mais la plus profonde

et la plus puissante est assurément le caractère. La notion de personnalité est aujourd'hui très confuse: utilisée par les morales et les psychologies les plus différentes, elle désigne tantôt le moi dans ce qu'il a de plus original, et tantôt l'idéal de la conscience humaine. Nous demandons de ne conserver que cette deuxième signification, — la première risquant de faire double emploi avec celle d'individualité; et nous dirons que la personnalité est une valeur: le moi humain exige d'être traité comme une personne, c'est-à-dire comme un être responsable qui assume des devoirs et s'attribue des droits. En bref, la science des caractères cherche le minimum de diversité psychologique à partir duquel il sera possible de constituer des individualités. Et elle écarte toute référence à des valeurs morales: le mot «caractère» aura toujours pour nous une portée objective; c'est encore avoir un caractère que de «ne pas avoir de caractère»!

La caractérologie, ainsi définie dans son objet, a deux problèmes essentiels à résoudre: elle doit commencer par dégager les constantes universelles qui forment les éléments des caractères; elle doit ensuite, en réunissant ces éléments, établir un tableau des types caractérologiques entre lesquels se répartissent les individualités les plus hétérogènes. A ces deux parties de la science, nous donnerons le nom de caractérologie analytique et de caractérologie synthétique.

Comme toute science à ses débuts, l'étude des caractères a été menée de façon très différente; de nombreuses classifications du caractère ont été proposées depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours; et la psychologie différentielle, dont le succès aux U.S.A. est actuellement très grand, s'efforce d'analyser la variété des dispositions dont la somme fait un individu. Nous reprocherons à presque toutes les classifications (Malapert, Pauhan, Spranger, Jung, etc.) de ne pas avoir compris l'esprit de cette science de l'homme. La caractérologie doit procéder à la fois d'une méthode systématique et de l'expérience: elle doit d'abord s'appuyer sur une hypothèse qui indique les constantes psychologiques dont la présence ou l'absence détermine un certain type d'homme; ensuite elle doit prolonger notre expérience courante des caractères en faisant des observations qui viennent confirmer ou infirmer les hypothèses. Nous reprocherons à la psychologie différentielle d'être trop dispersée et d'être victime d'un principe directeur maladroit: il faut maintenir l'idée d'une unité psychologique plus générale que l'unité strictement individuelle; l'erreur de la psychologie différentielle américaine vient

précisément de sa confusion entre l'unité caractérielle et l'unité individuelle. Au contraire, il nous semble que tout un ensemble de recherches caractérologiques est parvenu peu à peu à constituer une véritable science des caractères, qui a une valeur objective et qui peut aujourd'hui servir de base à de nouvelles explorations psychologiques. Nous voulons parler des travaux commencés par deux Hollandais: un psychologue, Heymans, et un psychiâtre, Wiersma; ces travaux ont été poursuivis en France par René Le Senne, d'abord à l'occasion d'une étude sur le mensonge dans ses rapports avec le caractère; puis, en 1945, Le Senne donne aux résultats de Heymans un statut définitif en même temps qu'il fait de la caractérologie une science consciente de ses méthodes et de ses problèmes, avec la publication de son *Traité de Caractérologie*. Enfin, à la suite du développement rapide des études caractérologiques en France et dans les pays de langue française surtout, René Le Senne dirige depuis l'an dernier une collection intitulée «Caractères»; au cours de l'automne et de l'hiver 1950, plusieurs œuvres importantes ont été publiées dans cette collection; ce sont: le *Traité pratique d'analyse du caractère* par Gaston Berger, — ouvrage accompagné d'un questionnaire caractérologique mis au point par l'Institut de Caractérologie que Berger dirige à Marseille, — puis «*Caractérologie des enfants et des adolescents à l'usage des parents et des éducateurs*» par André Le Gall, — ensuite «*L'intelligence et l'éducation intellectuelle*» par Paul Grieger; pendant l'année 1951 doivent paraître une monographie de Pierre Mesnard sur la Caractérologie et l'Histoire littéraire, un travail du psychologue belge Maistriau avec la mise au point d'un nouveau questionnaire caractérologique, une étude sur la timidité et le caractère.

Tous ces travaux sont conduits selon les méthodes en usage dans les sciences de l'homme; les résultats sont autorisés par des statistiques et représentent des moyennes obtenues à partir d'enquêtes menées dans les milieux les plus différents de la vie sociale; l'histoire aussi a fourni au caractérologue une mine inépuisable de renseignements biographiques. Nous nous appuyons maintenant sur les résultats de ces recherches, sans toutefois les laisser apparaître: toutes les affirmations ultérieures seront autorisées par des statistiques: questionnaires et moyennes seront toujours à l'arrière-plan de nos analyses; mais, pour ne pas alourdir notre exposé, nous ne ferons pas de citations explicites des uns et des autres. Nous nous bornerons à indiquer les moments les plus importants de cette théo-

rie du caractère, de manière à découvrir la puissance déterminante du caractère dans la composition et l'orientation des destinées individuelles.

Quels sont d'abord les facteurs constitutifs du caractère?

Heymans en distingue trois: l'*émotivité*, l'*activité*, le *retentissement de conscience*. Ces fonctions sont susceptibles de variations entre un minimum qui ne peut être un zéro, et un maximum qui ne saurait être un absolu. De là, on tire d'abord une opposition quantitative sommaire par plus et moins: il y aura des émotifs et des non-émotifs, des actifs et des non-actifs, des retentissements primaires et secondaires. Une précision plus grande peut être obtenue en fixant une échelle fonctionnelle allant de 1 à 9 (questionnaire de Berger) ou de 1 % à 99 % (questionnaire de Maistriaux). On obtient alors une sorte de matricule caractérologique et une expression très nuancée d'un grand nombre de types de caractères. Toutefois cette arithmétisation de la science des caractères ne se substitue pas à la première distinction en plus et moins; elle la complète sans la supprimer, puisque les coefficients se répartissent de part et d'autre d'un coefficient moyen (5 ou 50 par exemple). Ainsi la science des caractères restera une connaissance des types humains les plus généraux, cependant qu'elle aura la possibilité de rejoindre l'individualité la plus riche. Nous nous contenterons ici de donner une idée aussi exacte que possible des constantes découvertes par Heymans, sans dépasser le niveau, d'ailleurs suffisant, de l'analyse qualitative.

L'*émotivité* ne doit pas être confondue avec la nervosité qui est purement physiologique et surtout n'atteint pas les couches les plus profondes de la vie psychologique. Difficile à saisir en elle-même, l'*émotivité* peut être reconnue indirectement par ses efforts. Le Senne insiste à juste titre sur le caractère intense des réactions des émotifs et aussi sur cette adhérence symptomatique du sujet à ses états de conscience. L'*émotif* tend à s'identifier à l'objet, à la situation, à la personne, tandis que le non-émotif se sent plus ou moins détaché, distant et, en conséquence, voit dans les manifestations émotionnelles une sorte de déséquilibre, d'égarement, de folie. Il ne faudrait pas en conclure que le non-émotif est totalement privé d'émotions ou de sentiments; il se distingue de l'*émotif* par la moindre fréquence des émotions et leur plus faible intensité.

L'*activité* n'est pas l'agitation qui est le résultat d'une irritation organique. Un actif est un homme qui ressent intérieurement le besoin d'agir comme une impulsion irrésistible; il se

sent entraîné à faire quelque chose; il est comme porté malgré lui vers des entreprises toujours nouvelles; il n'aime pas rester en repos. Au contraire, l'*inactif* insiste sur son impuissance, sur son sentiment des obstacles, sur le poids de sa lassitude, sur son goût pour la rêverie. On devine les résultats des enquêtes de Heymans: l'*actif* est plus persévérant mais moins entêté que le non-actif, il est moins négligent, moins porté à ajourner les travaux imposés par la vie quotidienne, il est moins facile à décourager, il est plus naturel dans ses attitudes.

Le *retentissement de conscience*, la troisième constante de Heymans, ne se rattache pas, du moins en apparence, à cette caractérologie spontanée qui guide nos rapports quotidiens avec autrui. Pour la définir, nous imaginerons deux individus, Pierre et Paul, aux prises avec un événement quelconque. Pierre répondra immédiatement aux sollicitations du moment; il sera très vite au diapason: dans une conversation il saura répondre du tac au tac; il s'engagera dans une bagarre sans prendre le temps de réfléchir; il sera absorbé par le présent au point d'en oublier provisoirement le passé comme l'avenir. Paul, à l'opposé, mettra quelque temps à réagir aux sollicitations du milieu; il demandera à réfléchir, il pourra être lent à comprendre ce qui se passe; il manquera souvent d'esprit de répartie. Dans le cours de l'événement, Paul ne se sentira pas accaparé par la situation; il se réservera; il sera alors accusé de manquer de spontanéité; le présent ne sera jamais pour lui que l'occasion de préparer un avenir lointain ou de défendre un passé. Regardons nos deux hommes après l'événement. Pierre est pris par un nouvel événement, il oublie le précédent, tandis que Paul ne parvient que difficilement à se détacher d'une situation pour aborder une autre; il résiste à l'influence du milieu, mais quand celle-ci s'exerce, alors elle subsiste très longtemps. Le Senne note à ce propos: «On écrit facilement sur le sable; mais cela s'efface aussi facilement; on grave péniblement sur le marbre, mais ce qu'on a gravé demeure». Nous dirons que chez Pierre le retentissement est primaire et qu'il est secondaire chez Paul; ou plus simplement que Pierre est primaire et Paul secondaire. Les statistiques de Heymans nous montrent que le primaire est vite consolé, vite réconcilié, changeant dans ses sympathies, assez facile à convaincre, épris de nouveautés, très mobile, impulsif; il se contredit souvent dans sa conduite; — le secondaire sera constant, attaché à de vieux souvenirs, homme d'habitudes au point de devenir un automate, lorsque l'*émotivité* ne vient pas briser l'inertie de l'habi-

tude; il agit en poursuivant des buts lointains et en se fixant des règles de conduite auxquelles il reste fidèle.

Telles sont les trois constantes caractérologiques fondamentales qui servent à délimiter les diverses unités et types de caractère. Mais il apparaît vite qu'elles ne sont pas suffisantes pour expliquer non pas le détail infiniment complexe d'une conduite individuelle, mais les traits généraux communs à des comportements qui sont par ailleurs très différents. Les caractérologues qui ont continué l'œuvre de Heymans ont ainsi été amenés à introduire de nouvelles constantes qui s'ajoutent aux trois premières sans toutefois changer l'unité caractérielle primitive.

Le Senne, à l'occasion de son étude sur la relation entre le mensonge et le caractère, a proposé la fonction d'*ampleur du champ de conscience*, et a distingué les deux dimensions de largeur et d'étroitesse du champ. Quelles sont les observations qui ont provoqué cette distinction? Certaines personnes sont braquées sur les choses ou les événements qu'elles perçoivent; leur attention semble concentrée sur quelques images; leur perception manque de halo. D'autres personnes au contraire semblent saisir mille détails à la fois; elles donnent l'impression de rêver en face d'une chose ou d'une personne; elles pourront mener plusieurs actions simultanément, suivre plusieurs conversations en même temps. De ces premières indications, nous pouvons tirer quelques traits significatifs de la conduite des «larges» et des «étroits». L'étroit sera raide, mais précis, assez guindé, «tiré à quatre épingles», toujours préoccupé par une idée bien fixée: «pour lui parler, écrit Le Senne, il faut prendre soin d'attirer son attention et de se mettre dans l'axe du tube par lequel il semble communiquer avec le monde extérieur». Le «large» sera souple et cette souplesse pourra se transformer en rêverie vague, en flânerie, en nonchalance. L'importance de cette constante peut être appréciée surtout en fonction de son influence sur les dons intellectuels ou artistiques. L'«étroit» E. Kant construit un système fait de deux intuitions et de douze catégories pour expliquer la genèse simultanée du monde perçu et de la science: le «large» Bergson critique le morcellement de la pensée en concepts bien définis; il tente de prouver que ce découpage n'est pas le propre de la conscience; la véritable intelligence est pour lui une intuition qui dépasse les mots et les idées, elle est sympathie et courant continu de compréhension: voilà comment un trait de caractère se transpose en préférence métaphysique! Dans la poésie, pensons à l'opposition de l'étroit Baudelaire et du large Ver-

laine, — opposition qui s'exprime avec netteté dans deux esthétiques aux valeurs complémentaires. Dans la peinture, la distinction du champ de conscience est aussi très instructive: «à la précision d'Ingres, demandant que la fumée elle-même... fût fixée par une ligne, opposons le flou de Carrière. Aux arbres de Poussin qui sont des colonnes, comparons les arbres de Watteau qui sont des fantômes... Chez l'étroit (Van Gogh, Picasso), un objet est un contour qu'on s'applique à remplir d'une certaine couleur. Chez le large (Renoir), il est une «texture» originale qui se relie aux «textures» environnantes par un jeu subtil de passages» (G. Berger: *Analyse du Caractère*). Dans l'action enfin, l'étroit Napoléon Ier compare sa pensée à une multiplicité de tiroirs qu'il ouvre, puis il les ferme les uns après les autres; chez lui la possibilité de mener plusieurs actions simultanées signifie changement extrêmement rapide de directions de conscience; ici la rapidité de passage d'une occupation à une autre compense la limitation due à l'étroitesse.

Nous devons à Gaston Berger l'introduction d'une autre constante caractérologique appelée «polarité». La psychologie courante suggère d'utiliser la distinction entre le caractère dit masculin et le caractère dit féminin. Or, dans son livre sur la *Psychologie des Femmes*, Heymans n'a pas pu dégager des facteurs caractériels liés au sexe: les constantes psychologiques se répartissent selon la loi des moyennes dans les deux sexes. Et pourtant nous sentons qu'une différence existe entre le masculin et le féminin sur le plan psychique. Et nous savons aussi que cette différence n'est pas forcément liée à la différence des sexes: nous parlons de femmes qui, sans être des mégères, apprivoisées ou non, sont des femmes de tête, se comportent «comme des hommes»; inversement il y a des hommes qui, sans être des efféminés, sont féminins dans leurs réactions. Ces remarques familières ont conduit Berger à imaginer deux types psychologiques dont les hommes ou les femmes se rapprochent plus ou moins: le type «Mars» et le type «Vénus». La caractéristique du premier est le désir d'exercer une contrainte, — celle du second est le besoin de séduire. Ainsi le type «Mars» recherchera la lutte; il sera un disputeur acharné, même avec ses amis; pour lui l'amour est une lutte et non un don. Le type «Vénus» au contraire déteste la lutte; dans un conflit il cherche spontanément la conciliation; il ne se met en fureur qu'au moment où il voit méconnus ses efforts d'apaisement. Parmi les «Mars», on trouve des polémistes (Léon Daudet), tous ceux qui aiment le combat et le justifiant dans

une éthique guerrière (ainsi Nietzsche, ou Montherlant). Le philosophe de l'harmonie et des compromis, Leibniz, est un «vénusien», comme l'est encore Léonard de Vinci de qui on a dit qu'il «prenait le monde par la patience et la douceur». Dans la littérature, le conflit d'Alceste et de Célime est celui des deux types, tandis que la rencontre de Rodrigue et de Chimène est celle de deux «Mars» qui s'éprouvent en se combattant. Nous citerons enfin, pour terminer cette analyse, une observation de Berger. «Nous avons pu observer de près et pendant longtemps un couple formé par deux Mars qui s'aimaient profondément, mais ne s'en déchiraient pas moins à belles dents. Jamais, au plus fort de leurs disputes, nous n'avons pu trouver dans leurs regards courroucés cette haine qu'on aperçoit dans les yeux des Vénusiens contraints de se battre. L'admiration au contraire perçait dans toute leur conduite et aurait pu se traduire par le «Va, je ne te hais point» de Chimène, qui signifie qu'elle a combattu par honneur et sans jamais détester celui qu'elle cherchait à atteindre.»

Il serait encore possible d'ajouter d'autres fonctions caractérologiques aux cinq que nous venons de décrire; et en effet de nouvelles précisions seront indispensables pour passer du caractère à l'individualité, pour expliquer le détail et non plus les lignes générales d'une destinée. Supposons deux émotifs, actifs, secondaires, larges de champ de conscience, de type «Mars»; malgré ces ressemblances, nous savons qu'ils peuvent différer assez profondément et avoir chacun une histoire difficilement comparable à celle de l'autre. Pour rendre compte de ces différences, il faut faire intervenir la prédominance de telle ou telle tendance. Les études les plus récentes apportent des suggestions fécondes, en proposant des coefficients caractérologiques supplémentaires d'avidité, de tendresse, d'intérêts sensoriels, de passions intellectuelles, d'intelligence généralisante ou particularisante. Cette multiplication des constantes ne doit pas toutefois faire perdre de vue la plus ou moins grande puissance de détermination de chacune d'elles et les trois premières constantes définies par Heymans restent, après un demi-siècle de recherches, les plus fortes et elles dominent toutes les autres dans leur capacité d'explication des destinées individuelles. L'unité caractérologique que leur réunion constitue n'est pas une illusion.

Nous pouvons donc maintenant suivre Heymans dans sa composition des constantes pour aboutir à des types de caractère. Il est aisé de voir qu'en combinant une à une les oppositions des émotifs et des non-émotifs,

des actifs et des inactifs, des primaires et des secondaires, on obtient huit types de caractères, c'est-à-dire huit formules caractérologiques, à chacune desquelles il sera commode de donner un nom emprunté au vocabulaire de la psychologie courante; toutefois ce nom aura un sens bien défini par la formule du caractère qu'il désigne et on évitera de se référer aux significations usuelles du mot.

Voici le tableau de Heymans: nous le présentons dans un système d'oppositions de formules, de façon à mieux faire sentir l'originalité et la réalité de ces types. Il y aura quatre couples de caractères contraires:

1) le couple du «colérique» et de l'«apathique»: c'est l'opposition de l'émotif-actif-primaire et du non-émotif-inactif-secondaire;

2) le couple formé par le *nerveux* et le *flegmatique*: le premier est un émotif-inactif-primaire et le second, un non-émotif-actif-secondaire;

3) le couple du *sentimental* et de l'*opportuniste* (nous préférons ce terme opportuniste à celui de «sanguin» choisi par Heymans, mais vraiment trop éloigné, par sa signification usuelle, de ce qu'il désigne ici); les formules sont respectivement «émotif-inactif-secondaire» et «non-émotif-actif-primaire».

4) enfin le couple formé par l'opposition du *passionné* et de l'*amorphe*; c'est-à-dire de l'émotif-actif-secondaire et du non-émotif-inactif-primaire.

Ces types, dont les caractéristiques ont été établies par des enquêtes et des monographies historiques, représentent des moyennes: les individus se rapprochent plus ou moins de l'un d'eux: parfois la ressemblance est difficile à reconnaître; il s'agit alors d'un caractère intermédiaire: on conçoit qu'on puisse être à mi-chemin entre le *nerveux* et le *sentimental* qui diffèrent par le coefficient de retentissement; on peut être faiblement primaire ou secondaire; on se rapproche ainsi d'une autre formule, puisque nous aurions pu classer nos types en les dérivant les uns des autres par un changement dans une seule des constantes. Nous n'utiliserons qu'indirectement les statistiques de Heymans ou les analyses justificatrices de Le Senne; nous nous bornerons à faire des portraits en accentuant les traits les plus fréquents et les plus significatifs pour chacun des caractères précédents.

Le *colérique*: il est émotif, il est actif, il est primaire.

Comme cette formule peut le suggérer, le colérique sera l'homme conquérant. Dans une société, une réunion mondaine, une réunion politique, un groupe d'amis ou de camarades, le colérique se remarque par ce qu'on pourrait appeler son volume psychologique. Il est

gai, il est cordial; il parle, il rit, il est le boute-en-train; mieux encore, il est celui qui entraîne, qui prend des initiatives, qui aime à rendre service et aussi à tenir la vedette. L'heureux équilibre des dispositions fondamentales de ce caractère fait du colérique un optimiste qui se laisse rarement abattre par les circonstances, qui reprend vite confiance après un échec, qui manifeste toujours une grande vitalité et une générosité parfois inépuisable. Aussi lui arrive-t-il, comme à Balzac, d'être endetté, puisque, primaire, il subira toutes les sollicitations du présent. Il pourra, pour la même raison, être volage ou versatile, malgré l'honnêteté foncière de son caractère; ses désordres, quand il en a, coexistent avec une nature équilibrée et saine, comme ce fut le cas chez Rabelais ou Victor Hugo. Le colérique aime souvent la truculence, la gauloiserie; la richesse de sa nature le fait parfois accuser de vulgarité par des secondaires.

Dans quels domaines les colériques se sont-ils plus spécialement illustrés? Guère représentés dans la philosophie théorique, ils sont plus volontiers des penseurs sociaux engagés dans la vie politique du temps, comme Proudhon, - des polémistes comme Léon Daudet, - des orateurs comme Mirabeau, Danton, Juarez, des écrivains d'une abondance généreuse comme Victor Hugo, des romanciers qui ont le sens de l'aventure humaine, et qui sont vraiment des créateurs de situations et de destinées: le plus célèbre d'entre eux est Balzac. Dans le domaine militaire, ce sont des entraîneurs d'hommes, des généraux qui sont moins des stratèges, des hommes de cabinet, que des gens prêts à payer de leur personne sur le terrain, à donner aux attaques un élan irrésistible, tels Murat renommé par ses assauts. Parmi les peintres colériques, le plus illustre est Rubens, en qui on retrouve aisément quelques-uns des traits les plus typiques du colérique: générosité, puissance, vitalité exubérante, sens d'une grandeur qui parfois exprime le sentiment religieux le plus pur, mais se complaît aussi dans une gaieté charnelle voisine de la vulgarité: le «nerveux» Baudelaire est mal à l'aise devant une telle vitalité.... «Oreiller de chair fraîche où l'on ne peut aimer»!

Au colérique s'oppose l'*apathique*; qui est secondaire mais n'est ni émotif ni actif. L'*apathique* a la conduite inverse de celle du colérique: dans les réunions il suit sans se faire remarquer, il reste silencieux, froid, impassible; il ne prend pas d'initiatives; il semble toujours attendre que quelqu'un le pousse à sortir de cette profonde indifférence ou même léthargie dans laquelle il paraît plongé. Grâce à sa secondarité, l'*apathique* reste fidèle aux habitudes prises; il peut être obéissant; disci-

pliné, il est régulier dans son travail; mais livré à lui-même, il se laisse porter par les événements, il perd ainsi peu à peu les positions que le hasard de la naissance a pu lui donner. Jusqu'à présent l'histoire ne nous a pas fait connaître des *apathiques* illustres: cette possibilité toutefois ne doit pas être exclue; car la vivacité ou la profondeur de l'intelligence, l'intensité d'un don artistique, peuvent éveiller des vocations irrésistibles dans tous les caractères.

Examinons maintenant l'opposition du nerveux et du flegmatique.. Le *nerveux* est un émotif et un primaire, comme le colérique; mais il est inactif.

Vous connaissez cette oeuvre du dramaturge irlandais Synge: «Le Baladin du Monde Occidental». Cette pièce donne l'image la plus typique du nerveux: le héros du drame arrive dans un village où il suscite la curiosité; il s'enveloppe de mystère; peu à peu il déclare qu'il a tué son père et il donne lentement tous les détails. Etonnement, horreur, attirance, - hommes et femmes du village l'entourent, l'admirent, l'exaltent, jusqu'au moment où l'imposture est révélée et notre héros «nerveux» doit fuir pour aller jouer son rôle ailleurs. Nous dirons — et en donnant à cette formule une valeur de métaphore, que le nerveux est toujours plus ou moins l'homme qui dit qu'il a tué son père. En quel sens? Émotif, inactif, primaire, le nerveux, à la différence du colérique qui, lui, convertit ses émotions en actions, fera sa destinée dans et par l'émotion. Aussi donnera-t-il ou, du moins, tentera-t-il de donner à chaque événement de sa vie une signification et une valeur émotionnelle, qu'il ne pourra finalement trouver que dans le défendu, le dangereux, le scandaleux, bref dans tout ce qui peut exciter son imagination et le faire sortir de l'ennui, de la monotonie de la vie quotidienne. Il n'est donc pas étonnant que le nerveux vive toujours à mi-chemin entre le théâtre et la réalité. Comédien ou comédienne né, il ou elle se laissent prendre à leur propre jeu, et en arrivent à ne plus distinguer tout à fait l'existence vécue et l'existence imaginée.

La distinction entre champ de conscience large ou étroit, est particulièrement instructive dans le cas du nerveux. Le nerveux étroit, hautain, élégant, d'une tenue recherchée, a pour idéal le dandy, tels Byron, Baudelaire, qui dessinait ses chapeaux et ses vestes, Oscar Wilde, dont le dandysme était occasion de scandale et qui se promenait à Londres en redingote rose et un lys à la main. Le nerveux étroit, qui est toujours un dandy, est presque aussi souvent un Don Juan, quand il ne donne pas dans les perversions sexuelles. Costal, le

héros des romans de Montherlant sur les femmes, est un excellent portrait du Don Juan nerveux, de l'homme qui vit pour plaire et conquérir, à la fois tendre et cruel, grossier et délicat, qui insulte et maudit les femmes mais ne peut pas se passer d'elles. Telle est l'image la plus typique de Don Juan, mais non la seule, car il y a des Don Juan colériques, comme Casanova, et des Don Juan froids et sensuels qui ont envers les femmes l'attitude du chasseur en face du gibier. Du côté féminin, les nerveuses, étroites ou larges, recruteront les innombrables don juanes, les Célimènes du théâtre littéraire, les femmes fatales et les vamps du roman populaire et du cinéma.

En face du nerveux étroit, le nerveux large, non moins brillant et non moins amateur d'émotions, s'en distingue par un extérieur nonchalant, parfois négligé. Le nerveux large est alors le bohème hirsute et pittoresque, le vagabond instable, incapable de garder longtemps un métier; c'est Verlaine traînant les cafés, c'est Serge Essenine, moujik poète, qui vagabonde à travers la Russie et le monde avant de se suicider jeune; c'est, plus proche de nous, toute une partie de la bohème existentialiste, d'une négligence à la fois crasseuse et sophistiquée, telle qu'on la voit dans les romans et autour de Sartre.

L'antithèse du nerveux est le *flegmatique*, actif et secondaire, mais non-émotif. Cherchons d'abord où se situent le plus souvent les flegmatiques illustres: des philosophes en assez grand nombre, mais pas de poètes authentiques! Sont flegmatiques D'Alembert, Rayle, Bergson, Condillac, Hume, Kant, Leibniz, J.S. Mill, Taine; la formule est aussi représentée par des savants tels que le chimiste Cavendish, les naturalistes Buffon, Darwin. Citons aussi un général, le Maréchal Joffre; car le flegmatique est remarquable pour certaines vertus militaires, dont le sang-froid et le sens de la discipline: Jules Romains, dans «Prélude à Verdun», a analysé l'atmosphère de sérénité dans laquelle se trouvait l'état-major de Joffre au moment de la bataille de la Marne: l'absence d'émotivité du général en chef imposait autour de lui le calme, l'optimisme qui vient de la paix du coeur, de cette quiétude que les mouvements de la sensibilité ne parviennent jamais à atteindre.

D'après les statistiques de Heymans, le flegmatique obtient une moyenne supérieure à celle de tous les autres caractères dans les tests suivants: être calme, - froid et objectif, - parfaitement naturel, - courageux, - patient dans la maladie, - homme de principes, - homme d'habitudes, - tolérant, - complètement digne de foi, - parfaitement honorable

en matière d'argent, - sobre et tempérant, - parle sur les choses et s'intéresse peu aux personnes. - Deux mots servent particulièrement à situer le flegmatique: *sérénité* et *ordre*. - L'ordre est la passion fondamentale du flegmatique, - une passion qui le rend parfois inhumain par soumission aveugle aux impératifs catégoriques dont il a besoin de sentir la puissance contraignante. La sérénité est l'expression d'une conscience maîtresse d'elle-même et qui ignore la hantise de l'impossible. N'est-elle pas révélatrice cette marque de Hume dans l'Introduction au *Traité de la Nature Humaine* et que rappelle Berger dans son *Analyse du Caractère*: «Nous n'avons pas plutôt pris conscience de l'impossibilité de satisfaire un désir que le désir lui-même s'évanouit. Quand nous sommes arrivés aux limites extrêmes de la raison humaine nous nous reposons satisfaits. «Quand le flegmatique n'est pas animé par une vive intelligence, il tend à se transformer en un véritable automate: il semble même tirer de la régularité de sa conduite une satisfaction existentielle, pourrait-on dire; si cette régularité est menacée, alors le flegmatique peut devenir cruel: perturber son ordre, voilà un bon moyen de faire sortir le flegmatique de son impassibilité coutumière; Enfin, pour achever ce portrait par quelques traits caricaturaux (et certains hommes poussent leur caractère jusqu'à la caricature!), je citerai quelques fragments de la description d'un flegmatique pur extraite de l'ouvrage d'un médecin du XIX^{ème} siècle, Descuret, et redonnée dans le *Traité de Caractérologie* de Le Senne: «Pendant cinquante années de sa vie, hiver comme été, indisposé ou bien portant, M.L. se leva constamment à six heures, heure militaire; à six heures et demie il entra dans son cabinet... Il faisait tous les jours la même promenade. Il se couchait à 9 heures. Il soigna avec insensibilité et ponctualité sa femme malade. Pendant la dernière nuit il alla se coucher à neuf heures après avoir autorisé le domestique à l'appeler dès que l'agonie commencerait. Eveillé à onze heures, il se leva, s'habilla, se peigna, s'approcha ensuite du lit de sa femme, l'engagea à faire à Dieu le sacrifice de sa vie, puis il récita la prière des agonisants. La malade avait à peine rendu le dernier soupir qu'il s'était remis dans son lit... Tombé malade à son tour il vit avec calme la mort arriver... »

Ces traits ne rappellent-ils pas, en plus accentués, certains des aspects de la vie de Kant? Et ce n'est assurément pas par hasard qu'une conception formaliste de la vie intellectuelle comme de la vie morale a été élaborée par un flegmatique.

Notre troisième couple caractérologique

est celui du sentimental et de l'opportuniste. Le *sentimental* est émotif et secondaire; il est inactif. L'*opportuniste* est actif et primaire, mais il est non-émotif.

Le sentimental est l'introverti des psychiatres, le déprimé chronique des médecins, le mélancolique pour son entourage. Il est apparemment effacé et timide. Il est l'homme dont on découvre peu à peu la richesse intérieure, lorsqu'il consent, et avec quelles précautions, à la dévoiler. On aperçoit alors des trésors de sensibilité, de délicatesse. Le sentimental est un ami très sûr, quoique de rapport compliqué à cause d'une nature sensitive. La vie intérieure du sentimental est un long et souvent douloureux dialogue avec lui-même, où il reprend, où il revit, mélancolique et méditatif, tel ou tel moment de son passé. Ce passé, il le rumine, il le rabâche. Il est souvent enlisé dans une expérience qui l'a frappé. Aussi le sentimental vit-il ses complexes avec intensité; et il est le terrain d'édification du complexe d'infériorité.

Toutes ces dispositions font du sentimental un être qui aime la solitude, où il se réfugie pour protéger sa sensibilité toujours frémissante et vite blessée. Le sentimental se complait dans les horizons familiers de son enfance; il est particulièrement attaché à de vieux souvenirs; le nouveau l'inquiète. A moins d'être compensé dans ses faiblesses par une vive intelligence, c'est souvent un inadapté dans la vie sociale et pratique.

Le sentimental peut échapper au pessimisme et à la lassitude grâce à la vie intérieure qui devient l'occasion d'une œuvre et ainsi d'un épanouissement. Les scrupules sont surmontés, les inquiétudes sont dominées. Dans le journal intime, notre sentimental se confesse, s'interroge longuement, s'explique à lui-même, se délivre de ses misères en se les racontant; il se découvre à mesure qu'il se cherche et il apprend à tous les autres caractères que l'intimité est non pas un fait, mais une valeur à réaliser. Telle est la fonction et le sens humains du *Journal Intime* d'Amiel, de ceux du philosophe Maine de Biran, d'Eugénie de Guérin; des *Confessions* et des *Rêveries* de Jean-Jacques Rousseau. Et de tels journaux diffèrent profondément de celui écrit par un Samuel Pepys qui fait la chronique de son temps et narre objectivement ses aventures de toutes sortes, — comme du *Journal* de Gide, qui est une chronique des milieux littéraires pendant près d'un demi-siècle, un carnet de voyages, un carnet de notes intellectuelles, et l'occasion de faire des exercices de style.

Quels sont les sentimentaux illustres ou importants? Ce caractère ne donne pas de grands chefs politiques: Robespierre reste une

exception, et encore faut-il ajouter l'inactivité. Si le hasard de la naissance a fait du sentimental un chef d'industrie, il sera un patron humain, consciencieux, soucieux du bien général mais souvent hésitant, timoré, et toujours prudent dans les initiatives qu'il impose. Certains sentimentaux ont réussi brillamment en philosophie, tel Maine Biran, le philosophe de l'intimité souffrante, puis triomphante, tel Kierkegaard, qui a révélé au monde contemporain la richesse et la complexité dialectique de la vie subjective. Dans la littérature, le sentimental sera un Rousseau qui transpose l'expérience intime sur le plan de la vie morale et sociale, un Alfred de Vigny qui oriente la poésie vers une philosophie de la destinée.

L'opportuniste....: vous avez rencontré dans les salons et les bureaux d'affaires cet homme toujours correctement vêtu, élégant comme il convient de l'être sans recherche de l'effet, à la mode mais avec mesure. Les rapports avec lui sont faciles, il est aimable, sans être aussi cordial que le colérique. Il est avisé et diplomate. Sa politesse est faite d'exactitude: il dit ce qu'il convient de dire, ce qui doit faire plaisir, sans toutefois pousser la flatterie jusqu'à l'hyperbole, comme le ferait un nerveux. Mais un émotif sent très vite que toute cette amabilité, cette aisance, cette tolérance dans les rapports est un masque: l'opportuniste reste froid, il poursuit un but précis avec méthode, il sait saisir toutes les occasions quand elles lui sont propices. Tous les hommes sont sans doute égoïstes, mais l'opportuniste l'est avec lucidité et efficacité. Il est le type parfait de l'épicurien qui mène bien ses affaires temporelles.

L'opportuniste comprend difficilement les élans religieux, mais il reconnaît l'importance de la religion dans la vie des individus et des sociétés; et si telle religion est en honneur dans le milieu où il vit, il se conforme à ses rites. Toutefois, même dans ce cas, il ne sera jamais entraîné par la passion religieuse, pas plus qu'il ne le sera par les passions politiques; dans l'intérêt de sa carrière il servira, s'il le faut, trois régimes différents, comme le fit M. de Talleyrand; ou il dira avec Henri IV: «Paris vaut bien une messe». Quand l'opportuniste a une vocation intellectuelle, il est capable de réussir brillamment dans la littérature et la philosophie: il est remarquable dans le travail de vulgarisation, dans l'essai critique, dans la satire sociale et philosophique: le «Candide» de Voltaire et le «Meilleur des Mondes» d'Aldous Huxley sont des modèles de romans écrits par des non-émotifs-actifs-primaires. La philosophie de l'opportuniste est un équilibre variable d'hédonisme, d'utilita-

risme, de rationalisme et de scepticisme.

Le dernier couple à étudier est celui qui réunit le *passionné*, l'émotif-actif-secondaire et l'*amorphe*, le non-émotif-inactif-primaire.

Selon l'excellente formule de Gaston Berger, le passionné est l'ambitieux qui réalise. On le reconnaît à l'intensité de son action, à l'ampleur de ses projets, à son sens de la grandeur terrestre ou supra-terrestre. Il tend toujours à s'identifier à la cause qu'il sert, de telle sorte qu'il est apte aux plus grands sacrifices au moment même où il donne le sentiment de travailler à sa propre gloire. Le passionné aime dominer; il trouve naturel de commander; c'est sans doute pour cela qu'il est un chef. Ce texte de Napoléon est symptomatique: «Partout où j'ai été, j'ai commandé. J'ai commandé à vingt-trois ans au siège de Toulon; j'ai commandé à Paris, en Vendémiaire; j'ai enlevé les soldats en Italie dès que je me suis présenté. J'étais né pour cela». Le passionné aime ensuite maîtriser: il fonce sur les obstacles; il les brise quand il le faut; il n'aime pas la violence pour elle-même; mais il n'hésite pas à l'employer pour le service de sa Cause. Et cette violence, le passionné est capable de la retrouver contre lui-même: il sait lutter contre ses propres faiblesses, organiques ou autres; il est capable d'ascétisme et, plus généralement, de ces ascèses qui sont des efforts de la conscience pour se nier elle-même, pour s'incliner et s'effacer devant un idéal intransigeant; le passionné a le sens de la pureté et, quand il s'oriente vers les compromis, il ne les accepte pas pour eux-mêmes, comme le ferait un opportuniste; — il les supporte en attendant l'occasion de faire triompher la cause pour laquelle il milite; il ne s'avoue jamais vaincu; il y a un machiavélisme du passionné, qui diffère nettement du machiavélisme de l'opportuniste: ce dernier fait une théorie des moyens de l'action sans se préoccuper de la fin: le premier nie la valeur propre des moyens et ne les juge qu'en fonction de leur efficacité dans le succès d'une cause. L'opportuniste n'a pas le scrupule des fins; le passionné ignore parfois le scrupule des moyens.

Les passionnés de moindre format, si l'on peut dire, ceux qui ne se distinguent pas par des dons particuliers ou qui n'ont pas été servis par la chance, sont des hommes qui se consacrent avec foi et ardeur à leur famille ou à leur profession: ils sont alors dévoués, serviables, dignes de confiance; ils prennent très au sérieux les valeurs sociales du pays où ils vivent, du milieu dont ils s'imaginent volontiers être des représentants exemplaires: ils sont toujours en train de «servir», que ce soit la famille, la patrie, la religion, un idéal poli-

tique. Comme les sentimentaux, avec peut-être moins de délicatesse, mais avec plus d'efficacité, ils ont le sens de l'amitié: ils sont fidèles à ceux qui leur sont attachés, et à ceux à qui ils sont eux-mêmes attachés; la femme, l'ami du passionné ne peuvent être que des êtres remarquables, parfaits, puisqu'ils ont été choisis et reconnus par lui-même. Ce loyalisme dans l'amour, l'amitié et en général dans les relations humaines, ne va pas sans un certain autoritarisme: la fidèle générosité du passionné attend en retour obéissance et soumission; car notre passionné aime les hommes en fonction de l'idéal qu'il sert et il lui arrive de les malmenier quelque peu pour les mettre au service de sa cause.

Les passionnés illustres sont très divers. Ils ont un trait commun: quel que soit le domaine d'action où ils exercent leur pouvoir, ils se reconnaissent par leur sens inné de la grandeur et de la puissance, allié à une ferveur qui conserve un accent religieux, même quand le passionné rejette toute vie religieuse: l'athéisme du passionné, par exemple, est une foi; l'athéisme de l'opportuniste est une conviction intime qui oriente une aventure intérieure et farouchement personnelle: le sentimental est souvent religieux et anti-clérical, tandis que le passionné, qui est toujours plus ou moins le prêtre d'une Cause, ne sépare pas ferveur et puissance, aime au contraire les expressions sociales du sentiment religieux et comprend la valeur des hiérarchies. Dans son *Traité de Caractérologie*, Le Senne distingue plusieurs variétés de passionnés en établissant une relation étroite entre la destinée et une constante dominante du caractère. Ainsi le passionné à dominante émotionnelle (Emotivité — Activité — Secondarité), — dont la sensibilité est tourmentée ou mélancolique, se rencontre chez les plus grands artistes: tels Beethoven, Dante, Michel-Ange, Tosloï. Quand l'activité l'emporte sur l'émotivité, le passionné, à moins de vocation nettement orientée, comme chez Claudel, s'oriente vers l'action politique, sociale, religieuse, militaire; il devient un grand chef de guerre (Napoléon 1er, Condé, Foch), un grand homme d'état à tendance dictatoriale (Richelieu, Louis XIV, les grands dictateurs de notre temps), un réformateur ou un penseur à ambition réformatrice (Saint Bernard, Sainte Thérèse d'Avila, — parmi les philosophes, Hegel, A. Conte); enfin si la secondarité est plus forte que les deux autres facteurs, la grandeur tragique du passionné à forte émotivité se transforme en maîtrise de soi, en réalisation patiente d'une oeuvre de longue haleine: dans cette catégorie on trouve des artistes laborieux et puissants, comme Flaubert, Zola, des philosophes com-

me Descartes, des savants comme Newton, Pasteur. Bref, les destinées du type «passionné» se rencontrent dans tous les champs des activités humaines; il ne s'agit pas d'ailleurs de porter ici un jugement de valeur ni d'accorder au passionné l'admiration qu'il s'efforce d'éveiller lui-même. Nous constatons simplement que le passionné, où qu'il soit, domine par la puissance et la continuité de son action: c'est là un fait, et rien de plus. Le fait d'être le premier dans un espace humain a-t-il plus de signification que le fait d'être la pierre qui marque le point le plus élevé de la montagne? Voilà le problème ultime d'une métaphysique de la destinée. Je me borne à l'évoquer et je ne saurais trouver de meilleure transition pour commencer à parler du caractère qui semble le plus dénué de tous, l'amorphe.

L'analyse de ce caractère est d'autant plus difficile qu'on ne peut guère l'illustrer par des exemples révélateurs. Les *amorphes* ne se sont pas particulièrement distingués au cours de l'histoire humaine. Mais ils n'en sont pas moins aussi nombreux que les autres types, surtout si l'on pense aux expressions les plus atténuées de ce caractère, c'est-à-dire quand la non-émotivité et l'inactivité ne sont pas très grandes. Comme sa formule l'indique (non-émotif, inactif et primaire), l'amorphe est essentiellement plastique: il se laisse porter par les événements sans que ceux-ci exercent sur lui une influence quelconque; il est très conciliant, facile à vivre, mais il est impossible d'agir sur lui. L'amorphe fait le désespoir des éducateurs: son activité le rend négligent, paresseux; on ne peut compter sur lui, encore moins que sur le nerveux dont l'émotivité est un stimulant aussi bien qu'un moyen de contact. Et l'absence de secondarité fait vivre l'amorphe dans l'instant. Le texte célèbre de La Fontaine lui convient admirablement: «Je suis chose légère et vole à tout sujet».

* * *

Notre galerie de portraits humains est terminée: elle représente la première approximation d'une description qui aujourd'hui est déjà devenue très complexe et nuancée; peu à peu se dégageront d'autres types moins extrêmes que ceux que nous avons esquissés: René Le Senne en ce moment prépare une nouvelle mise au point qui comprendra 16 types au lieu de 8: les progrès des recherches caractérologiques au cours des dix dernières années permettent maintenant de constituer une typologie plus ample; les types de Heymans seront conservés et il n'y a aucune raison de les changer, mais il est possible de désigner nommément des caractères intermédiaires entre ceux que nous connaissons bien déjà. Ainsi la

caractérologie deviendra peu à peu la connaissance des destinées humaines.

Mais il est un problème urgent qui n'attend pas le progrès de la caractérologie; c'est celui que nous avons posé au début de cette causerie: quelle est l'influence du caractère sur la destinée? Il me semble que l'exposé même des résultats obtenus par la science des caractères est la meilleure des réponses qu'on puisse donner à une telle question. Tandis que les influences extérieures qui s'exercent sur les individus ne sont que des *occasions* d'infléchir une destinée dans telle ou telle direction, le caractère s'identifie à la destinée elle-même; pour employer une vieille relation philosophique, disons que le caractère est à la destinée ce que la virtualité est à l'actualité. Et il permet encore de dégager ce que l'on pourrait appeler la *qualité* d'une destinée par-delà les avatars et accidents qui rendent les événements incomparables en fait mais souvent analogues par l'esprit.

Mais alors, n'est-ce pas le fatalisme? La caractérologie ne va-t-elle entretenir le sentiment d'une sorte de prédestination comparable à celle qui inspire le grand mythe du Livre X de la République, celui qui est connu sous le nom de mythe d'Er le Pamphilien, où Platon nous raconte comment les âmes qui se réincarnent choisissent leurs destinées pour être ensuite inéluctablement attachées à leur choix initial. — un nerveux ne se transformera jamais en flegmatique; l'amorphe qui voudrait se faire passionné ne réussirait à camper qu'une pitoyable caricature; quel est le sentimental qui parviendra jamais à surmonter tous ses scrupules, qui cessera de ruminer le passé au point de savoir s'adapter au présent et jouer les arrivistes avec efficacité? Non, chacun de nous a pu rêver une autre vie, d'autres vies que la sienne; nous nous sommes souvent donné en imagination les puissances psychiques qui nous manquent. Et en sortant de ces moments de détente où le moi a tenu le rôle d'un démiurge complaisant, notre réalité retombe sur nous comme une chappe de plomb. Nous sentons, nous comprenons obscurément que nous n'échapperons pas à notre destin. Et ce destin n'est pas l'histoire de notre vie décrétée de toute éternité, mais la présente constante de notre caractère. De plus, la confrontation des caractères nous a révélé des différences d'efficacité: l'expression courante «il est victime de son caractère» résume cette idée que certaines dispositions du caractère peuvent neutraliser, étouffer, anéantir des dons remarquables. Ainsi, de Branwell Brontë, sa sœur Emily a pu dire: «Une intelligence splendide; quel riche talent il lui restait encore à gaspiller.»

Pouvait-il faire autrement? Y a-t-il dans la conscience humaine quelque chose qui échappe aux déterminations caractérogiques? Il y a d'abord la conscience elle-même: l'homme n'est pas simplement l'être qui a un caractère; il est l'être qui sait qu'il a un caractère. Une hygiène caractérogique est alors possible. Les moralistes ont préconisé une hygiène de l'âme, et les religions donnent de précieux conseils dans ce domaine des directions de conscience: pourquoi négligerait-on la direction du caractère? La conscience du caractère est intelligence de soi par soi. Cette intelligence caractérogique, pourrait-on dire, ne se confond pas avec l'intelligence en général qui est elle-même indépendante du caractère. Le plus souvent l'intelligence est au service du caractère; elle est son instrument; son influence est presque toujours bienfaisante: elle compense certaines déficiences émotionnelles ou elle secoue une inertie qui ralentit la vie psychique; elle diminue la maladresse spontanée du sentimental: elle offre à l'amorphe l'occasion de sortir de son indifférence; elle atténue la brutalité naturelle du passionné; elle empêche le flegmatique de se complaire dans l'automatisme des habitudes... Mais cette intelligence n'est-elle pas elle-même un donné intransformable? Oui; il y a une sorte de causalité réciproque entre le caractère et l'intelligence, — l'un modifiant l'autre, l'un servant ou entravant l'autre, mais toujours finalement le caractère reste le plus fort. Nous ne sortons pas encore du fatalisme. Or l'intelligence du caractère semble échapper à cette loi du donné psychologique. La découverte de soi par soi est une œuvre gratuite, dirons-nous, en ce sens qu'elle n'exige pas de don spécial, — intellectuel, artistique, caractérogique; elle est œuvre de conscience: ce qui signifie qu'elle échappe aux lois; elle est en marge même de ce qui est le plus intime en l'homme. L'intelligence du caractère est donc la rupture avec la fatalité; elle est analogue à cette réminiscence platonicienne, par laquelle l'âme sort de l'hébétude où elle reste plongée après avoir traversé les eaux du Léthé. Vivre par le caractère et l'intelligence, c'est encore suivre la loi de la fatalité, — c'est, selon le mythe platonicien, être dans l'ignorance que notre destin s'accomplit à la fois en nous et sans nous: et c'est l'intelligence du caractère qui triomphe de cet oubli existentiel où nous ne sommes plus qu'un destin; c'est elle qui nous fait passer de l'être à l'avoir: nous cessons d'être un destin pour devenir l'être qui a un destin.

Mais l'intelligence du caractère n'est encore qu'une liberté négative. Et à elle seule, elle n'a pas d'effet durable. Il ne suffit pas

de savoir qui on est pour dominer et orienter son caractère. Et l'intelligence du caractère pourrait aboutir au cynisme, à l'ironie d'une conscience lucide, qui se veut telle et tire de son absence d'illusions sur elle-même une amère satisfaction. De la lucidité à l'espérance d'une liberté positive, voilà le passage de la fatalité dénoncée à la destinée transfigurée. Il y a en effet une transfiguration possible du caractère, grâce à l'intuition d'une vie individuelle consacrée au service d'une valeur. La conscience morale oscille entre deux exigences, — le besoin d'être heureux et le désir de donner un esprit à sa vie. Ces deux exigences convergent quand le service d'une «cause» s'accorde avec le caractère: ainsi l'art peut être un salut pour le nerveux; le sentimental échappe à l'enlèvement intérieur par l'analyse intime et la réflexion morale qu'il manifeste naturellement dans des œuvres philosophiques ou littéraires; le colérique s'épanouit dans le prosélytisme; l'opportuniste sera l'agent fidèle du bien public et le modèle de la politesse; sur tous les plans d'action, la courtoisie peut devenir sa valeur privilégiée...

Le caractère cesse d'être le centre des déterminations les plus pesantes, pour devenir lui-même condition et puissance de liberté. La destinée est alors une histoire personnelle promise à la dignité de vie spirituelle, quand la conscience humaine, parfaitement lucide et maîtresse d'elle-même, est entraînée pour ainsi dire hors de ses propres limites et confère à son caractère une présence métaphysique dans le concert des esprits.

En contribuant à faciliter la première phase de cette conversion d'une fatalité en liberté, la caractérogie s'affirme comme la science la plus profondément humaine. La connaissance qu'elle apporte n'est pas l'expression indirecte d'un désir de possession et de puissance matérielles. Elle est inspirée par ce sens de l'humain qui donne à l'amitié sa portée métaphysique. Elle entretient et fortifie l'espérance d'une meilleure compréhension de soi et des autres; elle ne se contente pas de développer cette froide tolérance qui n'est souvent que mépris à l'égard d'autrui. Elle permet la liberté d'abord. Ensuite elle prépare cette convergence ultime des vocations infiniment diversifiées, — convergence sans laquelle l'idéal humaniste resterait caché dans l'univers des utopies. Enfin la science des caractères ne peut pas provoquer la formation d'un mythe de l'homme. Elle est un retour vers le concert le plus émouvant; elle donne aux rencontres humaines banalisées par les nécessités de l'ordre et de la justice, leur

savoir, leur ton, leur sens exacts. La caractérologie conduit de l'unité du caractère à l'unité de la personne; et cette relation de l'une à l'autre unité est la vie même d'une

destinée où l'originalité est devenue valeur, — où la conscience est devenue esprit.

Edouard Morot-Sir.



“Jean-Christophe”

de Romain Rolland

...le drame d'une génération...

Conférence

donnée le 14 février 1951 à la Maison de France au Caire,

par le Dr. **Raouf Kamel**

*Maître de conférences de littérature française
à l'Université Fouad 1er*

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

En mars 1890, un élève de l'École Française de Rome se promenait sur le Janicule. Il avait 24 ans, et se trouvait depuis quelques mois en Italie, où il avait accepté une bourse pour échapper à un poste d'enseignement auquel le destinaient ses études et qui ne l'attirait guère. Ses sentiments et sa pensée étaient exaltés par la beauté de la nature italienne, et, en prenant obscurément conscience de ses forces, il sentait de plus en plus impérieux l'appel de sa vraie destinée. Il avait un ardent besoin de créer, il voulait être écrivain.

Cependant, tiraillé entre le rêve et l'action, entre un idéal individualiste et le désir d'être utile à la société, il ne savait pas encore de quel côté le dirigerait son destin.

C'est en ce mois de mars 1890 que, s'étant arrêté sur le Janicule pour contempler le paysage, il reçut l'Annonciation. Il comprit dans une vision rapide quelle était sa mission et



M. RAOUF KAMEL

ce qu'il serait appelé à créer. Le jeune homme concevait une œuvre où le héros, un créateur, s'élevait par l'amour au-dessus de son siècle; il s'élevait au-dessus de l'Europe pour la juger et peut-être aussi pour la guider. Romain Rolland venait d'avoir la première idée de «*Jean-Christophe*». Mais il ne savait pas encore ce que serait son héros, ni comment il serait appelé. L'œuvre ne verra le jour qu'après une longue période de gestation. Elle devait mûrir de 1890 à 1902, période pendant laquelle les lignes de l'œuvre se dessinent dans le silence de la vie intérieure, car Romain Rolland est ap-

pelé, en ces années, à une autre vie.

L'auteur de *Jean-Christophe* s'était vu, dans sa formation intellectuelle et morale, pour ainsi dire prédestiné au rôle de guide spirituel qu'il devait assumer.

Il est né à Clamacy, dans le Nivernais, en 1866. Ses parents lui transmettent une hérédité morale vigoureuse, ainsi que leur ten-

dance au pessimisme, chez la mère, et à l'optimisme chez le père; celui-ci apprend au jeune Romain à aimer la vie; alors que la mère, endeuillée par la mort d'une petite fille, communique à ce fils, dont elle a fait son «champion», l'énergie morale.

Mais c'est dans ses lectures, dans ses études solides, et une formation d'historien, c'est surtout grâce à la musique, que Romain Rolland voit s'éclairer l'horizon humain. Des grands musiciens, en premier lieu Beethoven et Wagner, des génies très divers, Victor Hugo, Spinoza, Tolstoï, contribuent à la formation de son esprit universel.

Cependant, le jeune homme, qui cherche sa voie, passera par des luttes et des crises intérieures, durant ses années de lycée et à l'École Normale, avant d'arriver à une certaine harmonie intérieure, par le sentiment de Dieu et la foi en la vie.

Revenu d'Italie, Rolland, qui a épousé Clotilde Bréal, accepte un poste de professeur. Mais il est surtout avide d'agir par son œuvre d'écrivain, il brûle d'exercer une action morale. Or il se rend bien compte qu'il n'a pas encore une expérience suffisante de la vie pour agir directement et pour essayer d'apporter une solution aux problèmes immédiats. Il remet donc à plus tard ses projets de création dans l'universel. Il met ainsi de côté quelques drames écrits entre 1889 et 1895, où il avait voulu incarner différentes formes du divin et exalter la vie, et où son idéal s'exprimait encore imparfaitement. Il prend pour de nouveaux drames des sujets historiques; et il espère, par le genre du drame national, redonner au peuple de France la foi en sa destinée. C'est ainsi qu'entre 1890 et 1901, les frères aînés de Jean-Christophe luttèrent pour l'idéal héroïque, dans le théâtre. Rolland veut réagir par ses drames contre l'inertie et le pessimisme de cette époque, et il s'adresse principalement à l'époque de la Révolution, dont l'intensité de vie est propre à frapper l'imagination populaire. Il fallait, pensait-il avec Michelet, faire reprendre au peuple la tradition d'héroïsme des grands hommes de la révolution. Le cycle du «théâtre de la Révolution» devait comprendre une dizaine de drames, dont il écrivit entre 1897 et 1900: *Les Loups*, *le Triomphe de la Raison*, *Danton* et *le Quatorze juillet*. Mais ces drames, qui veulent lutter contre le pessimisme, en portent l'empreinte amère; leur conclusion est presque toujours désabusée.

Ce qui contribuait à cela, c'est que d'autres drames se passaient dans l'âme de l'auteur lui-même. Il s'était d'abord heurté, avec son théâtre, à une série d'échecs. Ses pièces avaient été refusées ou avaient eu un suc-

cès sans lendemain. Rolland, qui était déjà connu comme musicologue, était ignoré en tant qu'écrivain. Ses déboires étaient surtout dus à l'écart qu'il y avait entre l'idéal trop ambitieux et les possibilités du jeune auteur. Mais les échecs lui étaient salutaires, car ils décuplaient ses forces. L'année 1900 fut d'une richesse créatrice exceptionnelle. Toutefois, à mesure que les difficultés s'amoncelaient sur son chemin, Rolland avait tendance à s'isoler pour protéger son idéal. Il souffrait surtout d'être obligé d'abriter sa vie intérieure contre sa compagnie, pour qui, seul le succès pouvait légitimer la vocation littéraire. Malgré les efforts de Rolland, le désaccord s'accroissait entre sa femme et lui, et ils divorcèrent vers le milieu de l'année 1901. Ce divorce fut pour Rolland, qui aimait sa compagnie, une véritable catastrophe et la plus dure des épreuves qu'il avait traversées jusque là. La rupture lui fit brusquement sentir le poids des fatigues et des déceptions accumulées; «C'est la crise vitale. Il faut mourir ou se renouveler.» Chez les êtres supérieurs, le malheur stimule la volonté; Rolland reprend sa marche, décidé à aller jusqu'au bout de la route. Sa pensée se renouvelle et prend un essor nouveau. Diverses circonstances l'amènent à abandonner le théâtre, mais il ne renonce pas à ce genre auquel il est très attaché. Vingt-cinq ans plus tard, il écrira plusieurs pièces pour le théâtre de la Révolution.

Conduit par l'épreuve de 1901 à une solitude forcée, Rolland renonça aussi à l'action directe sur le peuple. Il avait loué une petite chambre au 162 du Bld. Montparnasse. Et c'est là qu'il vivra pendant dix ans, ne voyant que de rares amis. Si Romain Rolland n'envisage plus d'exercer une action directe par le théâtre, il garde le désir d'avoir une action morale. Cherchant pour son propre compte un réconfort auprès des grands hommes de l'humanité, il veut aussi réunir autour d'eux tous les malheureux, tous ceux qui souffrent. Il s'agit d'éveiller chez les individus la force latente de l'héroïsme, au souffle des héros de l'humanité.

La courte biographie de Beethoven que Rolland écrivit alors, fut «un chant de l'âme blessée, de l'âme étouffée, qui reprend souffle, qui se relève et qui remercie son sauveur». D'autres biographies héroïques viendront s'ajouter à celle de Beethoven, composées au hasard des circonstances; ce furent celles de *Michel-Ange*, *Tolstoï*, plus tard *Mahatma Gandhi* et enfin *Péguy* dans les dernières années de Romain Rolland.

La petite vie de Beethoven fut le prélude de *Jean-Christophe*, qui entre 1890 et 1901



132

ROD SCHLEMMER, Phot.
MONTREUX (Suisse)

ROMAIN ROLLAND

Auteur de «Jean-Christophe», «Colas Breugnon», «L'âme enchantée», «Au-dessus de la mêlée»

avait pris forme. Rolland, qui s'était vu obligé à des corvées mondaines par son mariage et par ses fonctions, s'était réfugié en lui-même, en marge de sa vie sociale. Il vivait dans un monde intérieur, sans laisser rien échapper des événements extérieurs. Et dès son premier voyage en Italie, il avait, comme il le dit, «amassé un gros butin de museaux humains, qui commencèrent d'approvisionner (son) garde-manger pour (ses) futures foires sur la Place». A Paris, le défilé continuait, et le monde des lettres, celui du théâtre, de l'enseignement, ainsi que la société juive, s'inscrivaient dans la mémoire ou dans les notes de Rolland pour la «Foire sur la Place». *Jean-Christophe* s'élaborait lentement — des thèmes isolés apparaissent entre 1890 et 1900. L'écrivain réunit aussi des notes sur sa propre enfance, pour s'en servir dans sa grande œuvre. Il rédige même une partie du premier volume, *l'Aube*, en 1896. Il établit dès 1897 un premier plan pour l'ensemble du cycle. Mais si les grandes lignes commencent à se préciser, l'auteur n'a pas encore trouvé le lien fondamental qui unit les différents thèmes. Il passait en ces dernières années du siècle par des inquiétudes et des doutes, sans que sa voie fût encore tracée. Mais il sent en l'année 1900 le besoin d'exprimer sa pensée, d'affirmer son idéal, dans *Jean-Christophe*, et il accumule les notes pour le projet. En novembre 1901, il confie à son ami Louis Gillet: «J'ai repris le roman avec plaisir. Les lignes principales en sont à peu près dessinées... j'y mets en pensée, j'y voudrais mettre en fait, toute mon intelligence de la vie, — la vie d'aujourd'hui, vue de 3 ou 4 grandes cimes, une plus haute que les autres... et je voudrais qu'à vivre là, on respirât, comme dans nos Alpes amies, la force et le calme, une virile et lucide indulgence...» Rolland écrivait ces lignes peu après la crise de 1901. Sa pensée, arrivée à la croisée des chemins, avait enfin trouvé la voie qui lui convenait le mieux. Elle se réfugiait avec *Jean-Christophe* sur les hauteurs rocheuses où elle était indépendante.

Ainsi *Jean-Christophe* surgit, triomphant, des épreuves. On retrouve d'abord, dans *Jean-Christophe* la personnalité et les idées de Rolland. Il transpose dans cette œuvre ses joies et ses déceptions, sa foi et son idéal. Toutefois, s'il a prêté son intelligence à *Jean-Christophe*, on le reconnaît surtout dans le personnage d'Olivier, qui accepte avec mélancolie et sérénité la souffrance, pour préserver sa vie intérieure et sa pensée, qui est prêt à se sacrifier à l'action pour laquelle il n'est pas fait, mais non pas à abdiquer son individualité.

Dans le récit de l'expérience qu'il a faite

de son époque, Rolland expose ce que fut le drame de cette génération qui va d'une guerre à l'autre, de 1870 à 1914. C'est celle qui, grandie dans une atmosphère déprimante de défaitisme politique, dû au souvenir de la défaite et à la menace allemande toujours présente, partageait aussi le scepticisme moral de l'époque. Daniel Halévy, résumant l'état d'esprit qui régnait dans les dernières années du 19^e siècle dit: «On voulait croire, mais de quelle croyance? On voulait espérer, mais de quelle espérance? Il n'y avait pas de maître pour diriger les pensées; elles demeuraient faibles, vagues et répétaient avec ardeur, mais sans originalité ni force, les espérances humaines du 19^e siècle détruit.» Par contre, le matérialisme étendait son emprise sur la société et rendait bien difficiles les tentatives de renouvellement moral ou spirituel. Mais au tournant du siècle on assiste à un renouvellement de la pensée française, dans un tourbillonnement d'idées et de courants contradictoires. Les rationalistes promettaient à l'humanité une ère de bonheur qu'amèneraient les progrès de la science. Mais Bergson renversait les données du positivisme rationaliste, et étendait le champ de la connaissance humaine. Il y avait aussi un mouvement de rénovation religieuse, et, par ailleurs, un essai de formation d'une spiritualité laïque.

Des écrivains indépendants comme Anatole France, Paul Bourget, André Gide, avaient chacun son «intelligence» et se réfugiaient dans leur art. Romain Rolland, qui reste indépendant, qui refuse d'inféoder sa pensée à une idéologie quelconque, épouse toutefois les tendances souvent contradictoires qui se faisaient jour autour de lui. Les angoisses et les espoirs de cette génération deviennent les siens. Et à celle-ci il offre à son tour un idéal de grandeur morale et de vie héroïque.

Romain Rolland est ainsi amené à élargir le cadre des biographies d'hommes illustres, limitées malgré tout par les événements qui les ont remplies, pour créer une biographie imaginaire où il pourra développer librement et largement ses idées.

L'auteur ne s'astreint pas «au seul spectacle du réel»; son roman s'ouvre au «rêve créateur, qui le complète et le dépasse: le héros arrive aux «limites de la puissance humaine», tout en étant humain dans le sens le plus large du mot. Le roman va donc être l'histoire d'une vie, de la naissance à la mort.

C'est la biographie d'un musicien allemand, qui vit dans le cadre de l'Europe d'aujourd'hui. C'est un héros de type beethovenien, mais *Jean-Christophe* n'est pas Beethoven; «toutes les analogies historiques avec le musicien de Bonn, dit Rolland, se réduisent à

quelques traits de la famille de Christophe au premier volume, *l'Aube*. On retrouve aussi, chez Jean-Christophe, des traits se rapportant à la vie de plusieurs grands musiciens allemands, de Wagner, de Mozart, de Gluck, et dans une plus large mesure celle d'Hugo Wolff. Ce dernier nom revient très souvent dans les notes de Romain Rolland pour Jean-Christophe. D'autre part, il était nécessaire que Jean-Christophe ait des proportions héroïques afin que, réunis autour de lui, les personnages de l'œuvre participent à son atmosphère morale. Rolland fait ainsi de lui une force de la nature; le héros donne même parfois l'impression d'une certaine démesure, tant que ses forces ne se sont pas harmonisées en lui. C'est un génie créateur; et son génie est animé par la foi et par l'amour. Mais ce qui lui donne surtout une valeur suprême, c'est la souffrance. Christophe est un héros par la douleur, qu'il accepte toujours pour se réaliser et pour réaliser sa mission. Jean-Christophe n'a pas pourtant une âme d'exception. Son effort héroïque peut être celui de tous les hommes qui veulent faire ce qu'ils peuvent faire. D'une argile commune, il a une destinée exceptionnelle autant par ses dons de créateur, que par sa volonté et par la souffrance.

La personnalité vigoureuse de Christophe fait l'unité du cycle. Il est un centre de vie héroïque, et autour de lui gravitent des groupes ou des individus. Chacun de ces groupes, chaque individu, garde son indépendance. Ce sont autant de petits mondes qui ont leurs lois propres; «chaque période est un petit monde à part, qui a son milieu, ses comparses, amis, amours, rêves et idées, conception de la vie, différents des autres... La plupart (des personnages) s'arrêtent en chemin; seul un petit nombre persiste».

Nous voyons autour de Jean-Christophe, une élite d'hommes et de femmes humbles, qui maintiennent par leur travail et leur sacrifice silencieux le génie de leur race. Ils ont tous une vie stoïque; aucun n'est heureux au sens humain du mot; leur joie est intérieure: elle est fille de la souffrance.

Romain Rolland développe dans cette œuvre, en plus du thème de l'héroïsme, celui du génie européen. Il choisit pour héros un Allemand, dans le dessein de rapprocher la France et l'Allemagne. Quand il aura montré ce que l'Allemagne et ce que la France ont de meilleur dans leur pensée et dans leur art, il fera de l'amitié de Christophe et d'Olivier le symbole de l'union de ces deux pays. L'amour de Christophe et de Grazia, qui est Italienne, fera pendant à l'amitié avec Olivier. L'auteur s'intéresse sur-

tour à «Rome éternelle» et à l'élite italienne en dégageant également les valeurs morales du peuple d'Italie. Rolland arrive à faire la synthèse du génie de ces trois pays, et à dégager l'unité du génie européen.

Jean-Christophe est un Rhénan, et l'image du Rhin revient bien souvent dans le livre, car ce fleuve est, dans la pensée de l'auteur, le symbole de l'union des trois cultures, celle d'Allemagne, de France et d'Italie.

Ainsi le thème du «génie européen» est largement développé dans *Jean-Christophe*. Rolland insiste sur la nécessité de l'alliance des trois races, pour qu'elles puissent se réaliser pleinement en s'associant, en profitant de leurs différents apports, et des caractères distinctifs de leur civilisation. J'ai retrouvé dans les papiers de Rolland cette note inédite de Rapallo, du 18 janvier 1907: «Une profonde et trouble Allemagne arrive par la France à la clarté de la pensée et de la volonté, et la puissante action des deux sœurs ennemies, enfin réconciliées, trouve son acheminement dans la paix italienne.» Mais ce qui caractérise Jean-Christophe, ce n'est pas qu'il est Allemand ou qu'il arrive à assimiler les trois cultures européennes, c'est qu'il est humain.

Rolland, qui croit à la mission de l'Europe, a surtout foi en celle de la France, en la destinée de son pays. Et c'est ce qui explique la part qu'il réserve dans cette œuvre aux questions qui intéressent les Français. L'histoire de Jean-Christophe se déroule en Allemagne, dans les 4 premiers volumes, mais les six autres sont en majeure partie consacrés à la France; seul le dernier évoque l'Italie.

Rolland, qui retrace l'histoire de sa génération, s'efforce en même temps de lui rendre confiance. Pour cela, deux tâches s'imposaient à l'écrivain. Il fallait en premier lieu détruire ce qui lui paraissait malsain et déblayer le terrain. Il lutte contre les préjugés, écarte successivement tout ce qui s'oppose au libre développement de son héros. Il abat l'une après l'autre les idoles consacrées par la tradition ou par le succès. En un mot, il démasque le mensonge social. Rolland avait avantage, pour réaliser ce dessein, à choisir pour héros un étranger, qui aborde la société française sans que rien puisse troubler son indépendance.

Les griefs que Rolland avait accumulés de 1890 à 1902, trouvent place dans *Jean-Christophe*, et principalement dans *la Foire sur la Place*.

Cependant, Rolland se rendait bien compte que la vérité, mise à nu, risquait d'être dangereuse à ceux qui n'y étaient pas accoutumés. Or, les illusions devaient être dissi-

pées à tout prix. Le critique cédait ensuite la place à l'idéaliste, qui reconstruisait. Rolland fait un tableau d'ensemble des divers groupes intellectuels, artistiques et sociaux dont se compose l'élite de la France. Il oppose aux «Foire sur la Place» qui accaparaient l'air et le jour en Occident, la petite légion des âmes intrépides, prêtes à tous les sacrifices, et pures de toutes compromissions».

Si Jean-Christophe est un génie européen, s'il doit réaliser une synthèse des cultures allemande, française et italienne, la civilisation française reste toutefois la plus chère à Rolland et c'est surtout son «essence immortelle» qu'il a dégagée dans le périple de Jean-Christophe.

Dans les 3 derniers volumes, le thème de l'unité devient celui de l'harmonie des forces contraires, dans l'amour et la paix. C'est ainsi que Rolland aboutit à ces deux lois qui régissent la destinée humaine aussi bien que la destinée individuelle: unité et harmonie.

L'ensemble du cycle de *Jean-Christophe* comprend dix volumes. La rédaction définitive commencée en mars 1903, fut achevée en 1912. Plusieurs épisodes de l'œuvre ont été écrits en Suisse. Mais la majeure partie a été rédigée dans la petite chambre que Rolland avait louée au 162 du Bld. Montparnasse.

Jean-Christophe fut composé dans la solitude et la gêne. Rolland, chargé de besognes accablantes, vivait presque sans amis et aussi sans joie. Il mène une vie d'ascète, en écrivant cette œuvre de foi.

Tout *Jean-Christophe* a d'abord paru dans les Cahiers de la quinzaine de Charles Péguy. Et nous relevons ici un exemple rare de désintéressement. Romain Rolland n'a jamais demandé à être payé par l'éditeur des Cahiers. Quoique n'ayant pas le tempérament passionné de Péguy, ni sa foi, il lutte avec lui, car il sait qu'ils travaillent pour la même cause: celle de la France. Rolland écrivait le 15 janvier 1902 à Louis Gillet, avec qui il venait d'avoir une controverse sur la religion chrétienne: «Je crois qu'il est plus important pour le monde que les hommes de notre sorte ne cessent point de se comprendre, et arrivent à concilier leur foi pour une foi plus haute, que de savoir qui l'emporte à l'heure actuelle, dans l'aveugle mêlée... Ces victoires et ces défaites ne sont que superficielles. L'esprit a toujours le dernier mot. Protégeons sa lumière».

Rolland a composé *Jean-Christophe* à la façon d'une symphonie; et c'est bien une symphonie ou un vaste poème en prose. Le thème principal est celui du héros; des thèmes isolés, qui s'équilibrent entre eux, s'effacent

ou reviennent alternant dans une orchestration puissante. La phrase a un rythme musical, généralement en 3 temps.

Notons enfin que l'auteur de *Jean-Christophe* a voulu écrire une épopée, «simplement, ainsi qu'elle se déroule». Il ne s'inquiète point des recherches subtiles. Il fait dire à Jean-Christophe: «Parle droit. Parle sans fard et sans apprêt! Parle pour être compris! compris, non pas d'un groupe de délicats, mais par les milliers, par les plus simples...»

La Symphonie *Jean-Christophe* se compose d'un prélude, *l'Aube*; le dernier volume, *La nouvelle journée*, est l'allegro final. L'andante, qui comprend huit volumes, a deux mouvements: le premier qui va jusqu'à la fin du 5ème volume, reste quelque peu empreint d'une amertume dont le héros se dégage mal. C'est la partie critique. Avec le sixième volume, *Antoinette*, d'une musique pleine de mélancolie, l'œuvre se dégage du pessimisme; le deuxième mouvement mêle la joie à l'héroïsme et conduit à la sérénité du livre final.

Il est difficile de suivre tout le périple de Jean-Christophe, dans le temps qui nous reste. Jetons quand même un coup d'œil sur la marche du cycle.

Les deux thèmes les plus importants de l'ensemble de l'œuvre, se trouvent déjà développés, dès le premier volume, *l'Aube*. Ce sont ceux de l'amour et de la souffrance. Des thèmes qui seront développés par la suite, marquent ici leur présence en notes fugitives. L'auteur prend Jean-Christophe au berceau et le dégage lentement du chaos. Il l'accroche à la vie et montre comment chez ce petit être la force s'amasse, lentement. Il reçoit les empreintes du monde extérieur et celles du milieu familial. Nous assistons aussi à l'éclosion du génie musical de Jean-Christophe. L'emprise de la musique se fait d'abord imperceptiblement, avec le mouvement quotidien de la vie. Elle naît en lui au bruit du fleuve, au son des cloches. La musique s'affirme bien vite, chez l'enfant, car elle est «... la lumière qui devait illuminer sa vie...» Dès le début du livre, l'on voit que la souffrance est le tribut que le génie doit constamment payer. Le soufflé héroïque se dégage déjà des dernières pages du livre, quand l'enfant fait son apprentissage d'homme dans la peine et la lutte, et apprend la valeur de la souffrance, pour qui est fort.

Le deuxième volume est intitulé le *Matin*. Jean-Christophe est un musicien précoce; il a onze ans. Aux premières pages, la mort du grand-père, *Jean-Michel*, fait connaître à l'enfant la cruauté de la vie. Et «dès lors sa vie fut une lutte de tous les instants contre la férocité d'un Destin, qu'il ne voulait pas ad-

mettre». Le jeune adolescent fait aussi ses premières expériences de l'amitié et de l'amour. Son amitié avec Otto cède la place aux amitiés féminines et à un véritable amour, qui le mûrit prématurément. La mort, l'amitié et l'amour: ce sont là les trois thèmes qui prédominent dans tout le cycle. Jean-Christophe, qui fait dans le *Matin* une expérience prématurée de la vie et qui voit la force s'affirmer en lui, se heurte à la «Grande Epouvante» qui tend à le détruire: la mort. Mais «le petit puritain de quinze ans entendit la voix de son Dieu!

— Va, va, sans jamais te reposer.»

Dans le 3ème volume, l'Adolescent, Jean-Christophe, ne peut pas encore répondre à cet appel. Il entre en effet dans la crise de son adolescence. Il en sortira brisé, mais ayant fait peau neuve, et il profitera plus tard des meurtrissures de l'orage. Dans les heures de crise, l'âme de Christophe se renouvelait: «Une vie meurt. Une autre est déjà née.» La foi, qu'il avait perdue, est retrouvée dans la sensation de Dieu. Rolland introduit ainsi dans la vie de son héros le souffle panthéiste qui l'anime lui-même. L'adolescent doit aussi se dégager de l'obsession amoureuse. Ses amours vont cependant respecter le libre développement du héros; ils ne font d'ailleurs qu'obéir aux nécessités de son existence. C'est d'abord Sabine, devant laquelle il hésite; puis Ada, qui lui fait connaître l'amour passion. Le jeune homme passe par de nouveaux désarrois, il va à la dérive, et semble perdu. Il ne se perdit pas pourtant, car «...il avait, comme les êtres de son espèce, un ressort et un recours contre la destruction, que les autres n'ont pas...» A la fin du livre, on ne sait pas encore si Jean-Christophe vaincra, mais on sait qu'il y est décidé.

La Révolte, (4ème volume), est un examen critique de l'idéalisme allemand. On y découvre le sentimentalisme excessif qui s'allie paradoxalement, depuis 1870, au culte de la force. C'est, d'autre part, le vieil idéalisme allemand, fait de bonté, de pureté morale, de dévouement et de sacrifices.

La Révolte de Christophe est féconde. Il balaye en lui-même des poids morts, les principes sociaux ou artistiques qu'on lui avait inculqués et qui entravaient le développement de son génie. Il devait reconstruire sa propre échelle des valeurs. Malgré ses dons, le jeune homme n'arrive cependant pas à résoudre les contradictions de la vie, et son caractère passionné l'aurait même entraîné à sa perte, si la conscience profonde de son être ne l'avait retenu sur la pente. Délivré des angoisses de l'«Adolescent», Jean-Christophe est tout entier à la joie de créer. Mais

il avait un besoin d'évasion; il sentait «en lui cette force inconnue qui s'éveille... l'instinct des grandes migrations.» Il se tourne alors vers la France, car il avait besoin de croire en elle. C'était aussi l'aspiration à s'évader vers le monde entier. Jean-Christophe ne serait peut-être pas parti, si son destin ne l'avait aidé. Après une rixe, il est obligé de quitter son pays.

La deuxième partie du cycle, intitulée: *Jean-Christophe à Paris*, comprend trois livres: le premier, *la Foire sur la Place*, est une satire violente; le second, *Antoinette*, est un intermède. C'est le roman d'une héroïne française. Le 3ème volume, intitulé *Dans la Maison*, révèle le génie et les qualités du peuple français.

La critique atteint dans *la Foire sur la Place* une violence qui explique tout ce que Rolland a dû souffrir pendant ses dix premières années de lutte. La sévérité de l'auteur à l'égard de ceux qu'il accuse de corrompre l'art, en particulier les critiques, vient de ce qu'il accordait en ce temps-là trop d'importance aux vertus régénératrices de l'art. Cependant les reproches s'adressent à une partie restreinte du monde parisien, celui de la bourgeoisie des lettres et des arts. Rolland savait, en publiant ce livre, qu'il se ferait des ennemis, qu'il risquait de troubler ses amis ainsi que les «braves gens». Mais il fallait dire la vérité pour sauver ceux qui souffrent de la Foire. Rolland dénigre surtout le formalisme des chapelles musicales et celui des chapelles littéraires aussi.

L'andante de la symphonie *Jean-Christophe*, qui a pris une puissante envolée avec les passions de *la Révolte* et le fracas de *la Foire sur la Place*, s'arrête brusquement pour laisser entendre un chant héroïque, triste et doux, celui d'*Antoinette*.

Le roman d'*Antoinette* pourrait être détaché de *Jean-Christophe* sans que l'action du cycle en souffrit; il y tient cependant une place importante; c'est un élément d'équilibre entre la partie qui précède, surtout critique, et la partie suivante, d'action féconde, constructive de foi et d'idéal. Par souci d'harmonie, Rolland fait passer dans la vie de Jean-Christophe, qui sort de ses années de révolte, et qui est dans toute la force du génie, *Antoinette*, la frêle et délicate jeune fille. C'est une héroïne qui, dans sa simplicité, appartient à l'élite et dévoile le visage de la vraie France.

Rolland, qui s'intéresse vivement au problème de la femme dans la société moderne, en fait une première étude dans ce volume. Il développera plus tard ce sujet entre 1922 et 1929, dans les sept volumes qui forment *l'Ame Enchantée*.

Le livre débute par l'histoire d'une famille française de province, les Jeannin. Ruinés, le père se suicide et la mère emmène ses enfants à Paris. Mais elle ne tarde pas à succomber elle-même devant la dureté de sa nouvelle vie. Et c'est à Antoinette qu'est dévolue la tâche d'élever le jeune frère. Elle travaille, elle lutte, elle se sacrifie. Et elle donna pour Olivier tout ce qu'elle avait de forces. Quand il a achevé ses études, Antoinette succombe à la maladie. Elle avait à peine connu Jean-Christophe mais elle l'avait aimé. Et cet amour avait illuminé ses derniers jours: amour insaisissable et fugitif comme la vie qui s'en va.

La jeune fille n'avait été soutenue, dans sa lutte, que par sa religion chrétienne; elle arrive à une exaltation mystique qui lui donne, à elle aussi, la joie suprême des âmes héroïques.

L'auteur de *Jean-Christophe* rassemble dans *La Maison*, des hommes et des femmes qui constituent l'élite de la France. «La vie du héros semble interrompue. Il est moins question de lui que du monde qui l'entoure», dit Rolland. Il reste cependant le centre de l'action, et va connaître le visage de la vraie France: celle des artistes et des savants désintéressés, des héros modestes et inconnus.

Jean-Christophe et Olivier Jeannin, rapprochés par le souvenir d'Antoinette, sont devenus amis inséparables. Chacun d'eux découvre à l'autre l'âme de son pays, avec une parfaite franchise. Rolland n'esquive aucun des problèmes que ne manque pas de soulever cette amitié entre un Allemand et un Français.

Comme je l'ai dit, Rolland faisait de l'amitié de Christophe et d'Olivier le symbole de l'amitié de la France et de l'Allemagne. Les deux amis, de natures très différentes, s'enrichissent mutuellement. L'énergie de Christophe faisait reprendre à Olivier goût à la vie, et Olivier, qui avait la sérénité de l'esprit, apprenait à son ami à discipliner ses passions tumultueuses. Chacun apportait ainsi à l'autre des «...richesses immenses... Olivier, la vaste culture et le génie psychologique de la France; Christophe, la musique intérieure de l'Allemagne et son intuition de la nature.»

Christophe commençait à comprendre la grandeur des luttes mystiques de la France, celle de la vie pénible et obscure de milliers d'humbles, rivés à une existence sans espoir. Il comprit le besoin de liberté absolue, chez l'élite et, «des sommets de la pensée française, où rêvent les esprits qui sont toute lumière, il regardait à ses pieds les pentes de la montagne, où l'élite héroïque qui lutte pour une foi vivante, quelle que soit cette foi, s'ef-

force de parvenir au faite». Il vit aussi, plus bas, les fanatiques et les hommes aux instincts aveugles. Christophe, qui ressentait tout le charme de la France, était cependant frappé par l'individualisme ombrageux de tous ceux qui vivaient dans la maison. Mais il finit par réunir ces habitants, sur lesquels se répand son amour bienfaisant.

On assiste dans la dernière partie de l'œuvre *La Fin du voyage*, à la période la plus dure de la lutte, mais aussi celle que couronne la victoire du héros. Les forces tumultueuses des passions l'emportent encore quelquefois dans leur tourbillon. Il lutte alors désespérément pour rétablir son équilibre. Son être, qui aspire au calme divin, arrive enfin à harmoniser les forces contradictoires de la vie dans la sérénité.

Le huitième volume, intitulé *Les Amies*, est le second dans le cycle de *Jean-Christophe* qui est presque entièrement consacré à la femme. L'amour avait, plusieurs fois, exalté et brisé le héros qui trouve maintenant l'apaisement dans la douceur des amitiés féminines.

Mais avant d'atteindre la sérénité il faut encore qu'il passe par le *buisson ardent* (9ème volume). On voit dans ce livre un démon qui se lève en Jean-Christophe pour briser son orgueil et le dépouiller de l'égoïsme, par l'humiliation et par la souffrance. Romain Rolland écrivait à Paul Seippel en 1912: «Chacun travaille à sa propre fatalité. Christophe ne s'est jamais défendu contre les entraînements de la passion. Il le paye. Et puis il fallait non seulement qu'il souffrît, mais que, dans sa souffrance, son orgueil fût brisé. Il était trop sûr de soi et de sa volonté. Il fallait qu'il apprît que l'on n'est rien sans Dieu.» C'était là une morale que l'auteur tirait de sa propre expérience, car il avait passé, dans son isolement, par une crise analogue. Christophe arrive au plus profond de la détresse humaine. Il voit Olivier mourir, et, réfugié en Suisse chez un ami, il le trompe en commettant un adultère. Mais Dieu, après l'avoir frappé, le conduit aux cimes joyeuses. Le cœur de Christophe s'ouvre alors à la pitié.

La symphonie héroïque s'achève dans la sérénité de la *Nouvelle Journée*. L'optimisme triomphe, malgré la tristesse des dernières années de Jean-Christophe. Le héros parvient enfin à la joie héroïque.

On voit dans ce livre le grand musicien vivre sans se soucier des luttes entre les partis, ou des systèmes de l'esprit humain. Il est d'une parfaite tranquillité; «Christophe ne compte plus les années qui s'enfuient. Goutte à goutte la vie s'en va. Mais sa vie est ailleurs. Elle n'a plus d'histoire. Son histoire

c'est l'œuvre qu'il crée. Le chant incessant de la musique qui, sourd, remplit l'âme et le rend insensible au tumulte du dehors.»

Et Grazia, l'Amie, le conduit aux cimes joyeuses où est la paix et la sérénité.

A ses derniers instants, Jean-Christophe dit ce mot suprême d'amour et d'héroïsme: «Seigneur, n'est-tu pas trop mécontent de ton serviteur? J'ai fait si peu: je ne pouvais faire davantage. J'ai lutté, j'ai souffert, j'ai erré, j'ai créé. Laisse-moi prendre haleine dans tes bras paternels. Un jour, je renaîtrai, pour de nouveaux combats.»

On pouvait croire que la pensée de Romain Rolland dans *Jean-Christophe* s'arrête à 1914. Or, Jean-Christophe, qui a fait une synthèse entre son indépendance d'esprit et l'idéal d'action de la jeune génération, reste éternellement jeune. Il continue à vivre puisqu'il a accepté le renouveau continu. Il aborde, avec les générations qui montent, sur de nouveaux rivages. Le dernier mot du livre est: «Toujours, je renaîtrai pour de nouveaux combats.»

A l'appel héroïque de Jean-Christophe, des milliers de voix répondirent. Rolland était en droit de penser qu'il avait réussi dans sa tâche.

Et lorsque la première guerre mondiale voulut apporter un cruel démenti à l'idéal de paix et d'unité européenne, Rolland le défendit vaillamment, au prix de la gloire et du bien-être.

Il le défendit avec un courage digne d'admiration, puisque seul, il réussit à réunir autour de sa personne les âmes libres, alors que

les deux camps étaient déchainés contre lui.

C'est ce qui fera dire à Anatole France, à Stockholm, dans son discours pour le Prix Nobel: «...j'ai par avance adhéré aux distinctions que vous avez décernées à Maeterlinck... à Romain Rolland, en qui vous avez reconnu un ami de la justice et de la paix, et qui a su braver l'impopularité pour rester un homme de bien.»

Quand j'ai entrepris de vous parler de *Jean-Christophe*, Mesdames et Messieurs, je n'avais nullement la prétention d'épuiser tout ce qu'il y a à dire sur cette œuvre capitale qui est l'un des sommets de la littérature française des quinze premières années du siècle. J'ai voulu vous présenter *Jean-Christophe*.

Aujourd'hui Jean-Christophe a fait, dans tous les sens, le tour du monde, et il a appris, au cours de son voyage, toutes les langues de la terre. Romain Rolland a fait connaître et aimer le visage de la France, il a su révéler la France profondément humaine.

Oeuvre de grandeur morale, de paix et d'amour, *Jean-Christophe* est toujours un appui pour les forts et une consolation pour les malheureux.

Rolland a eu, dans cette œuvre, comme dans toute son œuvre la conscience profonde de la tragédie humaine. A chacun de ces êtres qui ont les pieds rivés au sol, il a intimé un élan vers Dieu. A une sombre époque de l'histoire, Rolland annonce l'aube nouvelle.

Et *Jean-Christophe* continuera à faire entendre l'harmonie mélancolique et douce du chant de l'espérance.

Raouf Kamel.



CREDIT D'ORIENT

S. A. E.

13, Rue Kasr El Nil

LE CAIRE

Tél. : 45429 59361

R. C. Caire : 3827

Affilié au Groupe de la

**BANQUE NATIONALE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

16, Boulevard des Italiens - PARIS

1.100 Agences en France et dans l'Union Française

Correspondants dans le monde entier

Toutes opérations de Banque et de Bourse

Lettres de Crédit



Grands Magasins

Cicurel

(S.A.E.)

Les Magasins les plus élégants d'Égypte

R.C. 26426

THE MARCONI RADIO TELEGRAPH COMPANY OF EGYPT S.A.E.

associated with

THE EASTERN TELEGRAPH COMPANY LTD.

R.C. Cairo 10110, Alexandria 7955, Suez 694,
Port-Said 2153 (Canal)

Telegrams for abroad will be efficiently handled if filed at the Company's counters in Cairo, Alexandria, Suez and Port-Said.

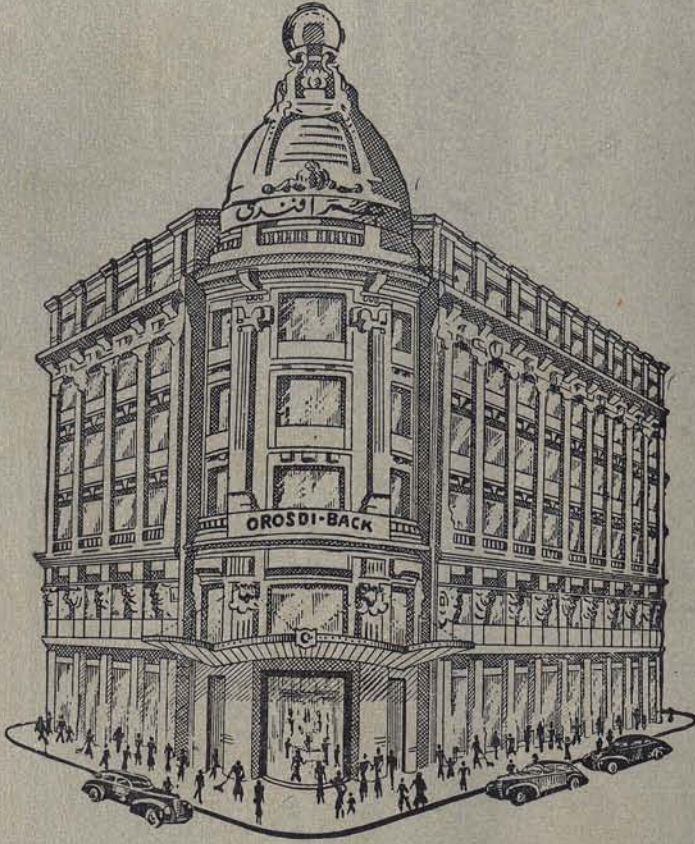
The wireless telephone service is now available to the under-mentioned countries at the rates quoted, which are the minimum charge for THREE minutes:-

GREAT BRITAIN & EIRE, FRANCE, GREECE, INDIA, ITALY, PAKISTAN, SWITZERLAND, UNITED STATES OF AMERICA	}	L.E. 2.940
BELGIUM		L.E. 3.120
DENMARK		L.E. 3.540
HOLLAND		L.E. 3.270
HUNGARY		L.E. 3.600
ROUMANIA		L.E. 4,110
SOUTH AFRICA		L.E. 3.660
SWEDEN		L.E. 3.990
S.S. CARONIA, S.S. NEW AMSTERDAM, S.S. OSLOFJORD, S.S. QUEEN ELIZABETH, S.S. QUEEN MARY	}	L.E. 4.410

DIAL 120 FOR RADIO TELEPHONE SERVICE.

OROSDI-BACK

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE, PARIS



Dont
la
devise
est :

BON ET
BON MARCHÉ

LE CAIRE

R.C. 302

PORT-SAID
